

Aujourd'hui: Nuageux et froid avec neige légère
Minimum -17° Maximum -9°
Demain: Peu de changement

DÉTAILS CAHIER SPORTS

Querin A LAVAL
1530, BOUL. CHOMEDEY
CHOMEDEY, LAVAL
888-4787

Aujourd'hui



Nationair a déjà essuyé un refus

Le transporteur demandera à Ottawa un prêt sans intérêt et des garanties d'emprunt

PHILIPPE DUBUISSON et RICHARD DUPAUL

La compagnie Nationair présentera d'ici quelques jours une nouvelle demande d'aide financière au gouvernement fédéral après avoir essuyé un premier refus la semaine dernière, a appris *La Presse*.

Dans sa première présentation, le transporteur de Mirabel a notamment demandé à Ottawa l'autorisation d'échelonner sur une

période de trois à cinq ans les frais d'atterrissage dus à Transport Canada pour l'année en cours, soit près de 20 millions. Ottawa a refusé, craignant que d'autres compagnies qui éprouvent aussi des problèmes de liquidités n'exigent le même traitement.

La compagnie Air Canada a d'ailleurs déjà demandé elle aussi de reporter de deux ans le versement de différents paiements évalués à 40 millions. Au cours d'une allocution prononcée à Montréal

hier, son président, Hollis Harris, a aussi demandé à ses employés de consentir des réductions de salaire de 5 p. cent cette année et l'année prochaine, en retour de quoi la compagnie leur offrirait un programme d'achat d'actions.

«Nous avons refusé la demande de Nationair», a indiqué hier le ministre des Transports Jean Corbeil, qui n'a pas voulu commenter davantage, se bornant à souligner le caractère confidentiel des pourparlers avec la compagnie.

Dans sa nouvelle proposition, Nationair prendra exemple sur l'aide financière de 50 millions consentie en novembre dernier à son concurrent Canadien International, de Calgary, pour demander à son tour un prêt sans intérêt ainsi que des garanties d'emprunt. La compagnie a demandé à reconstruire le ministre Corbeil cette semaine.

Nationair négocie présentement avec ses fournisseurs et certaines institutions bancaires un plan de redressement à partir du

quel la compagnie compte étoffer sa demande auprès du gouvernement fédéral. «Nous n'avons pas beaucoup de temps devant nous», a confié un membre de la direction.

Le transporteur, qui a accumulé des dettes de plus de 20 millions et qui éprouve un sérieux problème de liquidités, a franchi une étape importante de son

VOIR NATIONAIR EN A 2

■ Air Canada réclame l'aide d'Ottawa et de ses employés. Page C 1

A3 TEMPÊTE

Même s'il est tombé moins de neige que lors des deux tempêtes de la semaine dernière, la chaussée glissante a causé hier 150 accidents dans la région de Montréal.

Une chicane de pelletage entre voisins finit mal

ÉRIC TROTTIER

La tempête d'hier, en plus de faire monter le thermomètre, a fait grimper la tension entre deux voisins de Pointe-aux-Trembles, au point d'amener l'un d'eux à épancher sa colère sur l'autre en le battant à mort.

Pierre Blanchet n'avait que 25 ans. Vers 11 h 15, hier matin, il s'est engueulé avec un voisin qui pelletait de la neige en l'envoyant sur ses enfants. Piqué au vif, le voisin a répliqué en assaillant Blanchet et en le frappant au visage. Quelques minutes plus tard, le jeune homme a été trouvé gisant dans le corridor, en face de son appartement (le 109).

«C'est une chicane ben niaiseuse, j'espère que les policiers ont mis la main sur le gars qui a fait ça», a confié un jeune de 18 ans, Steve Turner, qui a tenté de ranimer la victime en attendant les ambulanciers.

L'incident est survenu au premier plancher du 3450, 52^e avenue, à Pointe-aux-Trembles. Robert Roy, 45 ans, de l'appartement 423, se trouvait sur le balcon d'un voisin parapalégique (le 409) et pelletait de la neige en la jetant au pied de l'immeuble. Depuis un bon moment, les enfants de l'amie de Blanchet jouaient dans la cour et recevaient la neige du quatrième sur la tête.

Perdant patience, Blanchet est sorti sur son balcon, au premier étage, et a vertement engueulé son voisin du quatrième. «Arrête d'envoyer de la neige sur mes enfants!»

Sortant de ses gonds, Robert Roy est alors descendu en trombe au premier et s'est rendu à l'appartement de Blanchet, le 109, pour s'expliquer. Il a frappé à la porte, assez fort pour que le concierge, Claude Richard, qui se trouvait dans l'appartement 108 (en rénovation), sorte constater ce qui se passait. «L'amie de M. Blanchet (Claire Tremblay) a ouvert sa porte et lui a demandé de s'en aller. M. Roy criait des bêtises à M. Blanchet et lui disait: Sors mon hostie, si t'es un homme», a dit M. Richard.

Mme Tremblay a toutefois fermé sa porte. «M. Roy a recommencé à donner des coups de pied sur la porte. Mme Tremblay

VOIR CHICANE EN A 2

B1 LAFFERTY

MM. Jacques Parizeau et Lucien Bouchard confient leur poursuite contre Richard Lafferty au cabinet d'avocats Henan Blaikie, où travaille Pierre Trudeau.

B1 RÉFORME ÉLECTORALE

Dans la première phase de son projet de réforme de la loi électorale, Ottawa compte étendre le droit de vote et limiter les dépenses électorales publicitaires des tiers.

B8 FESTIVAL DE BERLIN

La 43^e Berlinale se termine sur une union symbolique de la Chine et de Taiwan, qui remportent ex aequo l'Ours d'or, l'un des trophées européens les plus convoités.



S1 BASEBALL

Les joueurs du baseball majeur se mettent au travail ces jours-ci en vue de la prochaine saison. Pres de 200 joueurs évolueront cette année dans une nouvelle formation.

Sommaire

Annonces classées	
immobilier.....	B12-B13, C12
marchandises.....	C12
emplois.....	C12-C13
automobiles.....	C15-C14
propositions d'affaires.....	C8
Arts et spectacles	
informations.....	B8 à B11
ciné-horaires.....	B6-B7
tele-horaires.....	B9
television.....	B9
Bandes dessinées.....	C13
Bridge.....	C14
Décès.....	C15
Economie.....	C1 à C11
Éditorial.....	B2
Étes-vous observateur?.....	B12
Feuilleton.....	B13
Horoscope.....	C14
Le monde.....	B4-B5, C16
Loteries — résultats.....	A16
«Mot mystère».....	C12
Mots croisés.....	C12

DES OEUFS POUR LES ASSASSINS DE JAMES



Cinq personnes ont été arrêtées hier lorsque le fourgon de police qui ramenait dans un centre de détention les deux enfants de 10 ans accusés du meurtre du petit James Bulger, après leur comparution en cour, a été la cible d'oeufs et de pierres lancés par une foule rendue furieuse par ce crime atroce.



James Bulger PHOTO AP

«Salauds!» crie la foule en colère

d'après AFP, Reuter et AP
LIVERPOOL

La mort atroce du petit James Bulger, dont les deux assassins présumés, qui ont tout juste 10 ans, ont comparu hier devant un magistrat, a suscité dégoût et colère en Grande-Bretagne, où des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour réclamer un renforcement des lois contre la criminalité juvénile.

Malgré des appels au calme lancés par la police et les parents du bambin, une foule en colère de quelque 300 personnes s'était rassemblée devant le tribunal. Certains ont lancé des pierres et des oeufs sur le fourgon emmenant les deux enfants, en hurlant: «Salauds!». Cinq personnes ont été interpellées.

L'audience se déroulait naturellement à huis-clos. L'un des deux garçons était accompagné de son père et d'un avocat, l'autre d'un travailleur social et d'un avocat également. Six journalistes avaient eu le droit d'assister à l'audience.

Vêtu d'un pull blanc, d'une chemise rouge et d'un pantalon en velours gris, l'un des accusés s'étirait et baillait fréquemment. L'autre, en survêtement bleu et rouge, était penché, le menton dans la main, et observait la salle très éclairée.

Jusqu'à présent, la police est restée discrète sur les motifs du meurtre et les résultats de l'autopsie.

Face à l'immense émotion suscitée par ce crime sans précédent depuis 40 ans, conservateurs et Tr

VOIR ASSASSINS EN A 2

L'ONU crée un tribunal pour l'ex-Yougoslavie

d'après Reuter, AFP et AP
NATIONS UNIES

Le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé hier à l'unanimité de ses 15 membres de créer un tribunal international chargé de juger les personnes responsables de crimes de guerre dans l'ancienne Yougoslavie.

Pendant ce temps, l'ONU reprenait son aide humanitaire à la Bosnie et les responsables de Sarajevo recommençaient à distribuer des secours aux habitants de la ville autour de laquelle le cessez-le-feu semblait respecté. La situation demeurait dépendant très critique dans l'est de la Bosnie et les États-Unis mettent sur pied une opération de parachutage des vivres aux populations musulmanes assiégées par les milices serbes.

La décision du Conseil de sécurité était attendue depuis des semaines. C'est la première fois qu'un tel tribunal sera mis en place depuis les fameux procès de Nuremberg et de Tokyo contre certains dirigeants de l'Allemagne nazie et du Japon, immédiatement après la Seconde Guerre mondiale.

«Les principes de Nuremberg ont été réaffirmés», a lancé l'ambassadeur des États-Unis à l'ONU, Mme Madeleine Albright, en parlant de «résolution historique». Cependant, a-t-elle ajouté, contrairement à Nuremberg, le tribunal pour l'ex-Yougoslavie ne sera «pas un tribunal des vainqueurs. Le seul vainqueur qui prévaudra dans cette tâche sera la vérité», a dit Mme Albright.

Pendant qu'Ottawa souscrivait entièrement à la décision du Conseil de sécurité, l'ambassadeur de France, Jean-Bernard Mérimée, a parlé de «décision de grande portée. Pour la première fois dans l'histoire, les Nations unies vont mettre sur pied une juridiction pénale internationale (...). Le Conseil de sécurité vient de décider, de manière solennelle, qu'il ne laissera pas les crimes dans l'ex-Yougoslavie impunis et qu'il ne tolérera pas qu'ils continuent à être commis».

L'ambassadeur bosniaque à l'ONU, Muhamed Sacirbey, a quant à lui «redouté que les atrocités continuent» parce que, selon lui, toutes les résolutions des Nations unies n'ont pas eu à ce jour «l'effet dissuasif escompté».

Le secrétaire général Boutros Boutros-Ghali devra établir des propositions détaillées dans les deux mois à venir sur le fonctionnement d'un tel tribunal. Le conseil devra avaliser son rapport avant de créer officiellement ce tribunal.

La résolution, dont la France est l'initiatrice, précise que le Conseil de sécurité «décide la création d'un tribunal international pour juger les personnes présumées responsables de violations graves du droit humanitaire international commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991». La poursuite du «nettoyage ethnique» et le viol des femmes musulmanes sont cités dans le préambule du texte.

Le Conseil de sécurité constate que «cette situation constitue une menace à la paix et à la sécurité internationales» et est «résolu à mettre fin à de tels crimes et à prendre des mesures efficaces pour que les personnes qui en portent la responsabilité soient poursuivies en justice».

La décision de créer ce tribunal d'exception est consécutive au rapport présenté par une commission de cinq experts des Nations unies sur les crimes de guerre. Ceux-ci ont compulsé des montagnes de documents fournis par des organisations gouvernementales

VOIR TRIBUNAL EN A 2

■ Le premier tribunal international depuis Nuremberg et Tokyo. Page C 16

Concours pour la présélection

ROYAL

06 FÉV. - MARS - AVRIL

NE MANQUEZ PAS LE BATEAU PRÉSELECTIONNEZ-VOUS

Permis du Québec

OFFRE UNIQUE

POUR TOUS LES DÉPARTS

ENTRE LE 16 FÉV. 93 ET LE 28 AVRIL 93

ACHETEZ UN (1) BILLET au prix régulier adulte* et obtenez le deuxième au prix annoncé

Départs de DORVAL

\$219

Taxes et services \$80.00 inclus

RESTRICTIONS:

- Vous devez réserver et payer avant le 27 février 93.
- NON-APPLICABLES
- Pour les départs qui correspondent aux retours situés entre le 15 et le 21 avril 1993.
- Pour tous les départs (excluant le dimanche) dont le retour se fait un dimanche.
- Minimum 2 personnes par dossier.
- Simple, triple et enfants, déduire \$05 par passager du prix régulier (A-E), le minimum possible étant de 219\$ par personne (A-E).
- La durée du séjour ne doit pas excéder 14 nuits. Après cette limite, la promotion est toujours applicable mais en ajoutant les suppléments en vigueur.
- Base tarifaire: Voir prix révisés no.6.
- IMPORTANT: Pour les dates où la promotion ne s'applique pas, si réservée et payée avant le 27 février 1993, une réduction de 30\$ (A-E) s'appliquera.

FORT LAUDERDALE: Lun., Mar., Jeudi, Vend., Dim.

ST. PETERSBURG / WEST PALM BEACH: Sam.

ORLANDO: Mer., Sam., Dim.

JET USA INC.

VACANCES HOLIDAYS

La Connexion Floride

Consultez votre agent de voyage

Demain dans La Presse



Vivre

La mode pour toute la famille

■ A force de rêver du jour où ils seront « forts et grands », les jeunes ont fini par imiter les adultes dans leur habillement. Pour en savoir davantage sur la place qu'occupe la mode dans un contexte familial, La Presse consacre, à compter de demain, ses deux prochains numéros du cahier Vivre au dossier mode-famille. On y trouvera, entre autres, des statistiques sur le budget d'une garde-robe familiale, des entrevues avec des familles et des idées pour renouveler son look à l'approche du printemps. On y apprendra de plus que le prix et le confort sont les deux notions qui priment lorsqu'un membre de la famille s'achète un vêtement. Du style, on veut bien, mais c'est d'abord le rapport qualité-prix que l'on examine, constate notre collaboratrice Viviane Roy. A lire demain dans le cahier Vivre de La Presse.

Correction

■ Contrairement à ce que La Presse écrivait dans son édition de vendredi, le caporal Paul-Normand Chevalier, de la Sûreté du Québec, n'a pas été débouté en Cour d'appel dans sa demande d'obtenir un procès devant jury. En fait, la Cour d'appel entendra le caporal Chevalier dans la semaine du 24 mai. S'il échoue dans sa tentative d'être jugé par un jury, son procès pour trafic de cinq kilos de cocaïne devant juge seul aura lieu à Saint-Jérôme aux dates suivantes : du 7 au 17 septembre, puis du 12 au 22 octobre. Nos excuses.

Collectes de sang

- Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :
 - à Montréal : Centre des donneurs de sang, 2991 est, rue Sherbrooke, Centre commercial Maisonneuve (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h ;
 - à Blainville : organisée par le Club Lions Sainte-Thérèse, école Plateau Saint-Louis, 425, boul. Curé-Labelle, de 10 h 30 à 20 h 30 ;
 - à Saint-Laurent : STCUM Saint-Laurent, 3000, rue Guénette, de 9 h 30 à 16 h.

Une fillette de neuf ans est accusée de tentative de meurtre sur un bébé

Agence France-Presse LONDRES

■ Une fillette de neuf ans a comparu hier à huis clos devant un tribunal de grande instance écossais, accusée de tentative de meurtre sur un bébé de deux mois.

L'enfant, qui ne peut être nommée pour des raisons légales, est accusée d'avoir tenté d'étouffer la petite Louise Moore, âgée de neuf semaines, le 15 février. Louise, que sa mère avait retrouvée blessée dans son berceau, avait dû être hospitalisée.

Cette affaire intervient alors qu'un autre meurtre, celui du petit James, deux ans, dont deux

garçons de 10 ans sont accusés, suscite depuis plusieurs jours une vive émotion dans tout le pays et relance le débat sur la délinquance juvénile.

Les deux garçons de 10 ans ont été entendus hier par un juge pour enfants pendant qu'une foule en colère se pressait devant le tribunal.

La fillette, elle, a comparu à Paisley, à côté de Glasgow, devant une juridiction pour adultes et non un jury pour enfants, fait extrêmement rare en Écosse pour une enfant aussi jeune, mais légalement possible.

Le juge l'a placée sous l'autorité des services sociaux en attendant un complément d'enquête.

SUITE DE LA UNE

NATIONNAIR

Nationair a déjà essuyé un refus

plan. Les locuteurs d'appareils, à qui Nationair doit 15 millions, ont récemment accepté d'étaler leurs créances.

Mais selon nos informations, Nationair devra faire beaucoup plus que présenter un plan financier pour convaincre Ottawa de lui venir en aide. « La compagnie devra notamment démontrer qu'elle peut développer une relation harmonieuse et durable avec ses employés », a commenté hier une source gouvernementale.

Une entente de principe est intervenue au cours du week-end entre Nationair et ses quelques 450 agents de bord, mettant ainsi

fin à un conflit de travail de 15 mois. En conférence de presse hier, M. Claude Lévesque, vice-président marketing de Nationair, a nié que la compagnie ait subi des pressions de la part d'Ottawa pour mettre fin au conflit. « Nous n'avons pas reçu d'ultimatum. Nous avons seulement senti que c'était préférable de reprendre les négociations », a dit M. Lévesque.

Nationair doit maintenant réintégrer ses employés syndiqués qui étaient en lock-out depuis 15 mois. M. Lévesque a indiqué que la compagnie embauchera les 320 agents de bord qui ont remplacé les employés en lock-out. Un arbitre devra intervenir pour déterminer le niveau d'ancienneté de l'ensemble des employés en vue

des mises à pied déjà prévues pour la période creuse de l'automne.

Le transporteur de Mirabel devra aussi répondre aux critiques formulées par le ministre Corbeil qui a reproché à la compagnie, la semaine dernière, de lancer de nouvelles liaisons dont la rentabilité est douteuse au moment où elle éprouve de sérieuses difficultés financières.

Ottawa a notamment demandé aux transporteurs de réduire la surcapacité qui a pour effet d'abaisser les prix mais d'ajouter de l'encre rouge sur les bilans financiers. Hier, le ministre Corbeil a menacé de légiférer pour forcer les transporteurs aériens à réduire leur surcapacité si l'industrie n'adopte pas une nouvelle discipline.

Nationair a franchi un premier pas en ce sens hier en annonçant

l'abandon, dès vendredi, de sa liaison Toronto-Ottawa lancée il y a un mois. « Cette liaison n'était pas rentable », a indiqué M. Lévesque. La compagnie n'entend toutefois pas « pour l'instant » abandonner ses autres liaisons régulières, notamment sur le corridor Montréal-Toronto qui est rentable.

Le vice-président marketing de Nationair se dit confiant d'obtenir l'appui d'Ottawa. Il rappelle que Nationair réalise un chiffre d'affaires de 300 millions et embauche 1300 personnes directement au Canada. Nationair contribue aussi à 53 p. cent aux activités de l'aéroport de Mirabel. □

CHICANE

Une chicane de pelletage entre voisins finit mal

a rouvert; ils se sont engueulés. Moi, je suis retourné travailler en me disant qu'ils allaient sûrement régler ça », a enchaîné M. Richard.

Quelques minutes plus tard, Pierre Blanchet gisait sur le plancher du corridor, probablement mort des suites d'un traumatisme crânien. Claire Tremblay appelait à l'aide. Claude Richard est retourné dans le corridor. « Il était à terre. Il hurlait en se tenant le ventre, sa femme pleurait et M. Roy s'en allait calmement vers l'ascenseur, comme si de rien n'était... »

Affolée, Mme Tremblay a raconté comment le suspect a asséné une série de coups de poing sur la figure et à la poitrine de Blanchet. Steve Turner, qui habite à côté, a entendu les cris de la femme et est aussitôt sorti de chez lui. « M. Blanchet était pantelant, à quatre pattes. Le sang lui sortait par le nez et la bouche. »

Turner a demandé à sa mère d'appeler Urgences-santé. Puis, il a tenté de ranimer la victime qui venait de s'affaïsser et de perdre conscience. « Je l'ai retourné. Je lui ai penché la tête en arrière. Il ne respirait presque plus. Je lui ai fait un massage cardiaque, mais il n'avait plus de souffle, ses lèvres étaient bleues. Je crois qu'il était déjà mort », a relaté le jeune homme à La Presse.

« Une bonne quinzaine de minutes plus tard », selon ce dernier, les premiers ambulanciers arrivaient sur les lieux. Trop tard. « Je leur ai dit: Grouillez-vous, il ne respire presque plus. Mais ils n'avaient pas l'air pressés », a déploré Turner, commis dans une épicerie du nord de la ville.

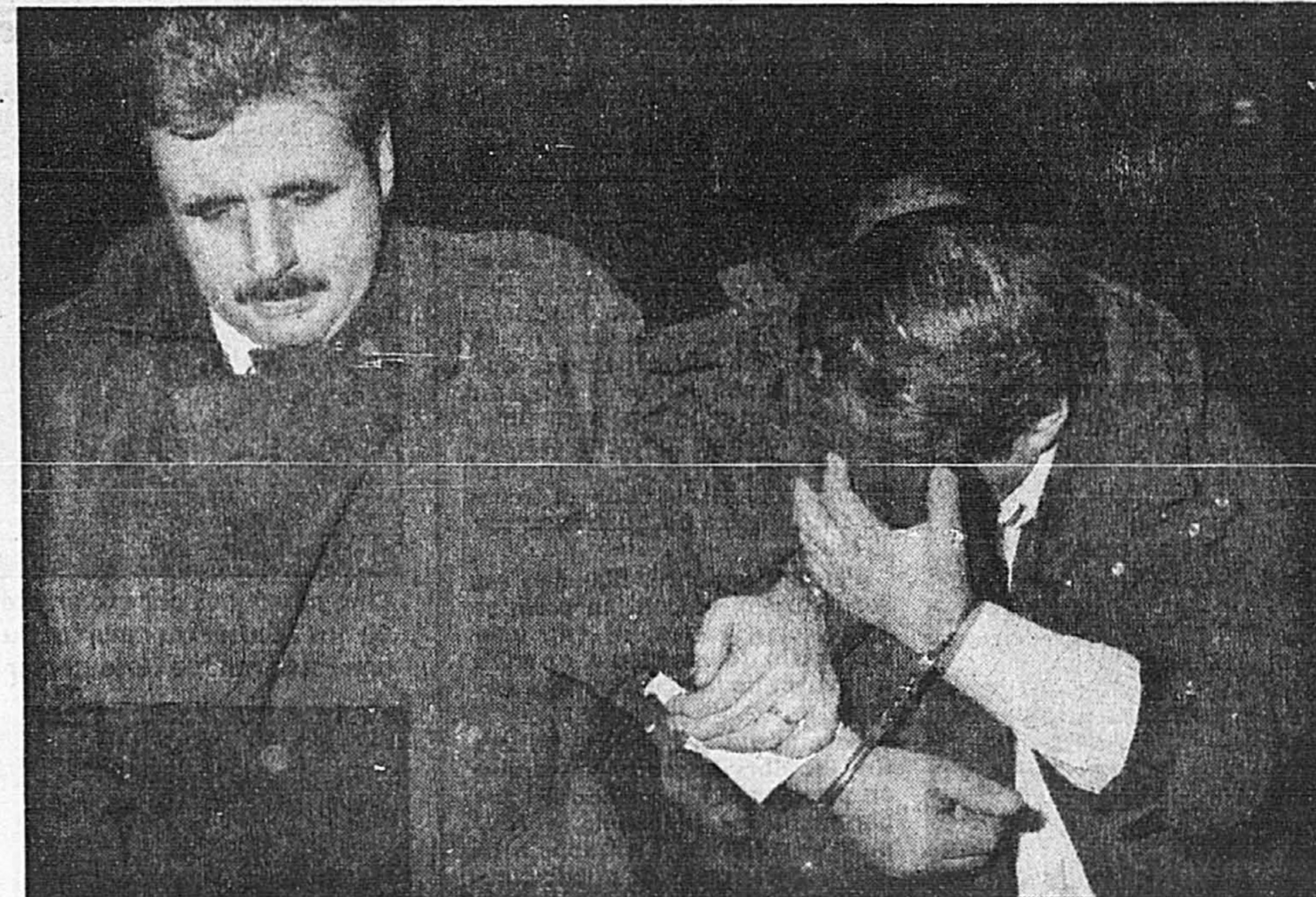
Les policiers du poste 55 n'ont pas mis de temps à retracer le suspect, Robert Roy, un chauffeur d'autobus d'écoliers. Il attendait sagement dans son appartement quand il a été arrêté. Il sera inculpé aujourd'hui pour homicide involontaire.

Sa femme était bouleversée par ce qui s'est passé, lorsque La Presse l'a appelée: « Mon mari est un gars honorable. Il n'a jamais fait de mal à personne, jamais! » a-t-elle lancé, un motton dans la gorge. Le concierge de l'immeuble n'a jamais eu de trouble avec lui, pas plus qu'avec M. Blanchet qu'il décrit d'ailleurs comme un « jeune homme bien rangé ».

L'enquête sur le 12^e meurtre de l'année à Montréal a été confiée aux sergents-détectives Normand Hébert et Guy Latulippe, sous la direction du lieutenant-détective Jean Ostiguy, de la section des homicides de la CUM. Une autopsie doit révéler aujourd'hui les causes exactes de la mort de Blanchet. □



Steve Turner a tenté en vain de ranimer la victime du douzième meurtre à survenir sur le territoire de la CUM depuis le début de l'année.



Robert Roy sera accusé aujourd'hui d'homicide involontaire.

ASSASSINS

Les assassins de James comparaissent

vaillistes ont réagi par un discours prônant une répression accrue des jeunes délinquants.

En vertu du Criminal Justice Act de 1991, les tribunaux peuvent demander aux parents de payer une amende et infliger des travaux communautaires aux jeunes de 16 et 17 ans coupables de crimes. Mais les adolescents de 15 ans ou moins ne peuvent être gardés en détention. Ils sont en général sermonnés puis transférés dans un centre local, dont le plus souvent ils s'enfuient.

Le premier ministre John Major a donné le ton du débat politique en appelant la population à une « croisade contre le crime ». « La société doit condamner un

peu plus et comprendre un peu moins », a-t-il dit.

Dans sa foulée, le ministre de l'Intérieur Kenneth Clarke a affirmé qu'il fallait prendre des mesures urgentes contre les jeunes criminels, qu'il a qualifiés de « sales petites bêtes », responsables selon lui de la majorité des vols commis en Grande-Bretagne (en hausse de 40 p. cent en trois ans selon les chiffres officiels).

Accusant les travailleurs sociaux d'incompétence, M. Clarke s'est dit favorable à une nouvelle loi qui permettrait l'incarcération des enfants âgés de 12 à 15 ans.

Toujours dans le camp des conservateurs, le député Ivan Lawrence, qui préside la Commission parlementaire pour les affaires intérieures, a demandé la réouverture des maisons de correction

et le retour des châtiments corporels. Un autre élu tory, Sir Rhodes Boyson, a mis en garde contre la multiplication de milices privées si la répression venait à faire défaut.

L'opposition travailliste a présenté pour sa part à la presse un programme intitulé « Resserrer l'étou sur la délinquance juvénile ». Ce plan, qui constitue un net durcissement de la position du Labour, réclame notamment une augmentation des places disponibles dans les centres d'éducation surveillée.

Le discours « musclé » de la classe politique a été critiqué par la Fondation pour la réforme des prisons, qui a souligné que déjà 21 p. cent des détenus en Angleterre sont âgés de moins de 21 ans, contre 11 p. cent en France et 6 p. cent en Espagne. Selon la

Fondation, plus de la moitié des jeunes emprisonnés deviennent des récidivistes.

Seule la presse a tenté réellement de mettre le problème en perspective, en estimant que l'augmentation de la délinquance juvénile devait aussi être analysée comme une « perte des valeurs morales » dans une société en crise qui vient de dépasser le cap des trois millions de chômeurs.

Selon le Daily Telegraph, pourtant proche du pouvoir, les conservateurs ne devraient pas oublier à quel point les comportements anti-sociaux sont liés à l'état général de la société. Pour le Times, également conservateur, « il serait utile d'entendre des ministres concéder que le chômage et la récession jouent un rôle, car ils rendent la délinquance encore plus tentante ». □

TRIBUNAL

L'ONU crée un tribunal pour l'ex-Yugoslavie

tales ou privés. L'ancien premier ministre polonais Tadeusz Mazowiecki a également dirigé une enquête pour le compte de la Commission des droits de l'homme de l'ONU.

La Commission des crimes de guerre élabore une banque de données répertoriant les crimes de guerre dont il existe témoignage, les noms des victimes ainsi que les auteurs et témoins présumés de ces crimes.

Jusqu'à présent, la commission n'a identifié aucun tortionnaire présumé. Pourtant, l'ancien secrétaire d'État Lawrence Eagleburger avait rendu publique en décembre dernier une liste avec

quelques noms. Il avait également dit que le président serbe Slobodan Milosevic et le chef serbe de Bosnie Radovan Karadzic figuraient parmi ceux qui devaient expliquer ce qu'ils avaient fait pour s'assurer que leurs forces respectaient le droit international.

Des juristes français, italiens et de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE) ont déjà transmis séparément des propositions au Secrétaire de l'ONU, où un groupe de travail est en voie de constitution.

Mme Albright a estimé que la poursuite de la violence dans l'ex-Yugoslavie constituait « un test » pour la communauté internationale, en particulier sur la manière dont « on doit répondre aux problèmes des minorités ethniques et religieuses dans l'après-guerre froide ». □

La quotidienne

à trois chiffres 363
à quatre chiffres 0016

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Commandes ou corrections lundi au vendredi de 9 h 30 à 17 h 30 285-7111	
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7202
COMPTABILITÉ	285-6892	National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement : numéro 1400 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518. RENSEIGNEMENTS 285-7272



08-2

MARDI

CODE DU JOUR

23 FÉVRIER 1993

CONCOURS

pour La Diètee P.G.L. en famille

BON DE PARTICIPATION La Presse

Nom : _____ Age : _____
Adresse : _____ App. : _____
Ville : _____
Code postal : _____ Téléphone : _____

Écoutez CKAC 73 et le réseau Télé Média, avec Paul Gérin-Lajoie, les lundis, mardis et mercredis à 19 h 20. Une dictée différente sera donnée à chaque jour, jusqu'au mercredi 31 mars. L'invitée de la semaine : Mme Louise Latraverse. Faites parvenir votre dictée du jour avec votre bon de participation La Presse dûment rempli à : Concours « La Diètee P.G.L. en famille » Fondation Paul Gérin-Lajoie C.P. 7373, succursale A, Montréal, Québec H3C 4A5. Un indice vous sera donné à 18 h 19 sur la chaîne Vidéoway, câble 10.

TEXTE DE LA DICTÉE DU MARDI 16 FÉVRIER

Il a tant plu qu'on ne sait plus dans quel pays il a plus plu. Mais au surplus, s'il eût moins plu, ça meût plus plu. En Afrique, pourtant, le manque de pluie est catastrophique.

CKAC 73 AM
TELEMEDEIA
Hydra-Québec
L'INDUSTRIELLE ALLIANCE
vidéoway
Vidéotext

Petite tempête, misérable lundi...

ÉRIC TROTTIER

Les tempêtes de neige font sûrement la joie des enfants, qui ont congé d'école cette semaine, mais les automobilistes en avaient plus qu'assez, hier. Plusieurs travailleurs auraient sans doute préféré aller jouer au hockey avec leurs enfants plutôt que de subir les foudres de l'hiver, une fois de plus.

Montréal n'a reçu que dix centimètres de nouvelle neige; à comparer aux 60 centimètres de la semaine dernière, ce n'est rien. Pourtant, les conducteurs (chauffeurs et chauffards) en ont arraché plus que lors des deux dernières tempêtes.

Ainsi, la police a enregistré plus de 250 accidents dans la région métropolitaine, dont un carambolage qui a fait six blessés, dont un grave, hier matin, sur l'autoroute 40, à la hauteur de la sortie Brien, à Repentigny.

L'agent Michel Brunet, de la SQ, a expliqué que plusieurs centaines de sorties de routes avaient aussi été observées. La situation est devenue telle qu'on a dû fermer l'autoroute 15 durant près de trois heures, en après-midi, entre Saint-Jérôme et Blainville. «Tout le monde prenait le champ!» a dit un policier.

La cause de toutes ces mésaventures? La chaussée, devenue glissante en raison de la poudrière et des forts vents, à un point tel que les voyageurs avaient parfois la sensation d'être des Denis Savard ou des Mario Lemieux sur quatre roues. Même à Montréal, les rues étaient plus dangereuses que la semaine dernière après les deux tempêtes, et plusieurs accrochages ont été signalés aux autorités policières.

Le tableau était encore plus sombre dans les Laurentides (20 cm de neige), en Outaouais (plus de 25 cm) et en Estrie



A Montréal, les conditions étaient plus difficiles hier qu'elles ne l'avaient été la semaine dernière.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

(16 cm). Chez nos voisins du sud de l'Ontario, c'est pas moins de 40 cm de neige qui étaient attendus et quatre morts sur les routes avaient été signalés hier soir dans cette région.

Monsieur Météo (Environnement Canada) a pour sa part prévu quelques flo-

cons de neige (encore) pour ce matin. Le ciel se dégagera graduellement demain et le soleil fera une nouvelle apparition. Le mercure devrait alors atteindre les moins 14 degrés Celsius.

La Ville de Montréal a enfin indiqué que le transport de la neige (on n'avait même pas fini d'enlever les restes de la

dernière tempête!) devrait commencer aujourd'hui.

Automobilistes, faites attention aux panneaux orange et noir. Car, contrairement aux arbitres de hockey, les fonctionnaires municipaux ne manqueront pas de vous coller une punition dans votre pare-brise.

Montréal s'adapte aux congés scolaires d'hiver

JEAN-PIERRE BONHOMME

La semaine des vacances d'hiver du monde scolaire (la «semaine de relâche» d'un million d'élèves du primaire et du secondaire), actuellement en cours, est entrée dans les moeurs et la ville de Montréal en prend acte. Montréal prend à sa charge plusieurs services de la marmaille: elle s'organise, elle adapte ses multiples services en fonction des années à venir. Les familles ont ainsi, en quelque sorte, une certaine alternative aux sports d'hiver familiaux ordinaires.

C'est ce qu'a indiqué hier Mme Stella Guy, directrice des services régionaux au Service des Loisirs et du développement communautaire.

L'implication de la ville de Montréal, en cette semaine de congé, signale Mme Guy, a pour objet de «tenir compte de la nouvelle réalité sociale». L'engagement a deux volets: l'organisation des «camps de jour», avec services de garde, et l'adaptation des services municipaux ordinaires aux besoins des jeunes: arénas, bibliothèques, piscines, maisons de la culture et le reste. Il s'agit d'établir qu'on peut bien se divertir à Montréal, dit-elle.

La municipalité a ainsi retenu les services d'une centaine de moniteurs qui amènent 2500 jeunes personnes dans des «camps de jour». On pratique dans ces «camps» — cela peut se dérouler au Parc des îles, par exemple — diverses activités, dont le ski de fond. L'été, ce sont 11 000 enfants par semaine qui profitent de ces camps de jour.

Les parents qui ont enregistré leurs enfants à temps — cela devait être il y a quinze jours environ — profitent de services de garde tôt le matin. Ils sont «libérés» pour leurs autres activités. En temps ordinaire, les centres de loisirs de la ville, dans chacun des neuf arrondissements, ont aussi une équipe permanente de moniteurs.



PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse

Tout est bon pour s'amuser en cet hiver de neige abondante.

Tous les autres enfants, ceux qui ne participent pas aux services encadrés, ont, cette semaine, un accès plus facile aux services municipaux. Pour se renseigner à ce sujet les intéressés doivent téléphoner au bureau des loisirs de leur arrondissement. On peut signaler, par

exemple, que la bibliothèque municipale centrale, bien que son pavillon principal de la rue Sherbrooke soit fermé pour des réparations, a une annexe qui reste ouverte, elle, plus longtemps qu'à l'ordinaire. Les mardi, mercredi et jeudi de cette semaine cette «Centrale annexe» d'à côté est ouverte de 9 h à 22 h au lieu de midi à 21 h. Les piscines, les arénas sont ouverts le matin.

Les maisons de la culture ne sont pas en reste: Frontenac, par exemple, offre des spectacles et des ateliers. Le studio 1 de cette maison est transformé en «cirque»: ces Circofolies auront certes du succès.

Les grandes pistes de ski de la campagne ne sont pas pour autant fermées, loin de là. Bien que ces sports «alpins» soient davantage destinés aux élèves du collégial qu'au primaire, les propriétaires de stations facilitent les choses.

Les élèves qui ne profiteront pas des services municipaux et qui ne se résigneront pas à revoir la grammaire iront peut-être aux sports d'hiver. Le président de la station Orford, M. Fernand Magnan, par exemple, signale que les tarifs du remontee-pente sont assouplis. Chez lui on peut faire du ski à l'heure: 12,25\$ la première heure et 5,00\$ pour les autres; les enfants ne payent que 7,95\$ la première et 3,00\$ les autres.

Non, les propriétaires de stations de ski ne glissent pas sur l'or: la récession a fait mal, reconnaît M. Magnan. Mais, à Orford, en tout cas, du 26 décembre à dimanche dernier, la station avait déjà accueilli, dit-il, «autant de clients que durant toute l'année dernière». Les choses vont donc «mieux». Et puis, 98 des 103 stations du Québec sont encore ouvertes. La neige aidant... les «733 000 skieurs actifs» devraient s'en donner à cœur joie.

Ancien Centre Paul-Sauvé: trois scénarios de construction

GILLES GAUTHIER

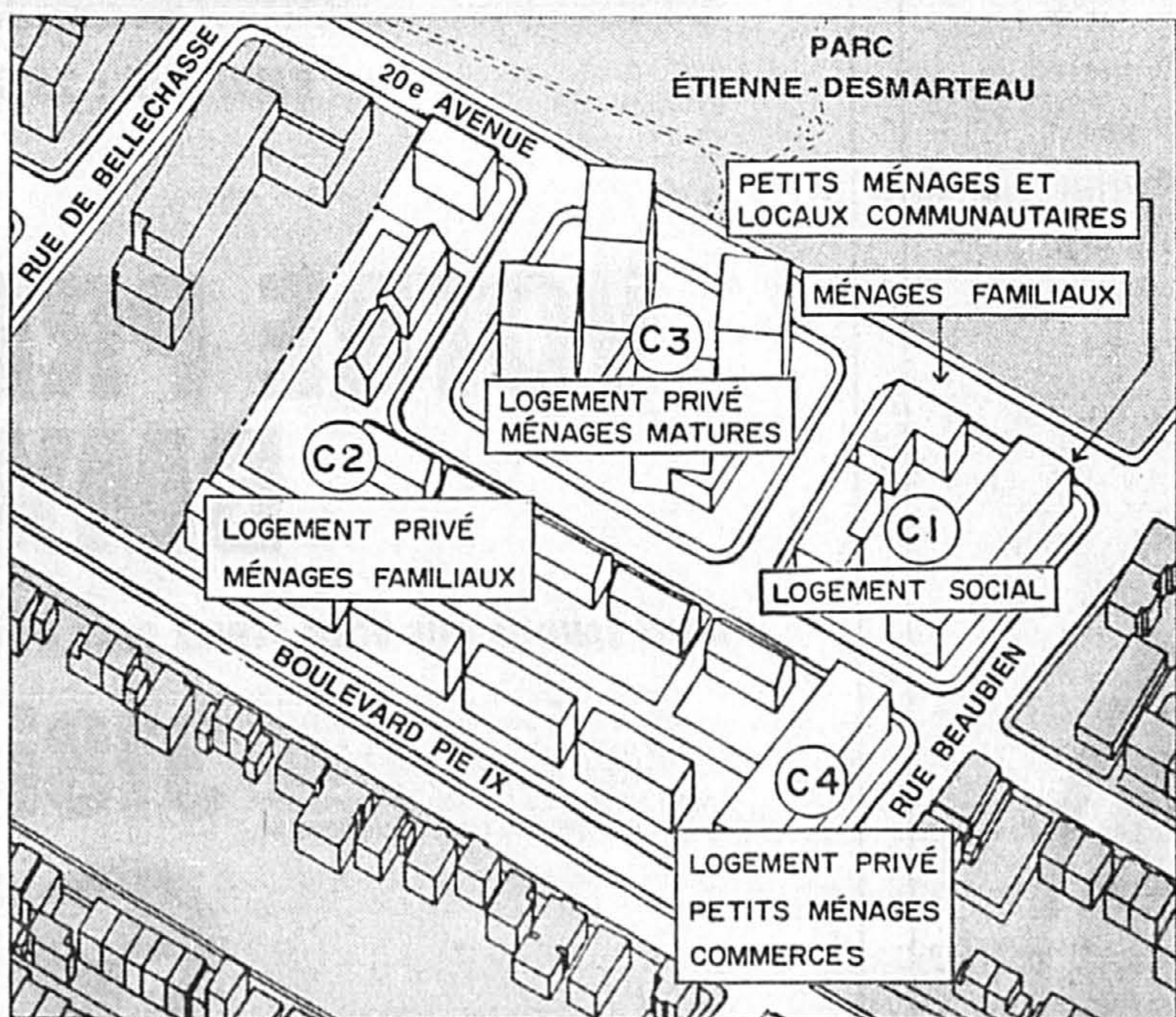
La ville de Montréal soumettra en mars à une consultation publique trois scénarios de construction de logements sur les terrains de l'ancien Centre Paul-Sauvé, dont un prévoit entre autres l'érection de quatre tours, soit deux de dix étages, une de douze et une de huit étages.

L'administration Doré espère que la construction débutera au printemps 1994 et estime qu'elle s'étalera sur trois à cinq ans. Deux des hypothèses prévoient la construction de 360 logements et l'autre, 400. Dans les trois cas, 80 de ces logements auront un caractère social (HLM, coopératives et organismes sans but lucratif) et seront destinés «prioritairement aux personnes seules et aux familles monoparentales».

Un autre scénario suggère des constructions de trois et quatre étages et le troisième de deux à six étages. Les trois hypothèses prévoient l'aménagement de locaux communautaires, dont une salle polyvalente pour les adolescents et une autre pour les adultes, et l'intégration de trois à cinq commerces sur Beaubien à proximité de Pie-IX.

Le responsable de l'habitation au comité exécutif, John Gardiner, a expliqué hier que la ville fera plus tard cette année un appel de propositions auprès du secteur privé et qu'un seul «promoteur» sera retenu pour ce projet.

Il a précisé que 45 p. cent des habitations seront constituées de maisons se vendant entre 125 000 \$ et 160 000 \$. Certaines compteront trois chambres à



coucher et seront destinées aux familles et les autres voudront répondre aux besoins des «petits ménages tels les préretraités ou retraités propriétaires de duplex et triplex».

Les logements destinés aux premiers acheteurs compteront pour 35 p. cent du

projet. Une partie d'entre eux, de dimensions réduites et conçue pour les couples et personnes seules, coûtera moins de 75 000 \$. D'autres, destinés aux «familles recherchant un logement doté des caractéristiques d'une maison» se vendront moins de 125 000 \$.

Les autres 20 p. cent seront constitués

par les logements sociaux et ce volet sera réalisé, comme celui des locaux communautaires, dans le cadre soit du programme d'aliénation de terrains aux coops et organismes sans but lucratif, couple au programme d'aide fédéral-provincial, soit par l'entremise de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM).

L'administration municipale prévoit que le projet amènera entre 800 et 900 nouveaux résidents et entraînera des investissements globaux de l'ordre de 45 millions.

Les audiences publiques seront tenues par le Bureau de consultation de Montréal (BCM). Le projet sera expliqué par les représentants de la ville lors d'assemblées publiques qui se tiendront les 3 et 4 mars à la salle de la paroisse St. Brendan, sur la 15e avenue, près de Rosemont. Les citoyens et groupes pourront faire entendre leurs opinions lors d'audiences qui se tiendront les 23 et 24 mars au même endroit.

Le BCM soumettra son rapport au comité exécutif le 14 avril et il sera présenté au conseil municipal le 10 mai. Il faudra modifier le zonage avant de procéder à l'appel de propositions auprès des promoteurs immobiliers.

Tout en admettant que le taux d'occupation des logements à Montréal atteint 8 p. cent et qu'il se situe normalement à moins de 3 p. cent, M. Gardiner a déclaré que l'administration «ne ralentira pas le développement sur le territoire de la ville à cause d'une situation exceptionnelle et ponctuelle qui va se redresser dans le temps».

L'EXPRESS DU MATIN

OSSEMENTS RETROUVÉS

Les pompiers ont retrouvé hier soir les ossements de la dame de 91 ans portée disparue depuis l'incendie du Château Pierrefonds, un centre d'accueil de Sainte-Genève complètement détruit par les flammes, dimanche matin. Les morceaux découverts seront analysés afin de confirmer qu'il s'agit bien des os de la dame disparue, dont l'identité n'a toujours pas été révélée. Les 30 autres pensionnaires du Château Pierrefonds ont dû se reloger dans des hôtels de Montréal, hier, en attendant d'être relogés dans un autre centre d'accueil.

ACCIDENT DE SKI MORTEL

Une adolescente de 14 ans s'est tuée en dévalant une pente de ski alpin, hier matin, à New Richmond, en Gaspésie. Marie-Eve Cyr, de New Richmond, venait d'attaquer la piste numéro trois lorsqu'elle a perdu la maîtrise de ses skis avant de heurter violemment une souche. Elle a été transportée d'urgence à l'hôpital de Maria, où elle est morte vers 15h. Selon les témoins, elle se trouvait en position de descente (down hill) au moment où elle a perdu le contrôle.

CIMON CANDIDAT DU BLOC

Le leader du comité de sauvagard du bureau de poste de Saint-Clément, Richard Cimon, briguera la candidature du Bloc québécois dans le comté de Rivière-du-Loup-Kamouraska. Il devra toutefois faire la lutte à M. Paul Crête, président du Bloc québécois de l'Est du Québec, qui annoncera officiellement sa candidature dès que la date de la convention sera déterminée. M. Crête occupe les fonctions de directeur de personnel et secrétaire général au cégep de La Pocatière. Le comté est représenté depuis 1984 par le conservateur André Plourde.

LE «ROI DE LA FAILLITE»... FAIT FAILLITE

Tout juste avant le début du recours collectif qui allait être entendu contre lui, Michel Sainte-Marie, un soi-disant redresseur financier qui a conseillé à des centaines de personnes de faire faillite pour liquider leurs dettes, a à son tour fait faillite. C'est demain que devait débuter l'audition du recours collectif intenté par l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) du nord de Montréal au nom de quelque 1500 clients frustrés de Sainte-Marie. Dans sa déclaration pour obtenir une faillite, Sainte-Marie n'a fait état d'aucun actif (ni meuble, ni voiture, ni maison) mais de dettes de... 338 452 \$. Sainte-Marie est par ailleurs poursuivi en vertu de la Loi sur la faillite pour ses conseils et subira son enquête préliminaire le 31 mai.

COLLISION FUNESTE

Il était trop tôt hier, pour connaître les circonstances exactes d'une violente collision frontale de deux motoneiges, qui a fait un mort et deux blessés graves, dimanche après-midi, près de Drummondville. Denis Dessureault, âgé de 28 ans, de St-Pierre de Sorel, aurait succombé à une hémorragie interne. Sa compagne de randonnée, Brigitte Cournoyer, âgée de 25 ans, aussi de Saint-Pierre de Sorel, a subi de telles blessures à une jambe et à une hanche qu'elle a été transférée à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour y recevoir des soins spécialisés. Quant à l'autre conducteur, le docteur René DeMontigny, âgé de 41 ans, médecin omnipraticien de Saint-Germain, il a subi de nombreuses fractures, en particulier à une jambe, qui ont nécessité son transport dans un autre centre spécialisé, soit à l'Hôpital Charles LeMoine de Longueuil.

CONDANNÉ POUR VOL DE BEURRE

Un sexagénaire de Trois-Rivières sans le sou a été condamné à payer une amende de 25\$ pour avoir volé du beurre et un peu de bœuf haché afin de se préparer un repas. L'homme, qui a dit être un «enfant de Duplessis», a expliqué au juge Guy Lambert, de la Cour du Québec, qu'il avait commis le vol dans un supermarché pendant le temps des Fêtes. Son réfrigérateur étant vide et voyant les paniers débordants de gens faisant leur épicerie de Noël, il a dit n'avoir pu résister à l'idée de se faire une bonne fri-cassée. Le service de sécurité du magasin avait toutefois intercepté l'homme, qui a été accusé de vol.

SAISIE DE 16 KG DE COCAÏNE

La police canadienne a saisi 16 kg de cocaïne colombienne pure et a placé hier en détention six résidents de Toronto qu'elle présume être d'origine colombienne. Accusés d'avoir importé au Canada de l'héroïne et de la cocaïne, ils ont été inculpés de trafic de drogue.

PROCÈS DE MARINES

Le procès de quatre Marines américains accusés d'avoir violé une adolescente de 12 ans sur les Plaines d'Abraham de Québec, en août 1991, a de nouveau été retardé. Le procès, qui devait débuter hier à Québec, a dû être reporté au 22 mars.

La réforme de l'assurance-chômage siphonnerait 27 millions à Montréal

MANON CORNELLIER
Presse Canadienne
OTTAWA

■ L'adoption du projet de loi C-113 pourrait faire perdre aux Montréalais jusqu'à 27 millions en prestations d'assurance-chômage en 1993.

C'est ce que révèle une étude réalisée par le service des affaires institutionnelles de la ville de Montréal et dont le député libéral Alfonso Gagliano a obtenu copie.

«Selon nos estimations, les Montréalais auraient reçu près de 726 millions de dollars en prestations d'assurance-chômage en 1993. Avec la réforme proposée, c'est un peu moins de 700 millions qu'ils recevront, soit 27 millions de moins. En 1994, l'effet sera encore plus important puisqu'ils recevront 51 millions de moins que les 732 millions prévus», écrivent les deux auteurs, MM. Richard Arteau et Hugues Chantal.

Selon le projet de loi C-113, les personnes qui quittent volontairement leur emploi sans pouvoir invoquer un motif valable n'auront plus droit à des prestations d'assurance-chômage. Il en sera de même pour les personnes qui sont congédiées pour incompétence. Par ailleurs, à partir du 4 avril, les nouveaux chômeurs verront leurs prestations réduites de trois p. cent.

À la suite de ces changements, environ 3600 Montréalais devraient avoir recours à l'aide sociale, calculent les auteurs.

Selon MM. Arteau et Chantal, «l'impact de ces réformes se feront sentir chez les femmes et les jeunes». Ils soulignent que les travailleurs les plus pénalisés seront ceux qui sont les plus mobiles (50 p. cent des démissionnaires sont des jeunes), ceux qui travaillent à petits salaires dans des fonctions temporaires.

Ils rappellent que les taux de démission sont deux fois plus élevés dans les entreprises de moins de 20 employés que dans les entreprises de plus de 500 employés.

Les personnes travaillant dans les services, en particulier dans l'hébergement, la restauration, les services de divertissements et de loisirs, ont des taux de démission très élevés, variant entre 24,2 et 36,6 p. cent.

Quant à l'autre volet de la réforme, soit la diminution des prestations de 60 à 57 p. cent, il affectera tous les prestataires. Selon les auteurs, l'économie des localités qui ont les plus fortes concentrations de chômage sera la plus affectée.

Selon eux, Montréal sera doublement pénalisée car le secteur des services y est concentré et on y retrouve un des plus forts taux de chômage au pays. De plus, ces pertes viendront s'ajouter à celles déjà subies à la suite de la première réforme de l'assurance-chômage effectuée par les conservateurs, celle de 1990 pilotée par le ministre Benoit Bouchard.

Les deux fonctionnaires municipaux évaluent ce premier manque à gagner des Montréalais à 412 millions sur cinq ans.

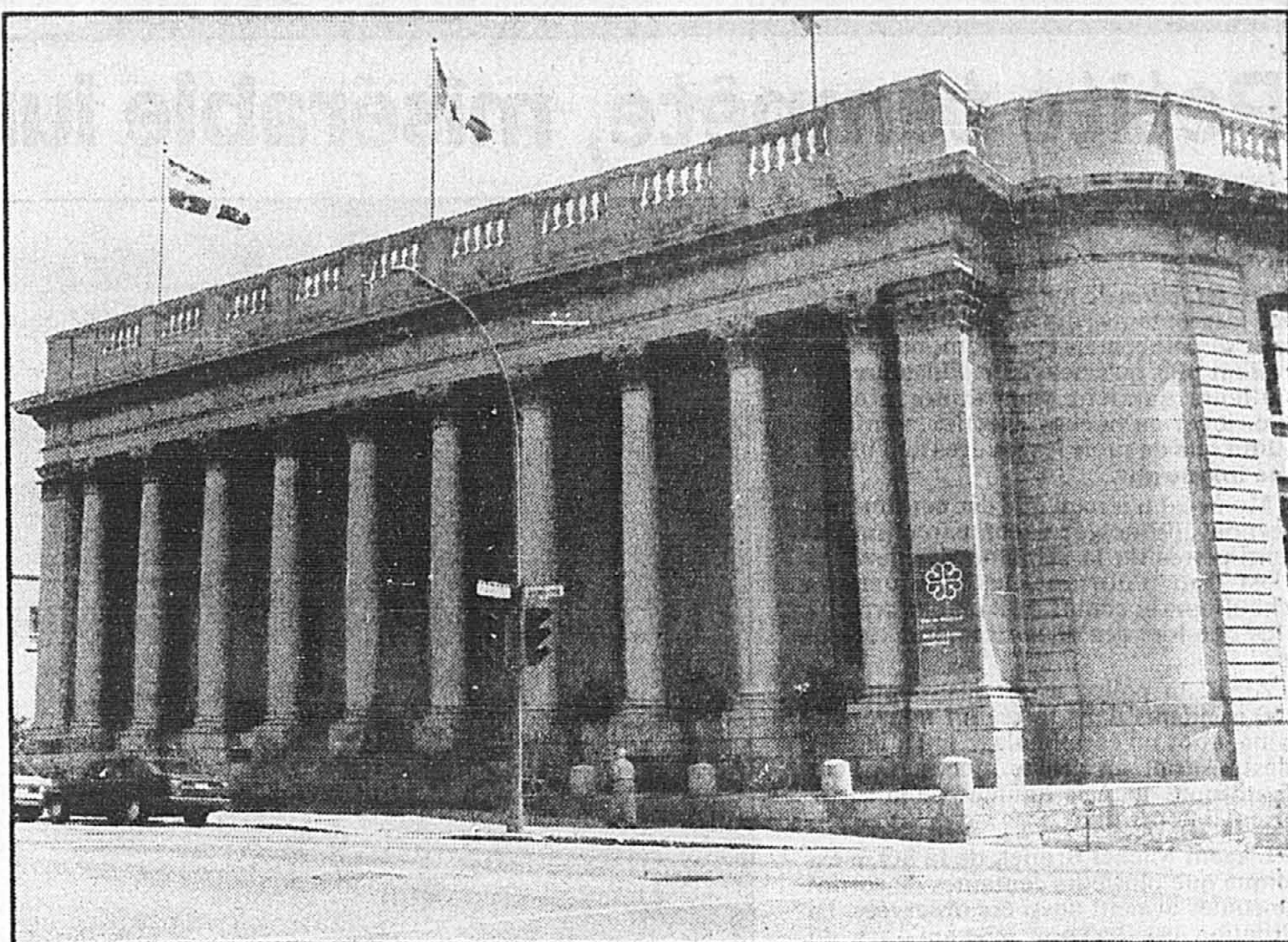
C'est au cours de la réforme de 1990 qu'on avait introduit une pénalité de six à 12 semaines pour les personnes quittant volontairement leur emploi sans motif valable.

L'autre mesure importante fut le retrait du fédéral du financement de la caisse de l'assurance-chômage, compensé par une hausse des cotisations des employés et des employeurs.

Les auteurs font remarquer que les décisions prises par le gouvernement depuis 1990 ont altéré la vocation du programme d'assurance-chômage, dont une partie croissante des fonds est maintenant destinée aux programmes de formation professionnelle.

«En plus d'empiéter dans un domaine de compétence provinciale, la pression financière exercée par ces débours déstabilise le fonds de la caisse et en accentue le déficit. Inévitablement, ces choix politiques conduisent à des mesures de resserrement qui affecteront de plus en plus l'accessibilité au régime d'assurance-chômage», concluent les auteurs.

Ils recommandent la création de deux fonds séparés et que Québec possède seul les leviers de la formation professionnelle.



Des caissons de béton d'origine (1914) feraient problème.

PHOTO La Presse

Des experts craignent que le plancher de la bibliothèque centrale s'effondre

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ L'immeuble principal de la bibliothèque municipale, celui de la rue Sherbrooke, restera probablement fermé pendant plusieurs semaines: des dalles de plancher menacent de s'effondrer, dont certaines sous le poids des livres.

C'est ce qu'ont indiqué hier divers porte-parole de l'administration municipale.

L'expert en structures du service des approvisionnements, M. Michel Granger, a dit hier que certaines dalles des planchers montrent un «fléchissement».

La structure même de l'immeuble n'est pas en cause, précise-t-il; il ne s'agit que de dalles horizontales piétonnes de la partie centrale de l'immeuble, celles qu'on trouve derrière la colonnade néoclassique dans les grands espaces communs.

La bibliothèque a été fermée

mercredi dernier; elle devait rouvrir le premier mars. M. Granger a dit qu'un rapport sera soumis à l'administration la semaine prochaine. Il a exprimé son «pessimisme» à cet égard. Pendant cet examen, les citoyens ont accès à l'annexe de la bibliothèque centrale située à côté, au 1160, rue Sherbrooke Est.

L'insuffisance des locaux de la bibliothèque municipale est notoire. La Presse a fait état de la carence à plusieurs reprises durant la dernière décennie.

L'immeuble, construit à partir de 1914 par l'architecte Eugène Payette, signalait alors la direction, est minuscule par rapport aux besoins de la métropole.

L'édifice a été très négligé depuis deux décennies et l'administration municipale a accordé un budget de trois millions pour le remettre partiellement en état. L'an dernier une somme de 200 000 \$ a été dépensée pour réparer la fenestration; les archi-

tectes ont permis que certaines d'entre elles continuent de pouvoir s'ouvrir. Le reste du budget devait bientôt servir à refaire la décoration, à concevoir une nouvelle balustrade dans la mezzanine centrale et à installer une climatisation.

Les dalles qui menacent de céder, a dit M. Granger, sont des caissons de béton qui avaient été fabriqués sur place lors de la construction de l'immeuble.

Un porte-parole de l'administration a dit que le comité exécutif de la ville étudie «diverses hypothèses» au sujet de la construction d'une nouvelle bibliothèque centrale. Mais il a indiqué que les études, à cet égard, ne progressent pas rapidement. Selon l'une de ces hypothèses, évoquée il y a quatre ans environ par des membres du comité exécutif, la nouvelle bibliothèque aurait eu front sur le square Berré; la gare d'autobus y aurait été intégrée en sous-sol.

Quatre ans pour avoir mordu des gardiens

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Pour sa conduite, que le juge André Trottier a qualifiée de barbare, le détenu séropositif Daniel Lesieur a été condamné hier à quatre ans de pénitencier.

Cependant, le magistrat a refusé d'accéder à la requête de la poursuite, qui lui avait demandé de déterminer une période fixe avant que Lesieur devienne admissible à une libération conditionnelle. Cette nouvelle mesure,

a expliqué le juge Trottier, s'applique aux pires crimes, ce qui n'est pas le cas ici.

La semaine dernière, un jury de six femmes et cinq hommes avait reconnu l'homme de 32 ans et originaire de Grand-Mère coupable de voies de fait et de menaces de mort, à l'endroit de quatre agents correctionnels du pénitencier de Donnacona, ainsi que de voies de fait causant des lésions à l'un d'eux, l'agent Denis Julien.

Les lésions causées aux agents correctionnels, a concédé le magistrat, se sont révélées mi-

neures sauf dans le cas de l'agent Denis Julien, qui a été mordu et lacéré au poignet gauche. Ces blessures, a noté le juge, se sont trouvées aggravées par le fait que Lesieur était porteur du virus d'immunodéficience acquise, situation que le détenu amplifiait en se disant sidéen.

«Comme le public, les agents de correction ont le droit d'être protégés», a ajouté le juge en notant qu'à la lumière de la feuille de route «révélatrice» de Lesieur, les sentences n'ont jusqu'à maintenant pas eu d'effet sur lui.

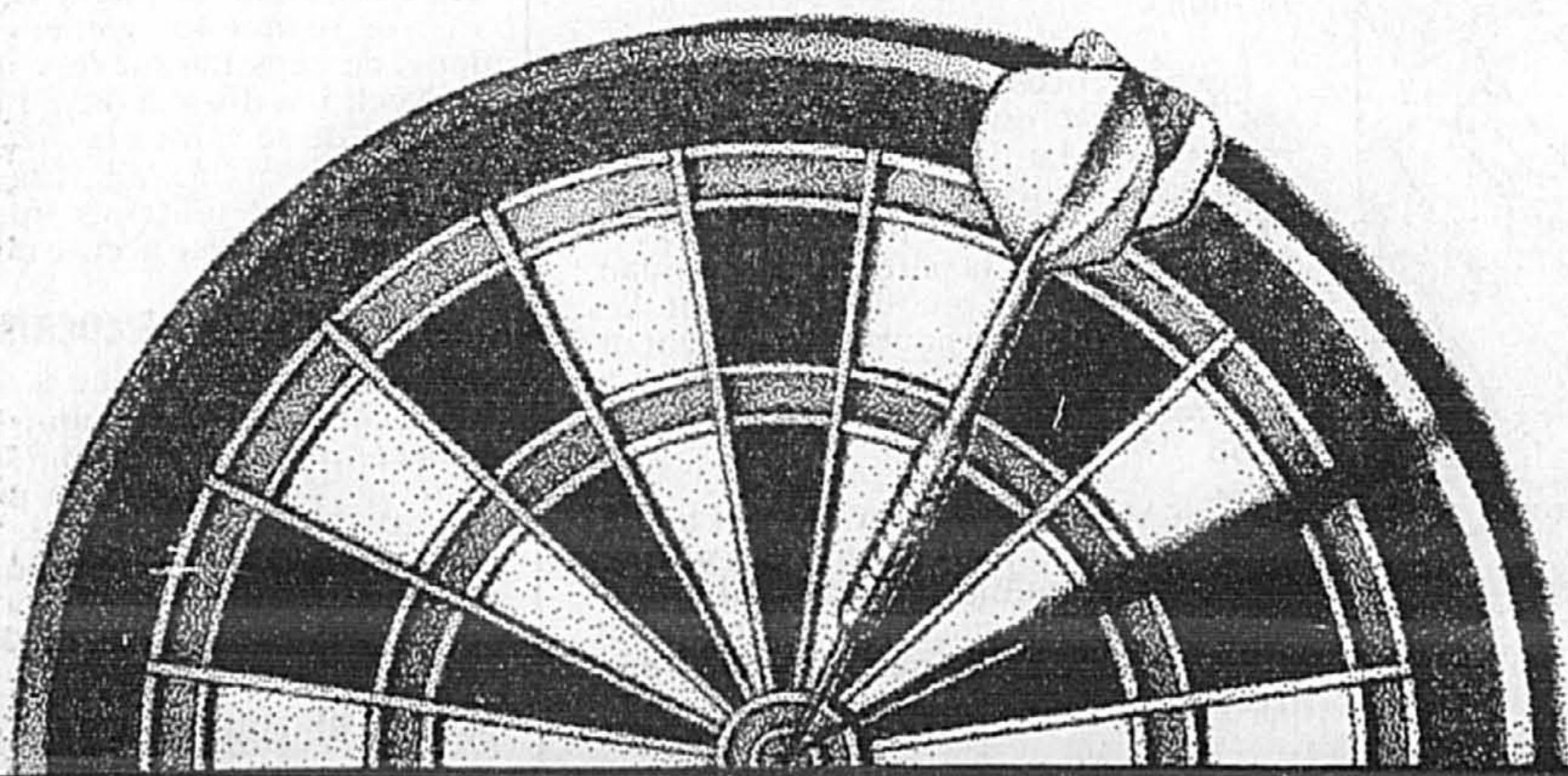
Pour votre REER,
visez le maximum!

Investissez à la bourse, tout en protégeant votre capital.

À la Fiducie Desjardins, nos conseillers sont en mesure de vous proposer une stratégie de répartition de placements qui vous donne accès aux marchés boursiers tout en garantissant que vous récupérerez, à échéance, un montant au moins égal à votre mise de fonds initiale.

Informez-vous!

Anjou 355-2050 • Brossard 445-3224 • Chicoutimi 549-5746
Hull 777-9119 • LaSalle 366-1175 • Laval : Complexe Daniel-Johnson 686-8840, Val des Arbres 668-5223 • Longueuil 679-2810
Montréal : Complexe Desjardins 286-3225, Peel / Sainte-Catherine 499-8440 • Pointe-Claire 630-3717 • Québec : Charlesbourg 626-2340, Sainte-Foy 653-6811 • Sherbrooke 566-5667.



Fiducie Desjardins
POUR GÉRER L'AVENIR



BMW 318i : 26 900*

VOTRE PREMIÈRE BMW

NOUS SAVONS QUE VOUS SERIEZ PRÊT À PAYER BEAUCOUP PLUS CHER!

La plus populaire de sa Série, la 318i s'avère une fière compétitrice. Dotée d'un moteur 4 cylindres de 1.8 litre, la cadette de cette prestigieuse Série vous surprendra par son comportement routier, sa tenue de route exceptionnelle,

318i

la solidité de sa construction et ses performances insoupçonnées. La 318i mérite fièrement sa place dans l'impressionnante Série 3 de BMW. Passez faire l'essai de votre première BMW chez l'un de vos concessionnaires BMW.



Canbec Automobiles Inc.
4090, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
731-7871

Boulevard St-Martin Auto Inc.
1430, Boul. St-Martin Ouest
Chomedey, Laval
667-4343/Mtl. 343-3412

Automobiles Jalbert Inc.
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
695-6662/343-3413

*P.D.S.F. pour la BMW 318i, modèle de base. Taxes et immatriculation en sus. Transport et préparation (493\$).

Le cadavre découvert à la Cité du Havre y avait été déposé

La victime, connue de la police, a été identifiée comme étant Gaétan Huchette-Désaulniers

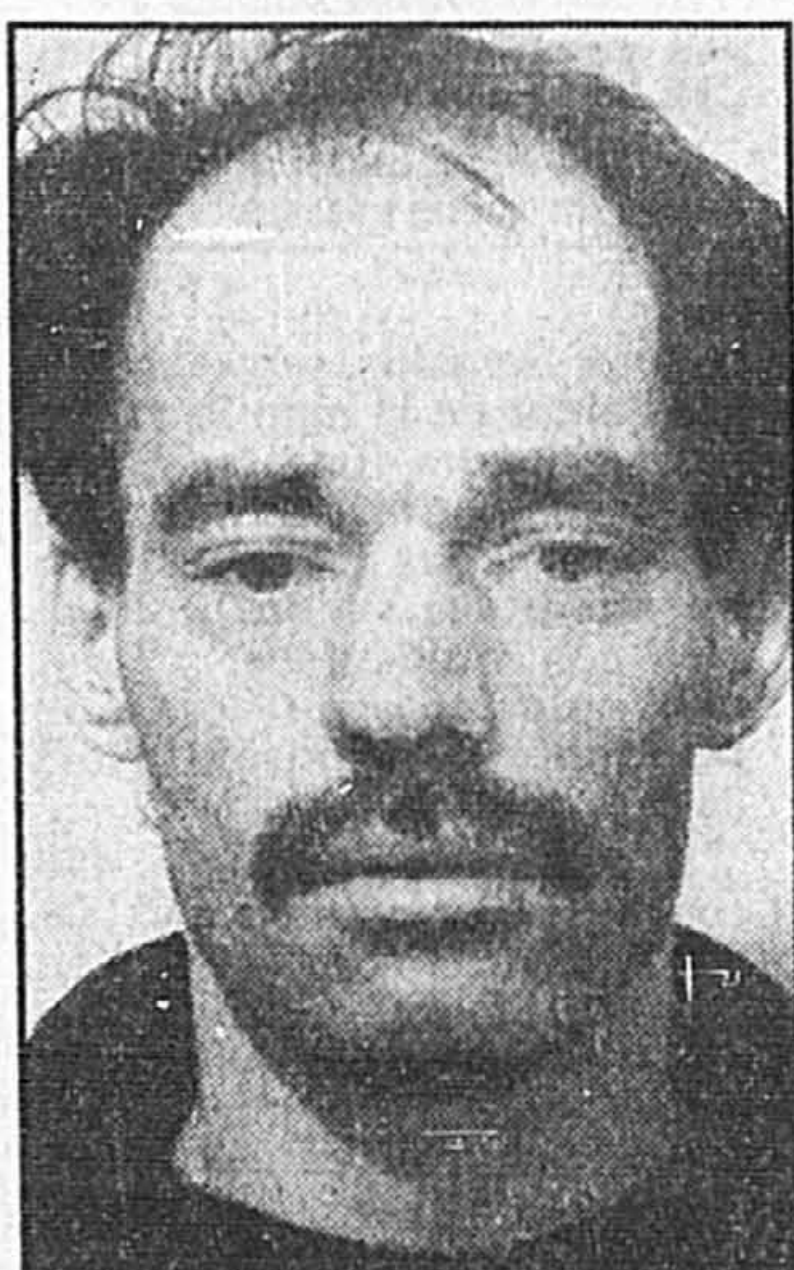
MARCEL LAROCHE

Une autre sombre histoire de règlement de comptes retient actuellement l'attention des policiers de la CUM chargés d'élucider l'assassinat d'un homme dont le cadavre gelé et ficelé a été découvert en bordure du fleuve, à la Cité du Havre, non loin du Vieux-Montréal.

Gaétan Huchette-Désaulniers, la victime de cet attentat meurtrier, avait de toute évidence été roué de coups à la tête quand son corps a été flairé par un chien, dans une descente menant au fleuve, à l'arrière du 2500, rue Pierre-Dupuis, à l'ouest de l'édifice Tropic Nord, à proximité d'Habitat 67.

La macabre découverte effectuée par un couple qui promenait son chien, vers 17 h dimanche, a évidemment amené sur les lieux un grand nombre de policiers de la CUM.

Après avoir constaté que toute cette affaire cachait un meurtre, le dossier a aussitôt été confié au lieutenant-détective Claude Causignac, de l'Unité des crimes contre la personne de la CUM.



Gaétan Huchette-Désaulniers

En plus des blessures à la tête, l'homme qui gisait sans vie, recroquevillé dans la neige, avait les pieds ligotés avec une corde en nylon jaune. Un lien identique était aussi enroulé autour de son cou et d'un poignet. Il était également en possession de papiers

personnels émis au nom de Gaétan Huchette-Désaulniers.

Selon les premières constatations policières, la victime semblait avoir été tuée ailleurs par un ou des inconnus qui se seraient ensuite débarrassés du cadavre en le transportant dans un endroit difficile d'accès, tout près du fleuve.

Les recherches entreprises par les sergents-détectives Jean-Claude Bergeron et Pierre Grignon, de la section des homicides de la CUM, ont finalement permis hier d'identifier positivement Gaétan Huchette-Désaulniers, 32 ans, sans domicile connu.

L'autopsie pratiquée au laboratoire de médecine légale de Montréal a révélé que cet individu connu des services policiers avait été mortellement frappé à la tête à l'aide d'un objet contondant.

Bien que l'enquête en soit à son tout début, tout indique pour l'instant que Gaétan Huchette-Désaulniers, la 12e victime de meurtre depuis le début de l'année sur le territoire de la CUM, a bel et bien été exécuté par un ou des inconnus qui ont transporté le cadavre jusqu'à la Cité du Havre, à l'endroit précis où un chien l'a flairé dimanche soir.



Plusieurs enquêteurs des homicides de la CUM s'affairaient autour du cadavre gelé et ficelé de la victime, trouvé à la Cité du Havre.

PHOTOS La Presse

On recherche deux hommes et une femme pour le meurtre de Ste-Sophie

MARCEL LAROCHE

Pendant que les résidents de Sainte-Sophie se disent révoltés par le meurtre crapuleux d'un commerçant de cette petite localité, abattu pour avoir résisté à un voleur, les policiers de la SQ multiplient leurs recherches en vue de retrouver trois individus, deux hommes et une femme soupçonnés d'être les auteurs de ce crime des plus gratuits.

Les enquêteurs de la SQ croient que l'assassin de l'homme d'affaires Paul Forget, tué de sang-froid par un bandit solitaire, a reçu l'aide de deux complices qui l'attendaient à l'extérieur du commerce cambriolé.

Propriétaire du dépanneur-épicerie AXPEC situé au 401, rue des Cèdres, à Sainte-Sophie, dans la région de Saint-Jérôme, Paul Forget, 46 ans, se trouvait dans son commerce, vers 19 h dimanche, lorsqu'un individu armé et portant cagoule y a fait irruption.

Après avoir exigé le contenu du tiroir-caisse et des cigarettes, le cagouillard aurait bousculé l'employée du dépanneur tout en braquant son arme dans sa direction. Témoin de cette scène et voulant sans doute protéger sa caissière, le commerçant se serait interposé entre le voleur et son employée.

Cette intervention lui a été fatale puisque le bandit a brusquement fait volte-face pour l'abattre à courte distance de plusieurs projectiles d'arme à feu, sous les yeux horrifiés de la caissière.

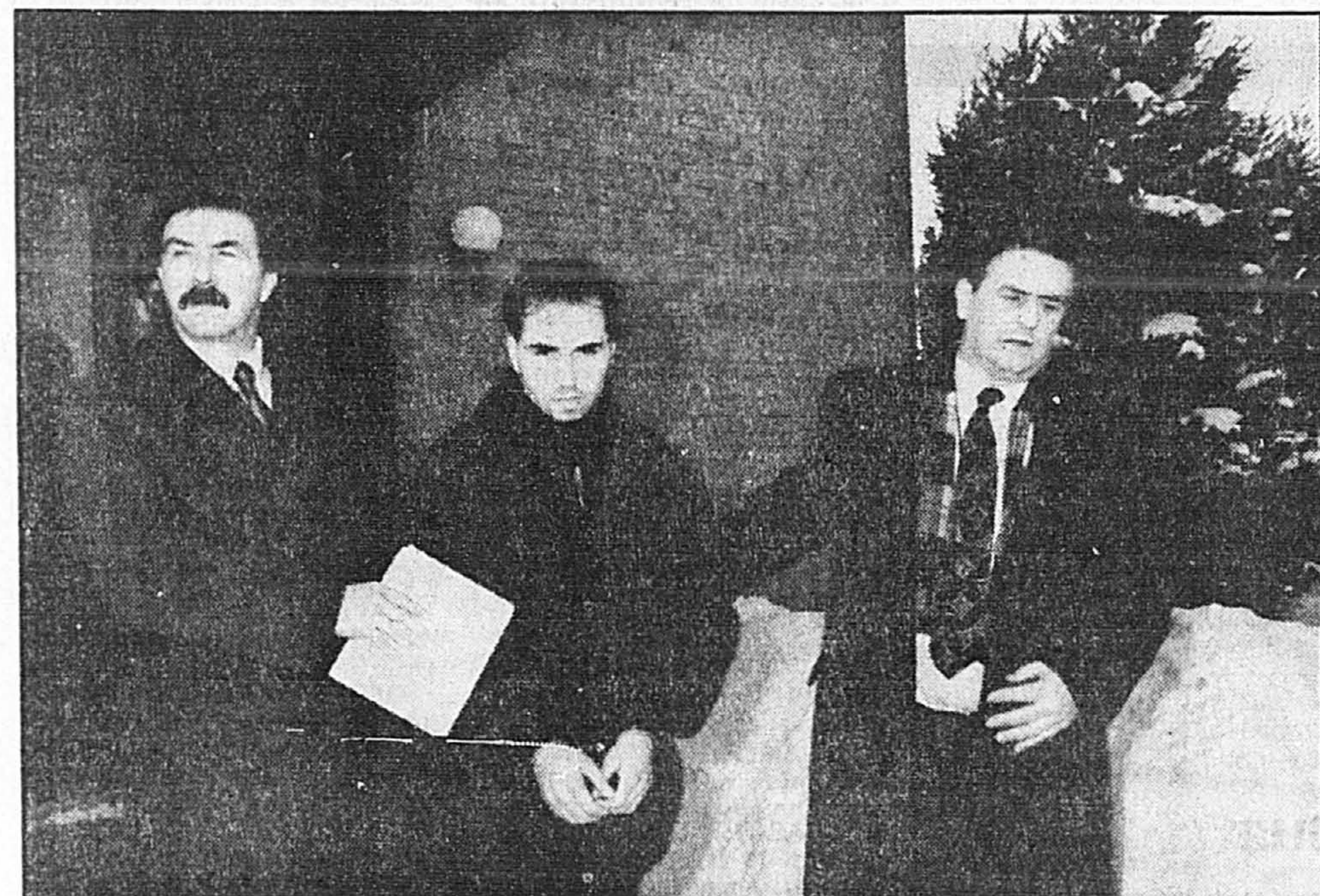
Le voleur a aussitôt pris la poudre d'escampette, laissant derrière lui l'argent et les cigarettes, pour ensuite s'engouffrer dans un véhicule stationné à proximité du dépanneur.

Pendant que la victime était transportée d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, où les médecins n'ont pu constater son décès, les policiers de la SQ déclenchaient dans la région l'opération 100 qui n'a malheureusement donné aucun résultat.

Les enquêteurs de la SQ ont cependant recueilli sur la scène de crime plusieurs éléments intéressants, dont une cassette vidéo qui aurait été en mode de fonctionnement lors de l'attentat meurtrier. Le contenu de cette cassette a déjà été soumis à un minutieux examen.

Par ailleurs, le voleur qui a sauvagement assassiné le commerçant Paul Forget mesurerait environ six pieds et serait très mince. Au moment de quitter en trombe le dépanneur, l'individu était attendu à l'extérieur par deux complices, peut-être un homme et une femme qui prenaient place à bord d'une voiture grise de l'année 1989, genre Chevrolet ou Chevette.

Toute personne possédant des informations pouvant faire progresser l'enquête dans ce dossier d'assassinat peut communiquer en toute discrétion avec les membres de l'Unité des crimes contre la personne de la SQ de Montréal, au (514) 598-4043, ou avec le superviseur, au (514) 598-4242.



Luc Tourangeau, entouré de l'agent Michel Salconi et du caporal Claude Francoeur.

PHOTO La Presse

Luc Tourangeau accusé du meurtre de son petit garçon de quatre ans

GEORGES LAMON

Luc Tourangeau, 27 ans, père du jeune Ian Lambert-Tourangeau âgé de quatre ans, mort étranglé samedi matin au domicile de ses grands-parents paternels, a été formellement accusé du meurtre au deuxième degré de son fils, hier au palais de justice de Longueuil.

Tourangeau a comparu hier après-midi et devra revenir ce matin. Le juge devrait alors fixer la date de son enquête préliminaire. En attendant, il devra attendre en prison.

C'est après plusieurs heures d'interrogatoire que les policiers de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec,

avaient finalement décidé d'arrêter l'homme et de l'incarcérer en attendant sa comparution au palais de justice, hier après-midi.

Rappelons que c'est au domicile même des parents de Luc Tourangeau (rue Lemoyne à Chambly), qui gardaient le bambin pour la fin de semaine, que l'enfant avait été trouvé sans vie, samedi matin vers neuf heures.

C'est le père, lui-même, qui avait appelé les ambulanciers. Ceux-ci n'ont pu réanimer l'enfant dont le décès a été constaté à l'hôpital du Haut-Richelieu.

La mère n'a appris la triste nouvelle que samedi après-midi des policiers de la Sûreté municipale de Chambly qui l'avaient rejointe à son domicile.

Tourangeau avait couché au domicile de ses parents où il était arrivé sans être attendu tôt samedi matin et, apparemment, selon sa version des faits, il ne savait pas que son fils était couché dans une chambre voisine du sous-sol.

D'ailleurs, il aurait prétendu qu'à son réveil, avant neuf heures, son fils était bien vivant.

Le jeune Ian dont les parents étaient séparés depuis un certain temps, était régulièrement gardé par ses grands-parents paternels.

Alertés vers neuf heures les policiers de Chambly sont arrivés sur les lieux; ils ont confié par la suite l'enquête à l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec.

On rouvre l'enquête sur la mort de la belle-soeur du suspect Paul Bernardo

Presse Canadienne TORONTO

Le Dr Jim Cairns, adjoint du coroner en chef de l'Ontario, a annoncé hier la réouverture de l'enquête sur la mort de Tammy Homolka, 15 ans, belle-soeur de Paul Bernardo, qui doit être inculqué accusé des meurtres de Kristen French et de Leslie Mahaffy.

À l'époque du décès de la soeur de l'ex-femme de Bernardo, la veille de Noël 1990, la coroner avait conclu que l'adolescente s'était étouffée dans ses vomissements.

Des informations reçues depuis l'arrestation de Bernardo ont cependant conduit à une réouverture de l'enquête, a déclaré le Dr Cairns, qui a refusé de préciser la nature de ces informations.

L'enquête va durer de quatre à six semaines, a-t-il noté, et va comprendre la participation de la police. Il est trop tôt, a-t-il dit, pour savoir s'il va falloir

procéder à l'exhumation du corps.

Bernardo, qui est âgé de 28 ans, a été accusé, la semaine dernière à Toronto, de 43 crimes sexuels commis dans la banlieue de Scarborough, dont certains remontent à 1983. Il est entre autres inculpé d'agression avec un couteau et une corde, de sodomie et de séquestration.

Mercredi à St. Catharines, Bernardo sera accusé du meurtre des deux adolescentes de la région, en plus d'agression sexuelle et de séquestration. Kristen French, 15 ans, a été assassinée au printemps de 1992, tandis que Leslie Mahaffy, 14 ans, a été tuée un an auparavant.

Incidentement, l'avocate de la couronne, Mary Hall, a fait savoir, hier, que le dossier du père de Bernardo ne serait pas rendu public. La sentence de Kenneth Bernardo, trouvé coupable de deux agressions sexuelles, doit être prononcée le 2 mars prochain.

La semaine dernière, la juge Patricia German, de la Cour de l'Ontario, a ouvert le dossier de Kenneth Bernardo à l'intention des enquêteurs dans les causes de French et de Mahaffy.

La police régionale de Niagara a déjà signalé qu'elle a placé sous surveillance constante un second suspect dans les meurtres des deux adolescentes.

Autant du côté de la police de Niagara que de celle de Toronto, cependant, on a refusé d'en dire davantage.

À St. Catharines, les perquisitions se sont poursuivies, hier, dans la maison qu'avait louée Paul Bernardo. Une seconde automobile a été retirée du garage, dimanche, après la première, une Nissan 240 SX.

Kidnapée en avril dernier, Kristen French a été trouvée morte deux semaines plus tard à Burlington. C'est à Burlington que Leslie Mahaffy a été enlevée, en juin 1991. Son cadavre dépecé a été trouvé dans des blocs de béton, au fond d'un lac de St. Catharines.

Deux avocats perdent leur droit de pratique pour avoir floué des clients

YVES BOISVERT

L'avocat Michel Dugas, de Joliette, a démissionné du Barreau la semaine dernière après avoir reconnu sa culpabilité à 13 fautes déontologiques aux dépens de quatre clients.

M. Dugas, un avocat bien connu à Joliette, où il pratiquait depuis 1979, a reconnu avoir fait une fausse déclaration au tribunal et s'être approprié illégalement plusieurs sommes d'argent déposées par ses clients comme avances.

L'ex-avocat a aussi admis avoir fait preuve de négligence dans ses rapports avec ses clients.

Au total, M. Dugas a utilisé illégalement 13 400 \$ reçus de divers clients à titre d'avances.

Devant les plaintes qui avaient été déposées contre lui au mois de janvier, M. Dugas a reconnu sa culpabilité et, avant d'attendre une sanction, a démissionné du Barreau.

Par ailleurs, Me Pierre Joli-

LES PROFESSIONNELLS DEVANT LA LOI

Coeur, un avocat de Sainte-Foy reçu au Barreau du Québec en 1959, a été radié pour sept ans la semaine dernière par le Comité de discipline du Barreau.

Joli-Coeur a détourné à son usage personnel 124 000 \$ avancés par ses clients à la fin des années 1970 et au début des années 1980.

L'avocat avait empoché l'argent que lui avait avancé la société Contel Service Corporation, qui venait de vendre deux filiales.

M. Joli-Coeur avait des problèmes avec le fisc et avait ainsi «emprunté» illégalement de l'argent à ses clients. Il les a remboursés depuis.

L'avocat a réussi à retarder l'audition du comité de discipline pendant plusieurs années par divers recours.

Comme la plainte avait été dé-

posée contre lui en 1986 et qu'il s'est comporté de façon exemplaire depuis, il demandait la clémence du comité de discipline des avocats. Le comité a rejeté cet argument: qu'il ait pris des recours pour retarder l'audition ne saurait être retenu contre lui, mais ne saurait non plus lui valoir la clémence du fait du temps écoulé.

«La gravité des infractions reprochées à (Joli-Coeur) n'a pas été atténuée par le temps», écrit le comité.

«Il est vrai que (l'avocat) a remboursé ses victimes, mais il l'a fait en utilisant un stratagème qui lui a permis d'éviter que les gouvernements provincial et fédéral saisissent sa maison pour payer ses dettes tout en la gardant par l'entremise d'un ami.»

Le comité est d'avis que Joli-Coeur a fait preuve de «fourberie», constate qu'il a trompé le comité de discipline et a commis des actes de nature à miner la confiance du public dans la profession. Il est condamné à une radiation de sept ans et à 5500 \$ d'amende, plus les frais de l'audience.

Skiez gratuitement avec AVIS



Avis loue des voitures GM, Chevrolet Corsica.

Ce week-end, donnez-vous en à coeur joie! Appelez Avis et profitez de nos tarifs irrésistibles de week-end sur toute une gamme de voitures entretenues conformément aux normes professionnelles d'Avis. De plus, recevez un billet de remontée gratuit à chaque jour de location. Montrez simplement votre contrat de location et les clés de la voiture Avis à la billetterie des centres de ski participants: Owl's Head, Mont-Olympia, Mont-Gabriel et Smuggler's Notch.

2900 \$* Kilométrage gratuit illimité

*Le tarif s'applique à une location minimale d'une journée portant sur un véhicule du groupe C et doit comprendre la nuit de samedi à dimanche. La période de week-end débute le jeudi à 7 h 00 et se termine le lundi à 11 h 59. Demandez le code tarifaire SL. En sus: les couvertures en option, les taxes et les frais de carburant. Le véhicule doit être retourné dans la ville où il a été loué. L'offre prend fin le 4 avril 1993.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE SPÉCIAL DE TROIS JOURS DE WEEK-END!

Appelez dès aujourd'hui pour en savoir davantage et pour réserver!

Montréal

1225, rue Metcalfe (à Ste-Catherine)
866-7906
505, de Maisonneuve E. (Terminus Voyageur)
288-9934
Aéroport de Dorval
636-1902
Aéroport de Mirabel
476-3481
215, boul. Hymus (au boul. St-Jean)
697-1813
6645, boul. Décarie
733-2847

Ville de Québec

7175, boul. Hamel O., Ste-Foy (418) 872-2861
Place Québec (hôtel Hilton) (418) 523-1075

Centre Mondial de Réservations 1-800-321-3652

AVIS

On y met du coeur.

Laidlaw: la Cour devra déterminer s'il y a prescription malgré l'infraction continue

GEORGES LAMON

■ En dépit du fait qu'il s'agissait d'une infraction continue en matière de pollution, y avait-il une prescription de deux ans dans le cas de Laidlaw?

C'est la question que le juge Claude Guérin, de la Cour supérieure, devra trancher en rendant son jugement prévu pour le 22 mars. Il s'agira en l'occurrence d'un jugement essentiellement fondé sur le droit.

Rappelons que la compagnie Services environnementaux Laidlaw (Mercier Limitée) avait été acquittée le 8 décembre 1992, par le juge Michel Mercier, de la Cour du Québec, d'une accusation d'avoir contaminé le sous-sol des lagunes de Mercier le 10 mai 1991. Le Procureur général du Québec, pour le ministère de l'Environnement, en a appelé de cette décision du juge Mercier en alléguant une mauvaise appréciation de la preuve et une erreur en droit quant à l'infraction continue.

Hier, Me Richard Rusk, pour la défense, a fait état de la jurisprudence ontarienne sur des articles

équivalents à ceux de la Loi sur la qualité de l'environnement au Québec. Il a rappelé qu'à la suite de ces sept jours de procès, faisant appel à cinq témoins experts dont trois de la poursuite, le juge Mercier avait très bien analysé la preuve devant lui. «C'est une cause d'espèce dans les circonstances», a noté Me Rusk.

À son avis, aucune preuve n'a été faite que les liquides contenus dans les barils se trouvaient dans les barils originaux. Au contraire, il a prétendu que c'était plutôt la pluie qui s'y était infiltrée. «On est loin d'avoir prouvé que Laidlaw a émis des contaminants dans le sol en 1991, a noté Me Rusk. Tout ce qu'on peut établir c'est que des contaminants ont été mis dans le sol par une personne X.»

Contaminants, rappelons-le, qui s'étaient propagés dans les lagunes de l'emplacement à Mercier.

Me Rusk a mis en évidence la bonne foi de Laidlaw qui avait même nettoyé l'emplacement au coût de six millions.

En réplique, Me Charles Charbonneau, pour le Procureur général du Québec, a particulièrement insisté sur le caractère continu de

l'infraction, comme il l'avait déjà fait.

«On a pollué depuis 1973 et on a continué à polluer», a-t-il lancé.

A son avis, le juge Mercier s'est posé la mauvaise question, car il n'aurait pas dû s'attarder sur ce qui s'était fait le 10 octobre 1991, mais aussi depuis 1973. Il s'agissait en fait d'une infraction qui durait depuis effectivement 1973 donc... continue.

D'ailleurs, le juge Guérin en intervenant dans le débat a lui-même reconnu qu'il y avait eu effectivement pollution et enfouissement de déchets dangereux.

«L'important c'est qu'il y a eu pollution et c'est reconnu, la compagnie l'a même enlevée», a insisté le juge Guérin.

Du reste le témoin expert de la défense avait lui-même admis que la compagnie avait pollué le sol.

Il s'est néanmoins étonné de la raison pour laquelle le Procureur général n'avait pas porté des accusations contre Laidlaw en spécifiant que cette émission remontait à 1973 et jusqu'en 1991. Il lui a reproché de s'être «enfermé» sur la seule période du 10 octobre 1991.

«Vous vous êtes créé des problèmes en vous imposant (en droit pénal) le fardeau de la preuve, a-t-il expliqué. C'est un fardeau difficile à démontrer.»

Me Charbonneau a rétorqué que des accusations n'auraient pu être portées sur une période avant 1991 parce qu'il y avait alors prescription de deux ans. Autrement dit, le gouvernement ne pouvait alors porter des accusations pour ces infractions.

Pourquoi le Procureur général avait-il décidé de «tempérer» plutôt que de porter des accusations «continues» — depuis deux ans? s'est encore interrogé le juge Guérin.

Me Charbonneau a admis qu'en cas de condamnation de la compagnie Laidlaw, il aurait demandé «une amende exemplaire de 100 000\$» — la loi prévoit des amendes pouvant aller de 6 000\$ à 250 000\$ par jour d'infraction.

Ce qui a fait dire au juge: «Je ne suis pas convaincu que c'est par magnanimité que le Procureur général s'est limité à cette accusation de 1991 et pas davantage. Ce n'était pas la bonne manière de porter des accusations... Enfin!»

Les propriétaires sont invités à contester la surtaxe lundi prochain

GILLES GAUTHIER

■ Peter Sergakis, principal organisateur de la manifestation qui se tiendra lundi soir prochain à l'hôtel de ville de Montréal pour protester contre la surtaxe sur les immeubles non résidentiels, prévoit que «plusieurs milliers» de personnes descendront alors dans la rue.

Il a rappelé hier que 450 contribuables avaient fait savoir leur mécontentement l'an passé à l'hôtel de ville, lors d'une séance du conseil municipal, après avoir reçu leurs comptes de taxes résidentiels.

«Je vais battre ça bien des fois lundi prochain», jure M. Sergakis, président de l'Association des propriétaires commerciaux du Québec, qui compte selon lui 6000 nouveaux membres depuis deux mois.

D'origine grecque, M. Sergakis prévoit que des représentants des communautés portugaise, chinoise et italienne prendront également la parole à cette occasion, soit en s'adressant aux manifestants à l'extérieur ou en posant des questions à l'Administration devant le conseil.

Jérôme Choquette, ex-ministre à Québec et ancien maire d'Outremont, pourrait également s'adresser aux protestataires, tout comme le président de la Ligue des propriétaires, Pierre Aubry, le conseiller municipal indépendant Michel Prescott, le leader du mouvement de désannexion de Pointe-aux-Trembles, Normand Paradis, et d'autres.

«On va aussi demander au maire Doré de sortir pour nous parler», a ajouté l'organisateur, qui se présente comme commerçant et président de Placements Sergakis, propriétaires, précise-t-il, de biens immobiliers dans le centre-ville ainsi que dans l'ouest et l'est de la municipalité.

Il met sur pied son propre service d'ordre pour la manifestation. Le directeur du poste 33 l'a appelé pour lui demander le nombre de participants afin de déterminer l'ampleur des effectifs policiers qui devront être envoyés sur place.

«On ne peut pas nous enlever le droit d'entrer dans l'hôtel de ville», a également déclaré M. Sergakis, qui admet que la température aura un effet certain sur le nombre et l'ardeur des propriétaires de locaux commerciaux qui se rendront dans le Vieux-Montréal.

M. Sergakis en veut notamment à la nouvelle mesure prévoyant que ces propriétaires paient la surtaxe à la Ville et se feront rembourser mensuellement par le biais du loyer. Il demande par ailleurs que la Ville fasse préparer un rôle annuel plutôt que triennal d'évaluation, que le Bureau de révision de l'évaluation foncière entende dans l'année «plutôt que trois ou quatre ans plus tard» les requêtes qui lui sont adressées et que les taxes soit diminuées pour les rapprocher de ceux des villes de banlieue.

Il veut aussi «que la Ville, qui agit comme s'il n'y avait pas de récession, se serre la ceinture comme nous en coupant ses dépenses».

Une agence pan-canadienne de promotion touristique?

Presse Canadienne
SAINT-JEAN, N.-B.

■ Le ministre fédéral du Tourisme, Tom Hockin, a proposé hier à l'Association de l'industrie touristique de créer un organisme national, chargé de coordonner la promotion du tourisme au Canada.

L'industrie touristique canadienne, a souligné le ministre, doit unir ses efforts pour rendre la promotion plus efficace et aug-

menter le nombre de touristes au pays.

Même en période de récession, a-t-il noté, le secteur touristique a constitué, l'an dernier, la quatrième source en importance de devises étrangères au Canada, rapportant 26 milliards.

L'organisme national, a indiqué le ministre, pourrait par exemple acheter de l'espace publicitaire dans des magazines américains, vantant les mérites du Canada mais fournissant également les numéros de téléphone d'un certain nombre de compagnies et d'hôtels.



Jeep

Eagle

vous dit

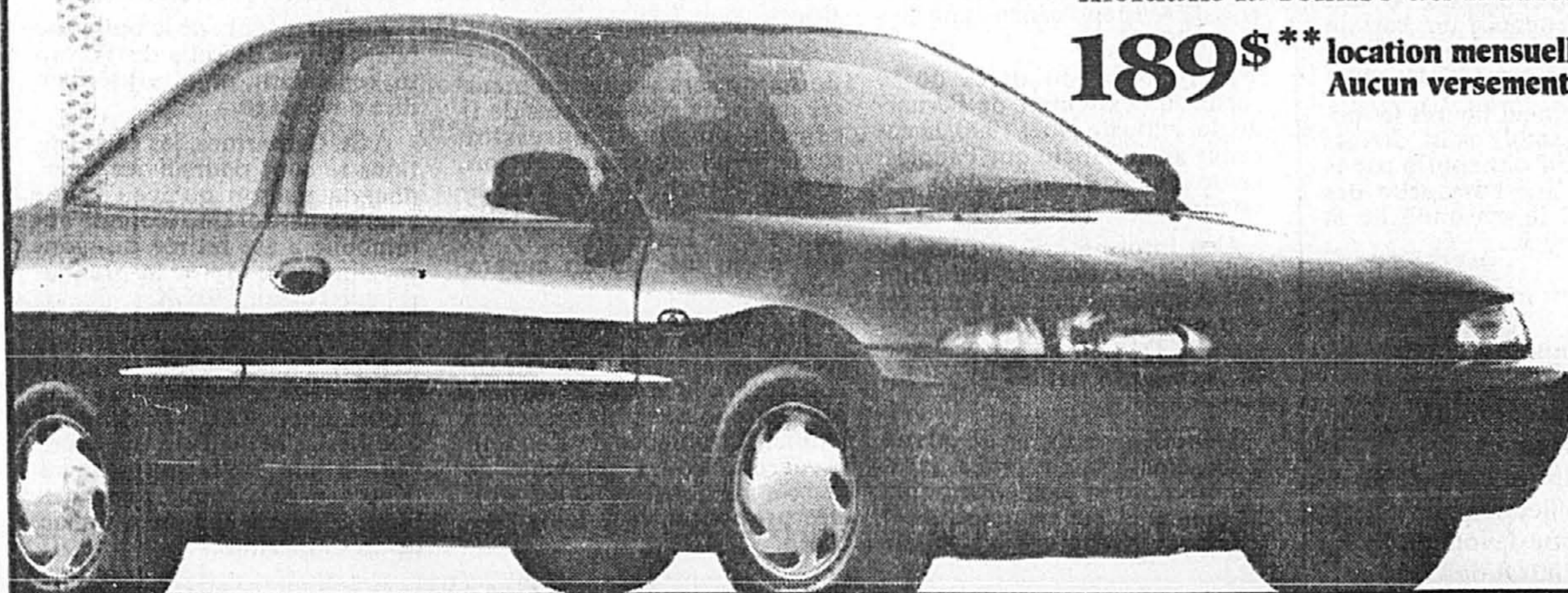
Mercredi!

1992 a été pour nous une année de ventes exceptionnelles. Pour vous remercier, nous vous faisons une offre incroyable sur la nouvelle Eagle Summit 1993.

8888\$

incluant la remise du fabricant.*

189\$** location mensuelle
Aucun versement initial



Eagle Summit 2 portes de Jeep et Eagle

- Plus d'espace jambes et tête que la Honda Civic
- Moteur 4 cylindres 1,5 litre, à injection multipoint
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Freins assistés à l'avant
- Système d'échappement en acier inoxydable
- Rétroviseurs extérieurs télécommandés



Berline Summit DL 11 683\$
incluant la remise du fabricant.*



Familiale Summit 12 995\$
incluant la remise du fabricant.*

Illustration légèrement différente du modèle annoncé.



Jeep
Eagle



Association des concessionnaires Jeep et Eagle du Grand Montréal

VOTRE CONCESSIONNAIRE JEEP ET EAGLE VOUS REMERCIE!

* Pour usage personnel seulement. Les prix indiqués comprennent la remise. Un taux de crédit du fabricant peut être offert au lieu de la remise. Les offres de remise sont de durée limitée et comprennent la TPS. En vigueur du 8 février 1993 jusqu'à ce que Chrysler Canada Ltée y mette fin. Les offres s'appliquent aux véhicules en stock chez les concessionnaires seulement. Ces offres annulent, remplacent et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre. P.D.S.F. pour les modèles indiqués avec groupe d'options 21A excluant les frais d'immatriculation, de transport et de taxe. Frais de transport: Eagle Summit 415\$. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Voir le concessionnaire pour les détails.
** Entretien de la location Clé d'Or, le locataire assume les frais tels que les contraventions et le kilométrage en sus de 100 000 km au taux de 0,06\$ le kilomètre. Les mensualités ci-dessus sont fonction d'un terme de 48 mois sans versement initial. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. Contrat de location à terme fixe, rachat non requis. Les mensualités ne comprennent pas l'immatriculation, les assurances et les taxes. Voir un concessionnaire pour les détails.

Montréal Trust
CPG à taux ascendant de 5 ans

JUSQU'À
12%

Faites **DÉCOLLER**
votre **CPG REER**

Profitez d'un taux de 6% la première année, de 6% la deuxième, de 8% la troisième, de 10% la quatrième et de 12% la cinquième. Le taux d'intérêt annuel effectif pour le CPG REER à taux ascendant de 5 ans du Montréal Trust est de 8,375%. Convertible après 2 ans. Demandez-nous tous les détails.

Offre d'une durée limitée. Appelez-nous dès maintenant: la date limite est fixée au 1^{er} mars 1993.



MONTRÉAL TRUST
DEPUIS 1889

Le CPG REER à taux ascendant de 5 ans du Montréal Trust est également offert pour les REER autorisés du Montréal Trust et est transférable dans un FERR. Placement minimal: 500\$. Intérêts composés annuellement. *Taux pouvant varier sans préavis.

Pour toute précision, appelez-nous dès aujourd'hui!

MONTRÉAL (CENTRE-VILLE)	OUTREMONT	273-7666	SAINT-LAMBERT	465-3265
Place Montréal Trust	POINTE-CLAIRE		VILLE MONT-ROYAL	735-1314
Succursale principale	Centre Fairview	695-5230	WESTMOUNT	932-6000
Niveau du métro	SAINT-BRUNO		QUEBEC	
Place Ville-Marie	Promenades St-Bruno	441-9030	Rue Saint-Amable	529-8041
Rue Saint-Jacques	SNOWDON		Charlesbourg	622-4289
	Chemin Queen Mary	488-7000	Saint-Jay, Place Laurier	659-4955
LAVAL				
Carrefour Laval		973-2040		

Normand Tremblay et son fils Dominic, des héros

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Le policier et marathonien Normand Tremblay, attaché à l'escouade tactique de la police de la CUM, et son fils Dominic, recevront la médaille du civisme du Québec pour un acte héroïque accompli le 30 juin 1991.

Les deux Tremblay, respectivement âgés de 40 et de 16 ans au moment où ils se sont illustrés, seront au nombre des 61 Québécois qui recevront une médaille ou une mention d'honneur, le 18 mars, à l'occasion d'une cérémonie officielle à laquelle prendra part à Québec le ministre de la Justice, Gil Rémillard.

Parmi ces 61 personnes, un récipiendaire d'origine portugaise, M. George Adalberto Bonilla, recevra une médaille à titre posthume.

Le 30 juin 1991, deux adolescents s'amusaient près du barrage de Pointe-des-Cascades, le dernier avant le lac Saint-Louis, à l'ouest de l'île de Montréal. Trop près du bord, ils tombent dans les eaux tumultueuses qui tourbillonnent sur un fond rocheux.

Constatant qu'ils sont en sérieuse difficulté, un pêcheur, M. Bonilla, se jette à l'eau pour leur porter secours, mais il est lui-même happé dans un remous. Un

témoin court vers le village pour demander du secours.

Normand Tremblay, davantage connu pour ses exploits en course en pied que pour son travail de policier, et son fils veillent à ce qu'on alerte les services d'urgence et ils se précipitent sur les lieux du drame, à un kilomètre de leur domicile.

Sur place, ils constatent que les deux jeunes imprudents ont réussi tout seuls à sortir de l'eau, mais que leur secourreur, M. Bonilla, a sombré.

Moins bon nageur que son fils, Tremblay décide que c'est à lui de se lancer à l'eau de manière à ce que le meilleur nageur reste au bord pour que, si les choses tournent au plus mal, il y ait quelqu'un qui soit en mesure d'intervenir en dernier lieu, avec plus d'efficacité.

Il attache un câble à sa ceinture et Dominic tient l'autre extrémité. Il plonge. Au bout d'un moment, il trouve le sauveteur disparu. Au prix de multiples écorchures contre les rochers, le père et le fils parviennent à hisser la victime à terre et pratiquent aussitôt la respiration bouche à bouche.

L'effort est inutile, M. Bonilla ne reprendra jamais conscience. Les eaux tourbillonnantes l'ont projeté avec force contre les pierres et il a succombé à une fracture du crâne, apprendra-t-on à l'autopsie.

Des pilotes perdent leur cause

Presse Canadienne
OTTAWA

Un tribunal des droits de la personne a rejeté une plainte déposée par un groupe de pilotes et d'agents de bord qui estimaient être victimes de discrimination à cause de leur âge.

Le jugement, rendu hier, reconnaît que les Forces armées canadiennes avaient des motifs valables de refuser d'embaucher les 20 pilotes et six agents de bord pour le transport par avion de ministres fédéraux et autres personnalités.

Ces pilotes et agents de bord ont travaillé sur des vols semblables pendant des années, à titre

d'employés du ministère des Transports. Mais on ne les a pas gardés quand l'armée a pris la responsabilité de ces vols, en 1984.

On leur a cependant offert d'autres emplois au sein de la Fonction publique fédérale, mais les pilotes, âgés en moyenne de 51 ans, et les agents de bord, auraient souhaité continuer à effectuer les vols.

L'armée a fait valoir que les pilotes auraient été proches de l'âge de la retraite (55 ans, dans l'armée), auraient eu de la difficulté à accepter des diminutions de salaires s'ils étaient devenus des militaires et auraient peut-être eu de la difficulté à travailler sous les ordres de jeunes pilotes militaires, d'un rang plus élevé que le leur.

LE REDÉVELOPPEMENT DU SITE PAUL-SAUVÉ

PARTICIPEZ À LA CONSULTATION PUBLIQUE
C'est simple et à la portée de tout le monde

► Procurez-vous dès maintenant la documentation sur la proposition de redéveloppement du site Paul-Sauvé et sur les modalités de la consultation au Bureau de consultation de Montréal, 460, rue Saint-Gabriel, 4^e étage - 872-7807 - et aux bureaux Accès Montréal Rosemont / Petite-Patrie (872-6387) et Mercier (872-6725), ainsi qu'à la bibliothèque municipale de Rosemont (872-4701).

► Participez à la première partie de l'audience publique, la période de questions. La Ville de Montréal y fera une présentation du projet et sera invitée à répondre aux questions. QUAND : le 3 mars à 19 heures et le 4 mars à 13 heures 30, à la salle de la paroisse St.Brendan au 5740, 15^e Avenue (près du boul. Rosemont).

► Vers la fin de mars, vous serez invités à venir présenter votre opinion sur le projet et à venir exprimer vos besoins aux commissaires responsables de la consultation*. Les objets soumis à la consultation sont : les objectifs de mise en valeur du site Paul-Sauvé; les options d'aménagement; l'échéancier et les priorités d'action.

* Une annonce publiée en mars vous fera connaître les façons de participer à la deuxième partie de l'audience, l'audition.

BUREAU DE CONSULTATION
DE MONTRÉAL (BCM)

VOTRE OPINION EST IMPORTANTE



Ville de Montréal

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50 % ET PLUS

30 PRODUITS DOUCEUR

de 2⁹⁵\$ à 12⁹⁵\$



EXEMPLES :

SAVON TRÈS DOUX
HAMAMÉLIS 100 g COUR. 3,95 \$ SOLDE À 2⁹⁵\$

SHAMPOING LAVAGES FRÉQUENTS
AU MIEL D'ACACIA 250 mL COUR. 6,75 \$ SOLDE À 3⁹⁵\$

BAIN AU LAIT
D'AVOINE 250 mL COUR. 11,50 \$ SOLDE À 5⁹⁵\$

DANS TOUS LES CENTRES DE BEAUTÉ
DE L'AGGLOMÉRATION MONTRÉLAISE
JUSQU'AU 28 FÉVRIER

COIN RUES STE-CATHERINE ET PEEL • 6628, PLAZA ST-HUBERT • PLAZA ALEXIS-NIHON • CENTRE FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND • CARREFOUR ANGRIGNON • MAIL CHAMPLAIN • PROMENADES ST-BRUNO • PLACE VERSAILLES • PLACE LONGUEUIL • GALERIES RIVE-NORD • CARREFOUR LAVAL • PROMENADES DE LA CATHÉDRALE • CARREFOUR LAVAL • CARREFOUR DU NORD, ST-JÉRÔME.

Yves Rocher
La beauté par les plantes

DERNIÈRE SEMAINE !



14^e SALON NATIONAL DE L'HABITATION

plus

LE SALON DE L'AMÉNAGEMENT EXTERIEUR



Une invitation de Dominique Michel et Robert Dubois.

DU JAMAIS VU!
6 MAISONS
5 CONDOS
construits sur place
décorés et aménagés

TOUTES

LES IDÉES NEUVES POUR VOTRE MAISON

AU PLUS IMPORTANT SALON DE L'HABITATION AU PAYS

1200 entreprises
40 constructeurs
et leur municipalité

DU 26 FÉVRIER AU 7 MARS AU STADE OLYMPIQUE



La spectaculaire Pyramide du Soleil du Groupe Marcotte.



Les décors V.I.P. 93 créés pour Louise Deschâtelets, Felipe Alou, Claire Lamarche et Bernard Roy et présentés par QID et La Presse.



Ma première maison présentée par les Industries Bonneville. Visitez aussi les cottages semi-détachés de Constructions Michel Verville et le ravissant bungalow de Constructions Mon-Fort..

Découvrez les Villas Cochères de Norwes: Construction en option condo, duplex et triplex (voir en illustration)

Visitez les magnifiques jardins en fleurs et découvrez toutes les nouveautés en horticulture, piscines, patios, bois traité, etc. Assistez aux conférences du Centre Info-Jardin présenté par Fleurs, Plantes, Jardins et Marion Benoit, paysagiste.

Heures d'ouverture
Vendredi et samedi: 10h à 23h
Dimanche: 10h à 20h
Lundi, mardi, mercredi et jeudi: 10h à 22h
La billetterie fermera une heure et demi avant la fermeture du Salon.

Prix d'entrée:
Adulte: 8,50 \$
Étudiants et aînés: 6,50 \$
Enfants de 6 à 12 ans: 3,50 \$

Un événement



La Chambre de commerce approuve le projet de conversion d'immeubles locatifs à Montréal

GILLES GAUTHIER

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain s'est prononcée hier soir en faveur du projet de l'administration Doré de permettre la conversion d'immeubles locatifs en copropriété divisée.

Seuls des partisans de cette mesure ont comparu à l'ouverture des audiences publiques qui seront défilées cette semaine une quarantaine d'organismes, com-

pagnies et citoyens devant la Commission de l'aménagement et de l'habitation du conseil municipal.

Outre la Chambre de commerce, la compagnie Royal LePage, Habitat-Ahuntsic et le RCM, parti au pouvoir à l'hôtel de ville, ont approuvé hier soir le projet de règlement tout en suggérant quelques moyens pour l'améliorer.

«Il constitue, à un prix abordable, une option à la vie en banlieue pour les jeunes ménages et

ceux qui ont fini d'élever leurs familles et qui veulent revenir en ville», a expliqué Hélène Béique, présidente du comité du Développement urbain et de l'habitation de la Chambre.

«Il s'agit dans bien des cas, a-t-elle ajouté, de la seule possibilité de devenir propriétaire et d'accéder à un logement dans un quartier central.»

Elle estime aussi que cette mesure contribuera à l'amélioration de la qualité de vie et à l'amélioration du patrimoine bâti. Selon

elle, le fait d'être propriétaire contribue au «sentiment d'appartenance et de permanence», a «un effet stabilisateur sur la population du quartier» et «contribue à l'amélioration du parc de logements».

Étant donné que la conversion se traduira par un accroissement de la valeur foncière et élargira l'assiette fiscale, elle demande à l'administration de ne pas se montrer trop gourmande.

Micheline Asselin, de Royal LePage, a donné à ce sujet l'exemple d'un immeuble de 16 logements évalué à 2 millions. Si chacun de ces logements est vendu pour 150 000 \$, l'assiette fiscale augmentera selon elle de 400 000 \$ par année, ce qui se traduira par des revenus additionnels de 7 120 \$ par an pour la Ville.

Elle estime par ailleurs que la conversion contribuera à la revitalisation des quartiers centraux de Montréal.

Regroupant des propriétaires et des locataires, Habitat-Ahuntsic a fait valoir que la mesure «favorisera le maintien à domicile des personnes âgées», qui pourront vendre les autres logements de leurs immeubles et se libérer des tâches d'entretien. Elle offrira aussi aux jeunes ménages «une alternative au bungalow de banlieue».

Cet organisme a calculé que les frais de conversion d'un duplex ou d'un triplex s'élèveront à 6 500 \$.

Un groupe de diffuseurs prépare un plan contre la violence à la télé

Presse Canadienne

TORONTO

Un groupe de télédiffuseurs, de producteurs de films et de publicitaires canadiens disent qu'ils entendent conjuguer leurs efforts pour protéger les enfants des effets nocifs de la diffusion d'actes de violence au petit écran.

Ce Groupe d'action, qui comprend aussi des représentants du ministère fédéral des Communications et du Conseil de la radio-diffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), a été mis sur pied hier et prépare déjà un plan d'attaque contre la violence dans les médias, indiquait un communiqué.

Ce plan inclurait notamment des mesures d'auto-discipline pour les diffuseurs, et un système d'évaluation qui permettrait aux parents d'identifier les émissions violentes, et donc potentiellement dangereuses pour de jeunes téléspectateurs.

La semaine dernière, le ministre des Communications Perrin Beatty avait lancé un sévère avertissement aux diffuseurs. Devant 140 représentants des milieux de la télévision et de la publicité, des parents et des enseignants réunis pour une conférence, M. Beatty avait prévenu les diffuseurs qu'il leur faudrait s'auto-discipliner et atténuer la violence diffusée en ondes, ou risquer de devoir se plier à des règlements stricts sous la férule du CRTC.

Il a appelé tous les éléments de l'industrie de la télévision, qu'il s'agisse des réseaux publics ou privés, des réseaux de câblodiffusion ou de chaînes spécialisées, à appliquer des critères uniformes, avec fermeté.

Des experts sur la violence à la télévision avaient affirmé au cours de la conférence que les enfants exposés à des images de violence étaient plus susceptibles de devenir violents à l'âge adulte.

La réforme des cégeps échouera si le personnel est tenu à l'écart, dit la CEQ

Presse Canadienne

Une réforme de l'ampleur de celle qui est envisagée par Québec pour l'enseignement collégial ne pourra réussir sans que le personnel des collèges y soit étroitement associé.

Tel est le message qu'a livré

vendredi à Montréal la présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), Lorraine Pagé, à la ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la Science Lucienne Robillard.

Selon la CEQ, qui publiait hier un communiqué sur la question, les conditions requises pour obtenir l'engagement de ceux et celles qui travaillent dans les cégeps sont la transparence du processus, la cohérence dans les politiques gouvernementales, l'octroi de ressources suffisantes pour permettre une transition harmonieuse et un calendrier d'implantation réaliste.

La CEQ a indiqué avoir obtenu de Mme Robillard la garantie qu'elle publiera en avril un énoncé de politique, un plan d'action, les modifications législatives devant être adoptées ainsi qu'un calendrier d'implantation de la réforme des cégeps. La centrale aurait également reçu l'assurance que les organisations représentatives du milieu collégial seront alors consultées.

Par ailleurs, Mme Pagé a déploré les ratés de la démarche en cours, où fuites et rumeurs ont créé, estime-t-elle, une insécurité profonde chez le personnel des cégeps.

Tout en reconnaissant la pertinence de mettre en débat diverses hypothèses, Mme Pagé croit que certaines formules avancées ont semé l'inquiétude inutilement, notamment celle voulant que les cours de philosophie soient éliminés au profit de cours de logique, d'histoire des idées et d'éthique.

«Cela ressemble passablement à de la philosophie, a-t-elle déclaré. Pourquoi ne pas appeler un chat un chat?»

La guerre de Troie a peut-être eu lieu

Agence France-Presse
TROY

La guerre de Troie, que les historiens attribuaient à l'imagination d'Homère, a peut-être eu lieu, si l'on en croit les conclusions d'une équipe d'archéologues venus présenter leurs travaux hier à Troy, petite ville de l'Ohio qui porte le nom de la célèbre cité de l'Antiquité.

Selon M. Manfred Korfmann, de l'université de Tubingen (Allemagne), il est encore impossible d'affirmer avec certitude que la guerre de Troie a bien eu lieu, mais les fouilles effectuées par son équipe à Troie, située sur ce qui est aujourd'hui le territoire de la Turquie, montrent qu'il s'agissait d'une ville beaucoup plus grande qu'on ne le croyait.

Les historiens pensaient qu'en écrivant l'Illiade en 730 avant J.-C., Homère avait purement imaginé la guerre de Troie, qu'il situait en 1300 avant J.-C., car la ville antique découverte en 1871 par un archéologue allemand était apparemment de trop peu d'importance pour valoir une guerre.

Mais de nouvelles fouilles, effectuées depuis 1988 par le Pr Korfmann et le Pr Brian Rose, de l'université de Cincinnati, ont révélé des murs d'enceinte beaucoup plus importants que ceux qui avaient été mis à jour il y a 60 ans.

Selon Homère, la guerre de Troie éclata lorsque le prince troyen Paris enleva Hélène, épouse du roi de Sparte. Troie fut assiégée pendant dix ans sans succès, puis les Grecs firent mine de partir, en laissant derrière eux un immense cheval de bois. Lorsque les Troyens firent entrer le cheval dans leur cité, des centaines de soldats spartiates dissimulés à l'intérieur s'emparèrent de la ville.

L'administration Doré veut rendre les conseils d'arrondissement permanents

GILLES GAUTHIER

L'administration Doré a décidé de donner un caractère permanent aux arrondissements et aux comités-conseil d'arrondissement, qu'elle a créés, et d'ouvrir la voie à la «décentralisation politique» à Montréal.

Le conseil municipal demandera en effet lors de sa prochaine séance, au début de la semaine prochaine, qu'ils soient inscrits dans la Charte de la Ville, qui est une loi adoptée et modifiée par l'Assemblée nationale.

De cette façon, explique-t-on, «tout changement relatif au droit de la population à la consultation publique nécessitera, à l'avenir, le consente-

ment du législateur québécois».

L'Administration a divisé la ville en neuf arrondissements, chacun groupant entre quatre et sept districts électoraux contigus. Les conseillers municipaux représentant ces districts forment le comité-conseil de chacun de ces arrondissements.

Le maire Jean Doré a déjà indiqué qu'il fallait les inscrire dans la Charte pour rendre leur abolition plus difficile, advenant qu'un autre parti prenne le pouvoir à l'hôtel de ville.

Le conseil d'arrondissement, qui se réunit en séances publiques, formule à l'intention du comité exécutif des recommandations sur des sujets locaux tels un projet de règlement de zonage, de fermeture

d'une rue, l'aménagement d'un parc de stationnement, la démolition d'un bâtiment résidentiel, etc. Toutefois, «le comité exécutif n'est pas lié par la recommandation du conseil d'arrondissement».

Le texte qui sera étudié la semaine prochaine ouvre cependant la porte à des pouvoirs accrus. Il dit en effet que le comité exécutif ou le conseil municipal peuvent déléguer à un conseil d'arrondissement l'exercice de pouvoirs que la Charte, une autre loi ou un règlement leur confèrent. Si l'exercice de ce pouvoir entraîne une dépense, un certificat devra attester que les crédits nécessaires sont disponibles. Le conseil ne pourra déléguer un pouvoir de nature législative.

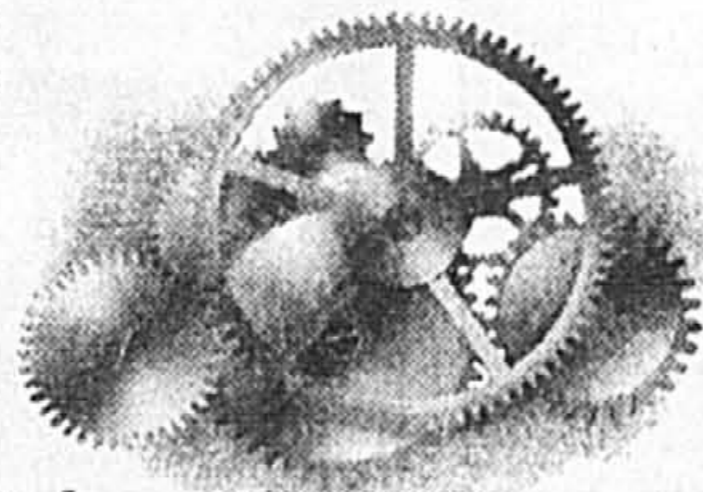
IL YA UNE PERSONNE QUI PEUT FAIRE LA DIFFÉRENCE ENTRE UNE RETRAITE À PETIT BUDGET ET UNE RETRAITE TRÈS CONFORTABLE.

La spécialiste REER qualifiée de la Banque Royale

Il existe plusieurs façons d'enrichir votre retraite à l'aide du REER. Avec un peu d'ingéniosité, vous pourrez mieux faire profiter votre REER et vous retrouver avec beaucoup plus d'argent au moment de prendre votre retraite. Une spécialiste qualifiée de la Banque Royale peut vous indiquer comment. Elle connaît bien tous les outils.

DIVERSIFIEZ VOTRE PORTEFEUILLE REER.

En choisissant des échéances différentes de dépôts à terme (certaines à un an, d'autres à deux, trois ou cinq ans), vous pourrez équilibrer votre rendement global. Vous pourrez profiter des hausses de taux pour compenser les fluctuations à la baisse. Également, vous pouvez combiner différents types d'investissement REER. Il y en a qui sont conçus pour donner un meilleur rendement à long terme, d'autres sont plus souples et vous permettent de profiter des occasions avantageuses qui peuvent se présenter.



Une spécialiste REER qualifiée de la Banque Royale vous sera d'un précieux conseil pour tirer le maximum de vos investissements.

AUGMENTEZ FACILEMENT VOTRE CONTRIBUTION.

Il est bien évident que plus votre contribution est élevée, plus c'est payant en bout de ligne. Une spécialiste qualifiée de la Banque Royale pourra vous montrer les avantages d'un prêt REER. C'est un prêt, à taux préférentiel, sans aucun versement obligatoire avant 90 jours. C'est donc dire que vous pourriez être capable d'acquitter les intérêts et peut-être même une partie du capital de votre prêt, lorsque vous recevrez vos chèques de remboursement d'impôt.



CONTRIBUEZ PLUS TÔT.

Encore là, il est facile de comprendre qu'une contribution en début d'année commencera à produire de l'intérêt dès le mois de janvier. Il existe un merveilleux outil pour vous aider à le faire: le REER-matigue®. Chaque mois, on peut prélever une certaine somme que vous aurez déterminée en discutant avec la spécialiste qualifiée. C'est sans douleur



et c'est une façon de mieux profiter de l'intérêt. Comme vous le voyez, il existe plusieurs façons d'enrichir votre REER et par conséquent votre retraite. Vous avez besoin d'être conseillé par une personne qui s'y connaît très bien. Dans toutes nos succursales, il y a une spécialiste REER qualifiée qui ne demande qu'à vous renseigner. Allez la voir, ça sera peut-être la visite la plus payante de votre vie.

Informez-vous sans frais:
Montréal: 987-8000
En province: 1 800 363-3967



BANQUE ROYALE

Le leader en REER au pays

Un trio soupçonné de six hold-up arrêté à Montréal

ÉRIC TROTTIER

La police de la CUM a arrêté trois voleurs soupçonnés d'avoir attaqué une demi-douzaine de banques de la région de Montréal, depuis trois semaines.

Pierre Thériault, 31 ans, Sylvain Morin, 25 ans, et Nicola Perrone, 24 ans, ont été appréhendés par une équipe de l'escouade

technique et par les enquêteurs de la section des hold-up de la CUM, hier matin, à leur sortie de la succursale de la Banque Nationale située au 6405, rue Beau-bien, dans l'est de la ville.

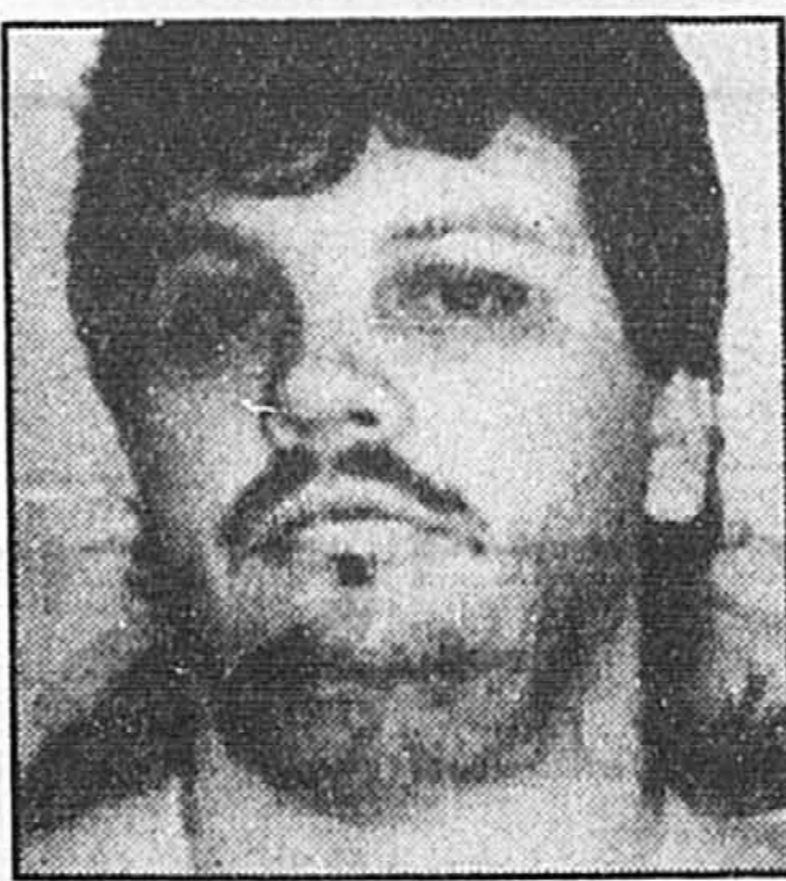
Vers 10h20, trois cagoulauds sont entrés armés d'un pistolet et d'une carabine avec télescope dans l'institution financière. Menaçant clients et employés, ils ont exigé que la caissière principale leur remette le contenu de son tiroir-caisse.

Ils sont repartis avec quelques milliers de dollars, puis sont montés à bord d'une automobile Ford Escort garée devant la banque. Les policiers les ont surpris et ont décidé de les suivre. La poursuite s'est arrêtée coin Bélanger et 40^e avenue.

Puis, le trio est entré au 5221, rue Bélanger. Après un certain temps, deux hommes sont ressortis. Ils s'approprièrent à repartir en automobile lorsqu'une dizaine de policiers les ont interceptés. Le troisième a été trouvé à l'intérieur de la résidence. Aucun des trois présumés voleurs n'a offert de résistance, même si une des armes était chargée à bloc.

Thériault, Morin et Perrone ont passé le reste de la journée à répondre aux enquêteurs de l'escouade des hold-up, au quartier général de la police. L'enquête a été menée par les sergents-détectives Normand Lapointe et Alain Lépine, sous la supervision du lieutenant-détective Claude Causignac.

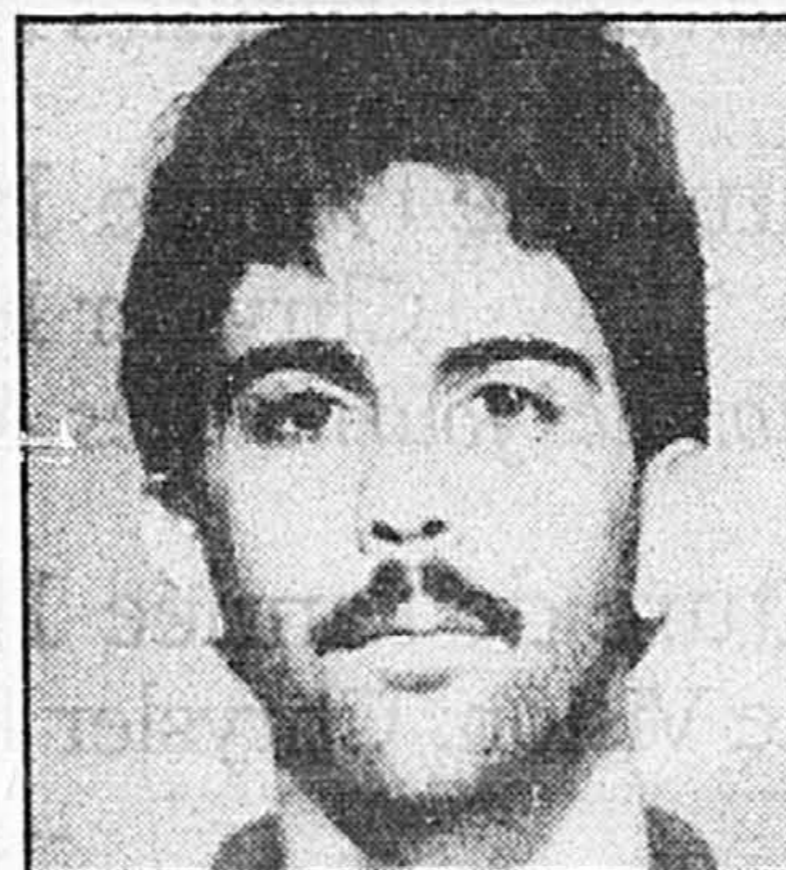
Bien connus de la police, les trois lascars comparaitront aujourd'hui au Palais de justice de Montréal pour y répondre à six accusations de vols à main armée, vols qui ont été perpétrés depuis le 27 janvier.



Pierre Thériault



Sylvain Morin



Nicola Perrone

L'armée ne veut pas sévir contre le soldat Cloutier, mais l'aider

Presse Canadienne

QUÉBEC

Les Forces canadiennes ont fait savoir hier qu'elles n'ont pour le moment pas l'intention de sévir contre le soldat Patrick Cloutier, impliqué en fin de semaine dans un accident d'automobiles à Québec alors qu'il était vraisemblablement ivre.

«L'accident s'est produit dans un territoire civil. De façon générale, dans ces circonstances, nous attendons que les procédures civiles soient avancées. Il ne serait pas juste que le soldat Cloutier soit pénalisé deux fois», a indiqué hier à Québec le relationniste des Forces canadiennes, le lieutenant Michel Mailloux.

Au lieu d'imposer une mesure disciplinaire, l'armée a l'intention d'assister le soldat Cloutier lors de sa comparution, le 8 mars, au Palais de justice de Québec. Des accusations de délit de fuite et de conduite avec facultés affaiblies devraient alors être portées contre lui.

Le porte-parole de l'armée a de plus précisé que celui qui s'est fait connaître lors de la crise d'Oka, lors d'un face-à-face avec le Warrior «Lasagne», n'était pas en service lors de l'accident.

Cet accident, impliquant quatre véhicules et au cours duquel trois personnes ont été blessées,

s'est produit dans la nuit de vendredi à samedi, vers 3h, dans le Vieux-Québec. Le militaire était alors ivre, si l'on en croit les résultats de l'alcootest que lui a par la suite imposé la police.

S'il est reconnu coupable, Patrick Cloutier pourrait se voir imposer une peine allant jusqu'à dix ans d'emprisonnement, compte tenu du fait qu'il y a eu des blessés lors de l'accident. Selon les dispositions du Code criminel, il pourrait également perdre son permis de conduire pendant une période de dix ans et avoir à payer une amende d'au moins 300\$, en plus de se retrouver avec un dossier criminel.

Ça paie, la contrebande de tabac!

Presse Canadienne

SHERBROOKE

Fred est un citoyen comme les autres. Marié, père de famille, il se rend au boulot tous les jours. Mais malgré un travail tout ce qu'il y a de plus ordinaire, Fred a un revenu annuel de 350 000\$. C'est que dans ses moments libres, il fait de la contrebande de cigarettes.

Et il n'est pas le seul. Selon une enquête effectuée par un policier retraité de la GRC, M. Philippe Bibeau, seulement dans la région de l'Estrie, le marché noir de la cigarette a rapporté plus de 3,4 millions en 1991. Et il s'agit là d'une estimation très prudente.

«Je ne fais que répondre à la demande», répond Fred, qui est âgé d'une quarantaine d'années.

Il vend, à chaque semaine, entre 40 et 50 caisses de 50 cartouches de cigarettes. Il paie entre 650\$ et 750\$ pour une boîte de 50 cartouches, soit entre 13\$ et 15\$ la cartouche. Il les revend 24\$ chacune. Ce qui lui fait des profits de 25 000\$ par semaine.

Une fois qu'il a payé divers «frais d'administration», comme il les appelle, ses profits tombent du tiers. Ce qui lui donne néanmoins un revenu confortable d'environ 7 000\$ par semaine, soit plus de 350 000\$ par année.

Tout cet argent repose sur un vaste système de corruption.

Selon le ministère de l'Agriculture, les fabricants québécois de cigarettes ont curieusement doublé leurs exportations depuis un an, de 90 à 180 millions. Il s'agit de cigarettes exemptées de taxes parce que destinées, en théorie, à l'exportation. Sauf qu'elles ne quittent jamais le pays.

Fred, lui, revend des cigarettes fabriquées par une compagnie américaine. Elles sont commandées par un manufacturier situé au Canada et destinées au marché canadien. Mais les droits de douane n'ont jamais été payés.

Ces cigarettes sont d'abord vendues en toute légalité à un courtier américain. Celui-ci les refille de façon tout aussi légale à des clients qui se chargent de les faire entrer au Canada en catimini, souvent dans des conditions difficiles, à travers champs et forêts le long de la frontière canado-américaine.

L'hiver, les trafiquants opèrent en motoneige et l'été en véhicules tout-terrain. Ils passent sur des terrains publics ou privés. Fred et d'autres «grossistes» ont d'ailleurs déjà éprouvé quelques ennuis avec un propriétaire qui a exigé un droit de passage annuel de 5 000\$... et qui l'a obtenu.

Un hockeyeur soupçonné de viol peut quand même retourner en Pologne

Presse Canadienne

QUÉBEC

Aucune accusation n'a été portée contre un jeune pee-wee polonais arrêté samedi soir et soupçonné d'avoir agressé sexuellement une adolescente, la semaine dernière au Colisée de Québec, pendant le tournoi international de hockey de cette catégorie.

L'adolescent de 14 ans, membre de l'équipe de Nowy Sacz, une ville polonaise de 35 000 habitants située à une quarantaine de kilomètres de Cracovie, a donc pu quitter le Québec avec ses coéquipiers, hier après-midi.

À la suite d'une enquête de la Sûreté municipale (SM) de Québec effectuée la semaine dernière, après qu'une plainte contre «un pee-wee anglophone» eut été déposée par la présumée victime, les enquêteurs avaient procédé à l'arrestation du hockeyeur en se rendant dans sa famille d'accueil.

Selon le directeur adjoint de la SM de Québec, Reynald Desjardins, l'adolescent a été interrogé à l'aide d'un interprète et en présence du responsable polonais de l'équipe, avant d'être remis à la direction de la protection de la jeunesse (DPJ) jusqu'à sa comparution, qui était prévue pour hier matin.

«Ce matin, nos enquêteurs ont rencontré le substitut au procureur de la Couronne pour que la plainte soit enregistrée, a expliqué hier M. Desjardins. Ce dernier a décidé que la preuve n'était pas suffisamment complète pour que des accusations soient portées et le jeune a été relâché. Le dossier est clos.»

FORMATION SDC OFFRE UN COURS DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL DE NIVEAU 101... MAIS AUSSI DE NIVEAU 201, 301, 401, 501...

La croissance par l'apprentissage

Plus de 400 cours!
Composez le 1 800 661-2131 (946-1100 à Toronto)
ou, par télécopieur, le (416) 946-3200.

Nom _____ Entreprise _____
 Adresse _____
 Télécopieur _____ Téléphone _____

Formation SDC,
une entreprise d'IBM Canada Ltd.

IBM est une marque déposée d'International Business Machines Corporation. IBM Canada Ltée, compagnie affiliée, est un usager inscrit.

Choisissez, on y met le paquet...

Trois mois gratuits des options Week-ends illimités et Facturation détaillée. Trois mois gratuits d'accès au Centre de messages. Pour une période de temps limitée seulement.

Comprend le téléphone portatif Nokia 101. Ou le DPC Plus de

29,95\$

par mois

Le forfait Avantage portatif

Motorola. Le forfait Avantage portatif Plus à 42,95\$ comprend 30 minutes gratuites par mois pour les 36 prochains mois.

Bell Mobilité Cellulaire

CENTRES CELLULAIRE PLUS

Dollard-des-Ormeaux
La Boutique Electronique
Tél. : (514) 684-6846

Drummondville
Rochefort Radio T.V. inc.
Tél. : (819) 478-5178

Granby
Audiotec
Tél. : (514) 378-3618

Laval
Cellcom Laval
Tél. : (514) 629-7777

Montréal
Cellcom Montréal
Tél. : (514) 739-7777

Cellular One
Tél. : (514) 385-0770

Centre du Téléphone Mobile
Tél. : (514) 274-9366

Locatel ltée
Tél. : (514) 735-3000

Repentigny
Communication Idéale
Tél. : (514) 585-2847

Sherbrooke
Cellulaire L. Flamand inc.
Tél. : (819) 823-9994

St-Hubert
Centre du Téléphone Mobile Rive-Sud
Tél. : (514) 926-2020

Radio Communication Cellulaire
Tél. : (514) 676-9919

Trois-Rivières Ouest
Reynolds Radio inc.
Tél. : (819) 376-6849

Victoriaville
Communication Victoriaville
Tél. : (819) 758-5757

Ville Lemoyne
Slimtel
Tél. : (514) 923-0227

AGENTS AUTORISÉS

Jollette
Boutique du Téléphone enr.
Tél. : (514) 752-5030

Lafontaine
Le Centre St-Jérôme inc.
Tél. : (514) 431-5122

Laval
Audiocom Laval inc.
Tél. : (514) 681-8340

Boutique Cellulaire inc.
Tél. : (514) 686-6959

Centre du Téléphone Mobile
Tél. : (514) 682-9366

Locatel Laval
Tél. : (514) 682-1400

Chomedey
Métro Com Canada inc.
Tél. : (514) 687-4000

Longueuil
Cellulaire Métropolitain enr.
Tél. : (514) 651-5713

Tricom
Tél. : (514) 928-2244

Louiseville
Cellulaire Communication enr.
Tél. : (819) 228-9696

Montréal
Autocell inc.
Tél. : (514) 257-9292

Auto Son R.M.R. Spécialiste inc.
Tél. : (514) 481-3600

C.B.C.I. Télécom
Tél. : (514) 738-4995

Locatel ltée
Tél. : (514) 593-5555

Peel Cellulaire inc.
Tél. : (514) 879-1450

Télécentre Québec
Tél. : (514) 485-5222

Wescom
Tél. : (514) 933-4249

Rosemère
Centre du Téléphone Mobile
Tél. : (514) 979-3838

Sherbrooke
Audiotec
Tél. : (819) 562-9262

Gobeil et Filles inc.
Tél. : (819) 563-7992

Ste-Agathe-des-Monts
Autoradios C.V.L. inc.
Tél. : (819) 526-2006

St-Hyacinthe
Auto-Phone enr.
Tél. : (514) 778-1911

St-Jean
Télévision Hébert et Gouin
Tél. : (514) 348-5210

St-Sauveur-des-Monts
Telcom Cellulaire inc.
Tél. : (514) 227-2346

Terrebonne
Cellulaire Terrebonne enr.
Tél. : (514) 964-0072

Tracy
Radio Michel inc.
Tél. : (514) 746-7777

Trois-Rivières
Cellulaire Communication enr.
Tél. : (819) 693-4915

Ville Mercier
Distribution Réjean Mailloux inc.
Tél. : (514) 951-0446

Comprend l'accès mensuel. Versement initial requis et frais de rachat en sus. Frais annuels d'accès au réseau et taxes applicables en sus. Sous réserve d'approbation de crédit. Adressez-vous au dépositaire pour connaître toutes les conditions. Miles AIR MILES offerts uniquement aux abonnés des services Or et Platine de Bell Mobilité Cellulaire. AIR MILES International Holdings N.V. Bell Mobilité Cellulaire inc., usager inscrit.

ON NE CESSE DE SE SURPASSER.

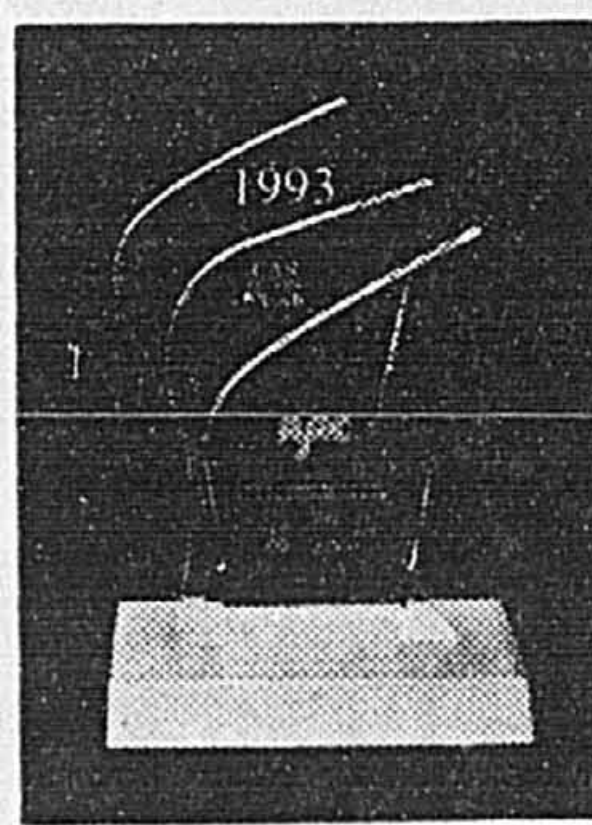
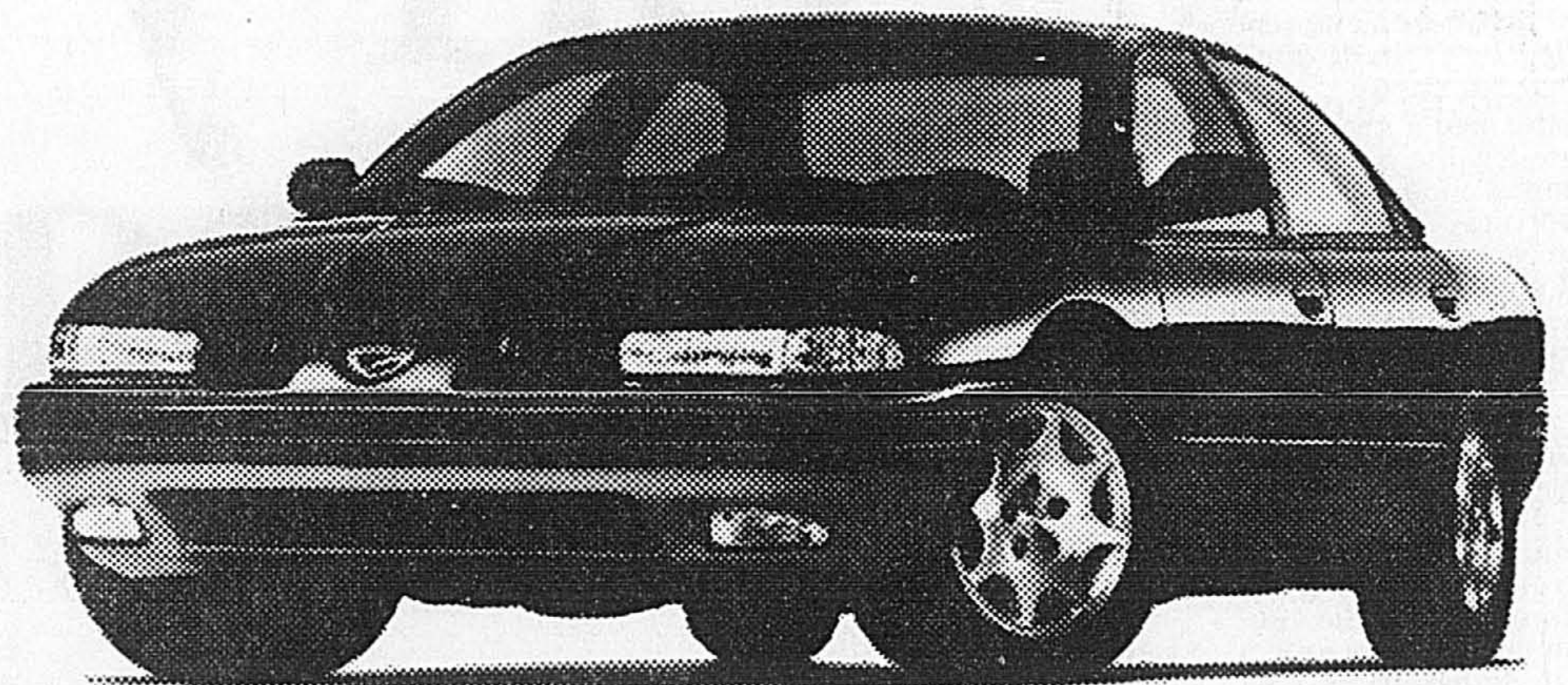
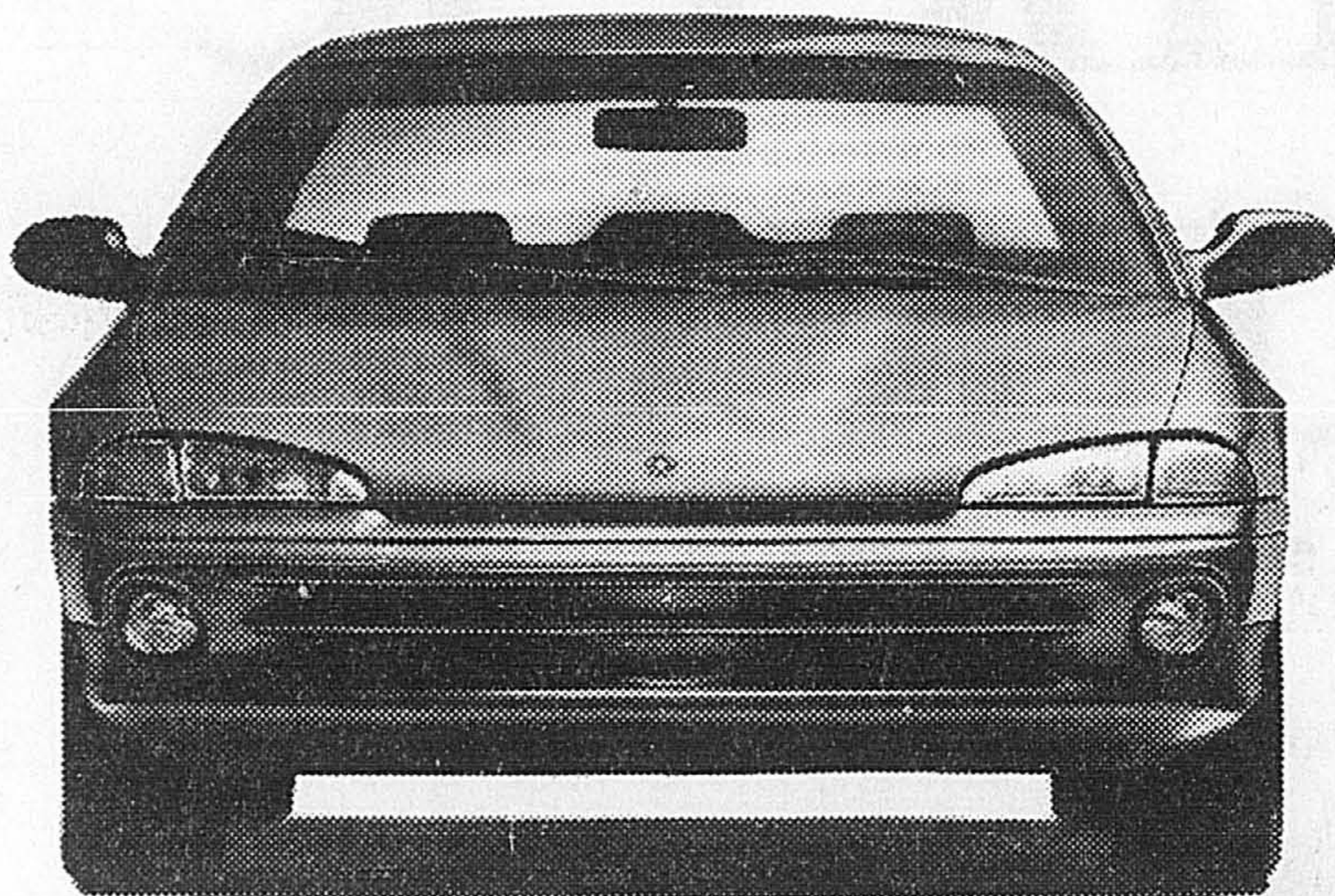
Meilleure nouvelle berline de 1993 – Chrysler LH
Chrysler Intrepid, Eagle Vision
– *Association des Journalistes Automobile du Canada*

Voiture de l'année 1993 – Chrysler LH
Chrysler Intrepid, Eagle Vision
– *Association des Journalistes Automobile du Canada*

Voiture de l'année 1993 – Chrysler LH
Eagle Vision, Chrysler Intrepid et Concorde
– *Automobile Magazine*

Une des "Dix meilleures" de Car and Driver, 1993
– *Car and Driver*

Prix de design et d'ingénierie, 1993
– *Popular Mechanics*



Voiture de l'année 1993
Association des Journalistes Automobile du Canada



CHRYSLER CANADA

Les femmes en connaissent de plus en plus sur les voitures

Presse Canadienne
TORONTO

Les femmes connaissent mieux les automobiles qu'avant et s'occupent davantage de l'entretien et des réparations de leur véhicule.

Toutefois, elles se disent encore victimes du chauvinisme mâle lorsqu'elles entrent chez un concessionnaire d'une marque d'automobiles.

Voilà ce qui se dégage d'une étude sur les femmes et l'automobile que le magazine Châtelaine — version anglaise — a rendue publique hier à l'occasion du Salon de l'auto à Toronto.

Le sondage, réalisé auprès de 2500 femmes à travers le Canada, indique que plus de trois femmes sur quatre (77 pour cent) ont eu un rôle à jouer dans le choix de la voiture dans leur ménage. «Un pourcentage que les fabricants de voiture n'ignorent plus», a commenté hier l'un des auteurs du sondage, M. Julian Liam.

Le sondage indique également que près des trois quarts des femmes (72 pour cent) sont responsables — entièrement ou partiellement — de l'entretien et les réparations de la voiture.

Ce pourcentage est en croissance. En 1985, lors d'une étude similaire, ce n'était que 65 pour cent des femmes qui voyaient à l'entretien et aux réparations.

Selon M. Liam, cette augmentation est attribuable au fait que les femmes sont de plus en plus nombreuses à posséder des voitures.

De façon générale, quatre femmes sur cinq croient en savoir

plus qu'avant sur les voitures, révèle également le sondage.

Et elles veulent en savoir encore plus: trois femmes sur quatre seraient prêtes à suivre des ateliers sur le fonctionnement d'une automobile, indique le sondage.

Traitement

Là où le bât blesse encore, c'est dans les relations entre les femmes et les vendeurs d'automobile des concessionnaires.

En 1985, 74 pour cent des femmes estimaient que les vendeurs d'auto ne les prenaient pas au sérieux, surtout si elles étaient accompagnées d'un homme lors de leur visite chez les concessionnaires. En 1993, ce pourcentage a diminué à 67 pour cent, mais il s'agit là d'un pourcentage encore trop élevé, commente l'éditrice de la revue Châtelaine Lee Simpson.

«Je ne sais pas s'il s'agit de chauvinisme, mais c'est bel et bien la perception qu'ont les femmes», renchérit l'un des auteurs du sondage, M. Julian Liam.

Près de 60 pour cent des femmes interrogées estiment également que la publicité sur les voitures ne s'adresse pas assez bien à la clientèle féminine.

Pourtant, les fabricants d'automobile sont conscients de l'importance accrue des femmes comme consommatrices dans l'industrie de l'automobile, croit M. Liam. «Plusieurs fabricants, comme Ford, ont mis sur pied des groupes de travail pour évaluer leur impact», a-t-il fait savoir.

Les fabricants semblent vouloir corriger le tir, puisque ce mois-ci ils publient dans la revue Châtelaine un supplément publicitaire sur les voitures.

Les plaques décoratives, une nouvelle source de revenus

Agence France-Press
NEW YORK

Remplacer sa plaque d'immatriculation classique, avec chiffres et lettres, par une plaque dé-

corée avec un paysage ou un animal devient à la mode aux Etats-Unis où une trentaine d'Etats ont trouvé là un moyen de récolter des fonds et une dizaine d'autres se préparent à le faire.

Alors qu'une plaque classique coûte de 15 à 60 dollars, selon le type de véhicule, les plaques décoratives pour une petite voiture coûtent couramment 50 dollars, 15 dollars allant à l'Etat et le reste allant soit à une association agréée, soit à un programme d'action spécifique choisi par l'Etat.

ARGENT DISPONIBLE

Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

LE POUVOIR DE S'ENRICHIR

POUR UN REER HAUTE PERFORMANCE OPTEZ POUR UN CPG DU TRUST ROYAL

TAUX BONIFIÉ DE 1/4% SUR LES REER CPG DE 25 000\$ ET PLUS. PÉRIODE D'OFFRE LIMITÉE.

6 1/4%

Terme de 1 an

Le Trust Royal vous garantit un taux égal ou supérieur au taux CPG-REER affiché par ses concurrents.*

UNE PLANIFICATION REER SIMPLIFIÉE

Afin de vous aider à simplifier et diversifier vos placements en vue d'un meilleur rendement, le Trust Royal vous propose le REER DIVERSIFIÉ. Cet outil de placement haute performance vous indique la meilleure combinaison de placements pour atteindre vos objectifs de croissance et protéger vos acquis. Il vous est offert sans frais et exclusivement par le Trust Royal.

UNE CONTRIBUTION MAXIMALE POUR UNE ÉCONOMIE D'IMPÔT COLOSSALE

Si vous avez besoin d'un prêt REER afin de maximiser votre contribution, le Trust Royal vous offre son «Prêt Express» au taux préférentiel. Pour en savoir davantage sur le CPG haute performance ainsi que sur le REER DIVERSIFIÉ, rendez-vous à la succursale du Trust Royal la plus près de chez vous ou composez le 1-800-668-3663.

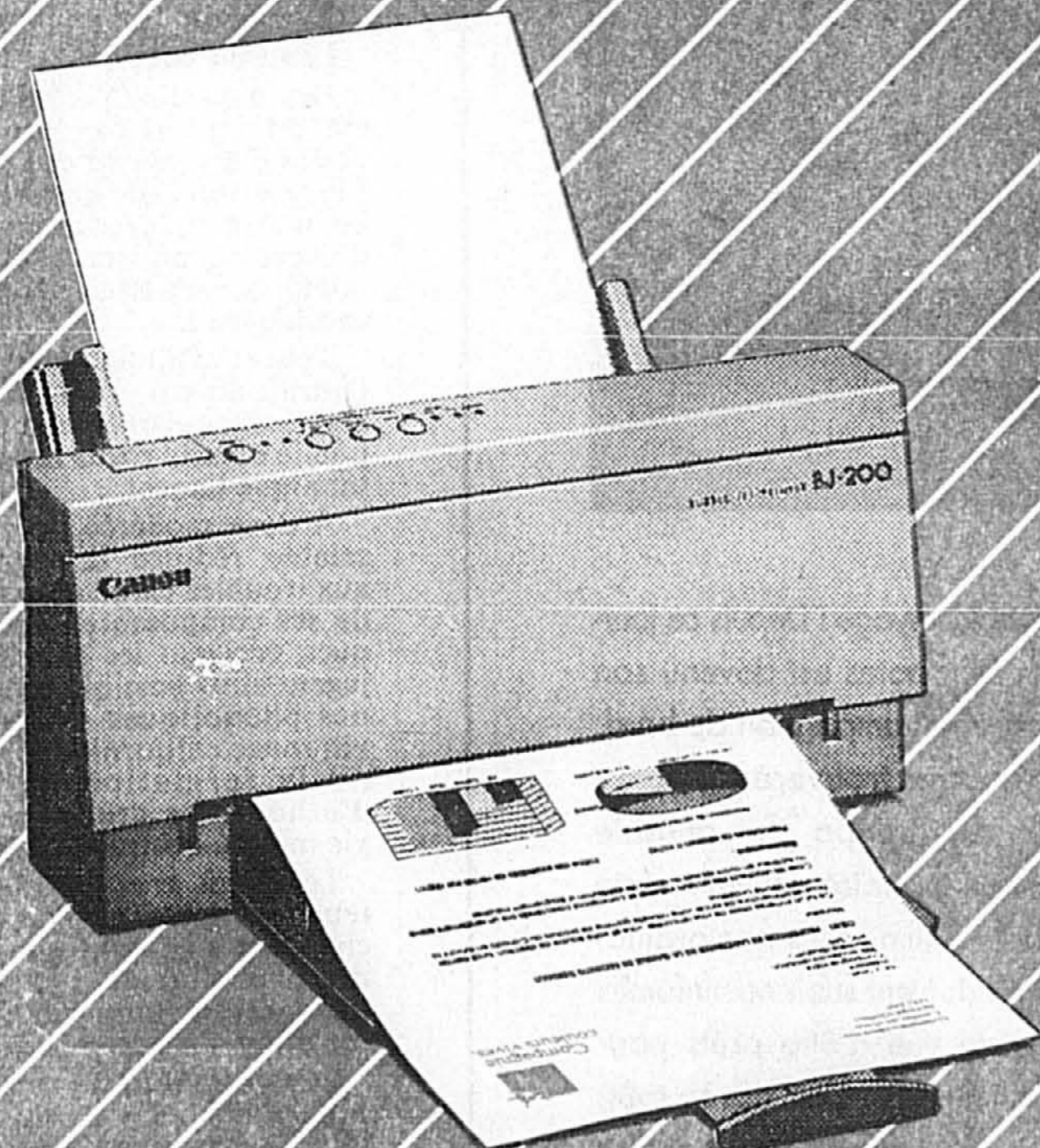
PLUS RICHE. PLUS RAPIDEMENT. PLUS SÛREMENT.

TRUST ROYAL

Le Trust Royal porte conseil

* Taux égal ou supérieur au taux CPG-REER de 1 à 5 ans affiché par la Banque de Montréal, la Banque Scotia, la CIBC, la Banque Royale, la Banque TD et le Canada Trust. Offres-bonuses exclues. Taux sujet à changement. En vigueur jusqu'au 31 mars 1993.

L'Imageur.



La nouvelle BJ-200

IMPRIMANTE PERSONNELLE À BULLES D'ENCRE

L'Innovateur.

La nouvelle norme de l'impression personnelle.

Si vous croyez que, pour obtenir une qualité d'impression fabuleuse, il soit nécessaire d'investir dans une technologie coûteuse, nous avons du nouveau pour vous. La nouvelle BJ-200 de Canon est un appareil évolué qui établit une nouvelle norme en matière d'impression personnelle.

Imaginez une imprimante plus silencieuse et aussi rapide qu'une imprimante à laser, qui ne pèse que 3 kg et si compacte qu'elle n'occupe pas plus d'espace que le dispositif d'alimentation d'une imprimante de table ordinaire!

Cessez d'imaginer... car la BJ-200 de Canon est arrivée.

Cette petite merveille est avantagée par une technologie d'avant-garde qui a fait l'objet de 100 brevets internationaux. Elle transforme complètement les normes traditionnelles de qualité et de rapidité en présentant des perfectionnements révolutionnaires, dont la manipulation ultraefficace du papier et la nouvelle tête d'impression à 64 buses qui assure une vitesse d'impression plus de deux fois plus rapide que celle des modèles précédents.

Vraiment, la qualité de la nouvelle imprimante à bulles d'encre BJ-200 de Canon dépasse tout ce que vous avez pu imaginer jusqu'à présent... sans dépasser votre budget.

Appelez au 1-800-387-1241 ou télécopiez au 1-800-563-4238 pour connaître le nom du dépositaire le plus proche.

IMPRIMANTES PERSONNELLES À BULLES D'ENCRE
Les Imageurs.

Canon

Canon

Voyez l'étonnante imprimante à bulles d'encre BJ-200 chez les dépositaires agréés de Canon Canada Inc. suivants :

- Action Tech
- Alp Micro Systèmes
- Aventure Electronique
- C.G.S. Microtechnologies
- Clinique du PC
- Compucentre
- Cor-Bit Peripherals
- Crowntek Business Centres Inc.
- Dataworld
- Groupe Dumoulin Electroniques
- Hamilton Computer Sales and Rentals Inc.
- Hypertec Systèmes Inc. info-Montréal
- Juteu Ruel
- MicroAge Computer Stores
- OE Inc. Montréal
- PCB Informatique
- Protech

Consultez l'annuaire téléphonique de votre localité pour trouver le dépositaire le plus proche.

VOS BIJOUX ET ANTIQUITÉS
N'ONT PAS DE PRIX, SAUF POUR VOUS.
ET NOUS LES ACHETONS

Thompson & Whetstone 289-9761
1117 Rue Ste-Catherine O., bureau 900 Montréal

Les taux

vous êtes protégé!

Le tout nouveau...

REER Protégé

- Protection en cas de hausse ou de baisse des taux d'intérêt.
- Rendement garanti de 6,50 %* jusqu'au 1^{er} mars 1994.
- Votre taux sera automatiquement majoré le 1^{er} mars 1994 si une hausse des taux s'est produite.
- Placement minimal de 1 000 \$.

Renseignez-vous auprès de la succursale du :
• 619, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal
Téléphone : 393-3770

6,50%

Fiducie Confédération
SOCIÉTÉ MEMBRE DU GROUPE DE COMPAGNIES CONFÉDÉRATION VIE

* Taux en vigueur le 17 février 1993 et pouvant être modifié sans préavis.

Les taux

BAISSENT
vous êtes protégé!

McDonald sera bientôt testé dans des trains en Allemagne

Agence France-Presse
MUNICH

La chaîne américaine McDonald's a conclu avec les chemins de fer allemands un contrat portant sur le test pendant deux ans sur la ligne entre Berchtesgaden (sud) et Hambourg (nord) de wagons de restauration rapide, a indiqué un porte-parole de la firme à Munich.

Les premiers wagons McDonald's de la Bundesbahn circuleront vraisemblablement à partir de septembre.

La gamme de produits sera plus étendue que celle offerte par les établissements habituels de la chaîne, a précisé le porte-parole. Les passagers de première classe seront servis à la place.

McDonald's exploite déjà des restaurants sur rail, notamment en Suisse.

La filiale allemande de McDonald's a réalisé 1,5 milliard de DM de chiffre d'affaires en 1991, dans 391 établissements. La chaîne comptait 438 restaurants l'an dernier.

Québec octroie 2 millions pour la recherche en sciences sociales

CAROLE THIBAudeau

Québec octroie deux millions de dollars à des équipes de recherche en sciences sociales, ce qui représente la première étape d'un virage en faveur du partenariat entre les milieux de la recherche, de la pratique, de l'intervention et de l'élaboration des politiques, a annoncé hier le ministre de la Santé et des services sociaux, M. Marc-Yvan Côté.

Deux tranches de 400 000 \$, réparties sur deux ans, sont accordées à deux importantes équipes de recherche. La première, for-

mée par Mme Ellen Corin, de l'Unité de recherche psychosociale de l'hôpital Douglas, et Mme Kaltane Das, du Centre culturel multiethnique, va poursuivre une recherche sur les pratiques alternatives en santé mentale dans le Québec pluriethnique.

La seconde, formée de Marie Simard de l'Université Laval et de Michel Laflamme, du Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse, étudiera les jeunes et les familles en transition.

Dix autres groupes de chercheurs reçoivent une subvention de programmation de recherche de l'ordre de 120 000 \$, étalés sur

18 mois. Ces choix découlent de recommandations du Conseil québécois de la recherche sociale.

Le ministre Côté estime que ces subventions destinées à développer des équipes en recherche sociale permettront au Conseil de doter le Québec, d'ici cinq ans, d'une trentaine d'équipes se consacrant aux enjeux de la politique de la santé et du bien-être. Les secteurs de l'adaptation sociale, des aspects psychosociaux de la santé physique, de la prévention des maladies infectieuses, de la santé mentale, du suicide et de l'intégration sociale seront plus particulièrement touchés par ce programme.

Manif des médecins diplômés hors Québec

LIA LEVESQUE
Presse Canadienne

L'association des médecins diplômés hors Québec manifesterait devant le ministère de la Santé et la Corporation des médecins, aujourd'hui, pour appuyer ses revendications.

L'association regroupe des médecins qui ont été diplômés en différents pays, mais qui n'ont pas le droit de pratiquer au Québec.

Ces médecins sont reconnus par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et par le Conseil médical du Canada, qui leur fait subir un examen d'évaluation. L'association compte une centaine de membres.

L'association demande à être entendue par le ministre de la

Santé et des Services sociaux Marc-Yvan Côté. Elle revendique la création d'une table de concertation, avec tous les partenaires, afin de trouver une solution durable au problème de ces médecins en attente de pouvoir pratiquer au Québec.

Ces médecins sont insatisfaits de la solution trouvée en 1988, à savoir un système de concours et de quota, visant à reconnaître à un nombre limité d'entre eux le droit de pratiquer au Québec.

La porte-parole de l'association, le Dr Marie-Carmel Fernandez, veut que davantage de médecins diplômés hors du Québec puissent pratiquer. Elle rappelle que le Québec éprouve des problèmes à attirer des médecins en région.

Chaque année, seulement 10 d'entre eux acquièrent le droit de

pratiquer au Québec. Le nombre de médecins qui restent en attente va donc en s'accroissant.

«Ca n'a pas de sens», critique Mme Fernandez, qui trouve ce quota «injuste et illogique», vu la pénurie de médecins en région. Le concours, à ses yeux, «est comme une loterie»: les médecins diplômés hors Québec y participent en se disant «on verra si on a la chance d'être sélectionné».

Ces médecins diplômés à l'extérieur du Québec se disent prêts à subir un examen d'évaluation, mais pas sous forme de concours.

L'association a demandé à plusieurs reprises, aux autorités gouvernementales, la création d'une table de concertation. «Ils ont fait la sourde oreille, alors maintenant, on va crier un peu plus fort», avertit Mme Fernandez.

Pour soutenir ses revendications, l'association ira manifester devant le bureau du ministre de la Santé et des Services sociaux à Montréal, à 9h, et devant celui de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, à 12h. Mme Fernandez attend une cinquantaine de manifestants.

Le tabagisme et les risques de leucémie

d'après AP, Reuter et PC

Fumer des cigarettes pourrait augmenter le risque de leucémie de 30 pour cent et être responsable de 3600 décès aux États-Unis chaque année: c'est le résultat d'une enquête qui rassemble 15 études portant sur 4,5 millions de personnes et publiée dans le journal Archives of internal medicine.

Cette augmentation du risque de 30 pour cent est relativement faible. À titre de comparaison, fumer augmente de 1000 pour cent le risque de cancer des poumons. Pourtant, cette étude donne aux gens «une nouvelle bonne raison de ne pas fumer», estime l'un des co-auteurs de l'étude, Ross Brownson.

Cette étude reste pour l'instant prudente: elle ne fait qu'associer la cigarette à la leucémie, un cancer du sang, et ne déclare pas que la cigarette est responsable de la leucémie.

Le «rouge» est l'ami du cœur

Des médecins pensent tenir la clé du «paradoxe français» — celui d'un peuple qui passe à la fois pour prendre des repas riches en matières grasses, faire peu d'exercice physique et résister mieux que d'autres aux affections cardiaques.

Tout s'explique peut-être par l'attrait du vin, disent les auteurs américain et israélien d'un article publié dans la revue médicale britannique Lancet.

À dose modérée, le vin rouge semble réduire la vulnérabilité aux troubles cardiaques en raison de ses composantes non alcooliques, écrivent les chercheurs. Ils jugent ainsi possible que les flavénoles phénoliques extraites d'un vin rouge californien aient prévenu la formation de plaques d'athéromes graisseux qui viennent à obstruer les artères.

Les corps gras deviennent facteur de troubles en s'oxydant. Les chercheurs pensent que les flavénoles phénoliques, en minimisant l'oxydation, empêchent l'accumulation d'athéromes graisseux.

«Ces données fournissent une explication plausible du paradoxe français», estiment-ils.

Jeux vidéo et maladies cardio-vasculaires

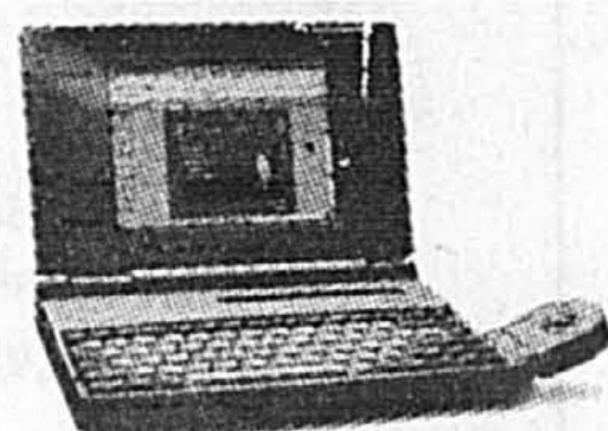
Les enfants et les adolescents amateurs de jeux vidéo ont des taux de cholestérol plus élevés que la moyenne et sont davantage exposés, à terme, à des maladies cardio-vasculaires, car ils sont ainsi amenés à délaisser les activités physiques, assure un chercheur britannique.

Une étude, menée auprès de 700 enfants de 11 à 16 ans par l'Université d'Exeter, montre que 20 pour cent des sujets ont des taux de cholestérol supérieurs aux niveaux minimaux recommandés pour un adulte par l'Organisation mondiale de la Santé.

«Les jeunes ne savent plus taper dans un ballon dans la rue», a expliqué le Dr Neil Armstrong, qui conduit la recherche.



**FAITES MARINER LE BLOC-NOTES TOSHIBA
PENDANT DEUX SEMAINES DANS UN MÉLANGE
D'EAU SALÉE, DE CARBURANT DIESEL ET D'HUILE.
PUIS IMBIBEZ D'EAU ET C'EST PRÊT À SERVIR.**



Ordinateurs bloc-notes série T4500
Technologie Intel 486SX à 20 MHz
Mémoire vive standard de 4 Mo
(extensible à 20 Mo)
Disque dur de 120 Mo
ACL VGA TFT couleur
ou à éclairage latéral
1 logement extension PCMCIA 2.0
Nouveau tableau
d'affichage à cristaux liquides
Souris à connexion directe
BallPoint™ fournie

Voilà une recette qui incite au désastre. Et désastreuse elle le serait pour tout autre ordinateur bloc-notes!

Mais quand on sait que Toshiba fait subir à ses bloc-notes des essais continus pendant 24 heures avant de quitter l'usine, on est sûr qu'ils sont prêts à affronter presque n'importe quelle épreuve.

Et qui de mieux placé que la courageuse Jane Weber pour en témoigner. Accompagnée de son bloc-notes Toshiba, elle est la première femme canadienne à avoir fait la traversée de l'Atlantique en solo. Un exploit qui n'a pas été vécu sans mésaventures.

Parmi les péripéties qu'elle a dû traverser, on citera la violente tempête Dean qui a inondé la cabine de plus de deux pieds d'eau. Pendant dix jours, le bloc-notes a été ballotté dans un mélange d'eau salée, de carburant diesel et d'huile.

Et comme si cela ne suffisait pas, en arrivant triomphante sur les côtes de Plymouth en Angleterre, Jane a rincé à grande eau douce son bloc-notes Toshiba. Non seulement l'ordinateur a survécu à cette mésaventure, mais il a même servi à raconter cette traversée. Avec tout juste un changement de pile et de disque rigide, Jane a pu rapporter chaque moment de cet

incroyable voyage! Depuis ce jour-là, ce bloc-notes est devenu son inséparable compagnon de bord.

Vous ne trouverez pas de bloc-notes Toshiba plus durable que ceux de notre nouvelle série T4500. Comme tous nos ordinateurs, ils doivent subir nos infâmes essais en vue d'être prêts pour les utilisateurs. Car après tout, on ne sait jamais quel sort va leur être réservé!

Pour obtenir de plus amples renseignements ou les adresses de distributeurs, composez le 1-800-387-5645.

TOSHIBA
Une force du monde d'aujourd'hui.

LES NOUVEAUX ORDINATEURS BLOC-NOTES SÉRIE T4500.

Nous sommes toujours à la recherche d'anecdotes prouvant la durabilité remarquable des appareils Toshiba. Ne manquez pas de nous envoyer la vôtre par télécopieur au 416-470-3541 ou postez-la à l'adresse suivante: Durabilité Toshiba, Toshiba du Canada Ltée, 191, rue McNabb, Markham (Ontario) L3R 8H2.



Ottawa devrait empêcher Zundel d'exporter sa propagande nazie, dit un responsable allemand

Presse Canadienne

Un haut fonctionnaire du gouvernement allemand soutient que le Canada devrait tout mettre en œuvre pour empêcher l'éditeur torontois Ernst Zundel d'exporter sa propagande nazie, affirme le réseau CBC.

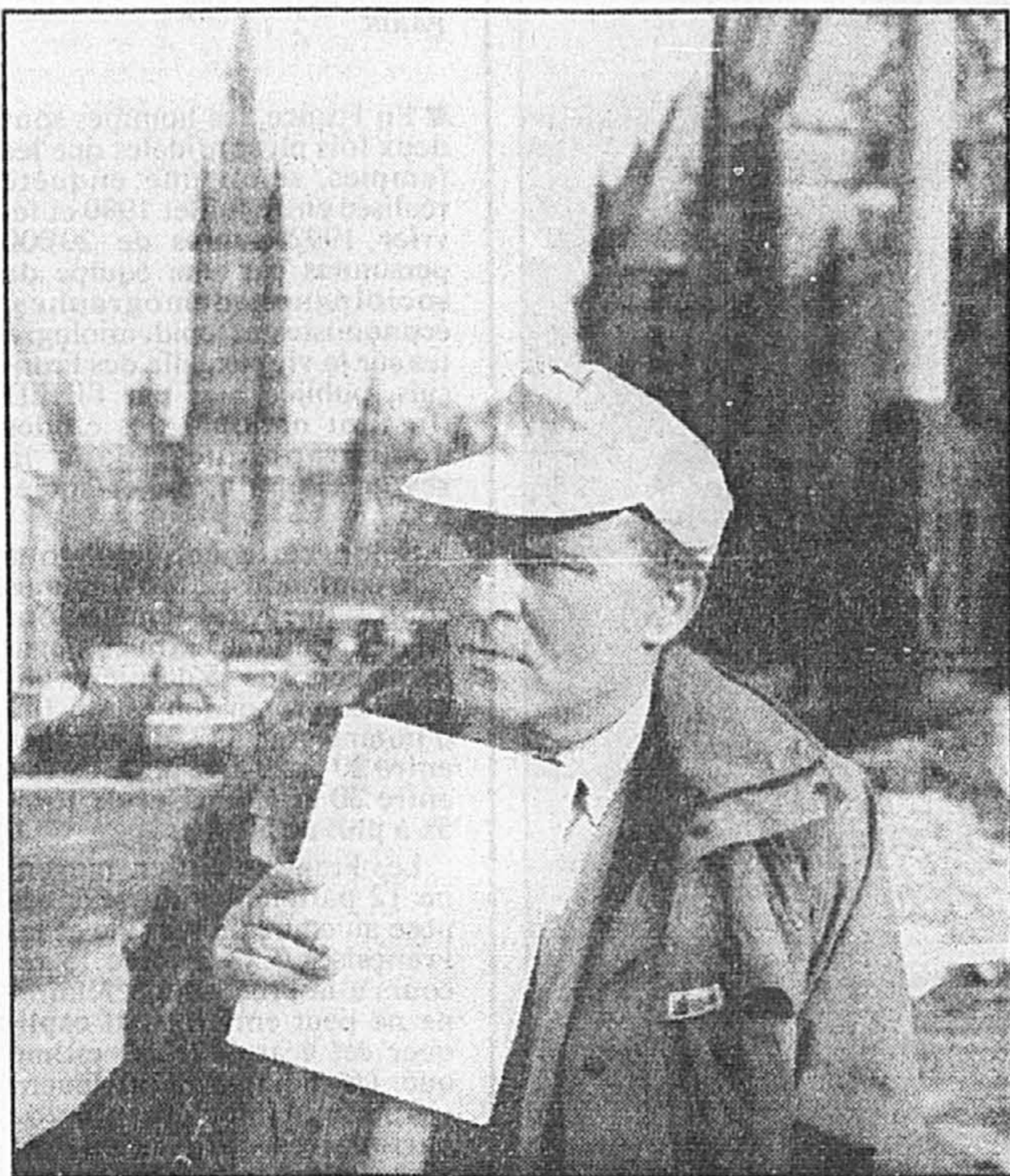
M. Eduard Lintner, sous-ministre de l'Intérieur et responsable de la sécurité, a expliqué au journaliste de l'émission «The Fifth Estate» que les autorités allemandes n'en pouvaient plus de voir les pamphlets, livres et vidéocassettes de Zundel traverser la frontière germanique.

«Le gouvernement canadien devrait faire tout ce que ses propres lois lui permettent pour mettre fin aux activités de M. Zundel, et particulièrement l'empêcher d'exporter sa propagande du Canada», demande M. Lintner dans le cadre d'une entrevue qui doit être diffusée ce soir sur les ondes de CBC.

Mais M. Zundel est encore libre de publier ce qu'il veut à Toronto. Il fait actuellement l'objet d'une enquête policière mais jusqu'à maintenant, aucune accusation de propagande haineuse n'a été portée contre lui par le procureur général de l'Ontario.

Soutenant que la loi était inconstitutionnelle, la Cour suprême du Canada a, l'an dernier, renversé le verdict d'un tribunal inférieur qui avait condamné M. Zundel pour avoir propagé des informations fallacieuses.

En Allemagne, où il est interdit de publier des documents niant



Ernst Zundel devant le Parlement, à Ottawa. (La photo a été prise en 1991).

l'Holocauste, les nombreux groupes néo-nazis s'alimentent auprès d'Ernst Zundel, l'une des plus importantes sources de propagande haineuse.

Eduard Lintner a dit que les bu-

reaux de poste allemands confisquent tout matériel jugé illégal. «Mais nous ne pouvons vraiment pas faire davantage. Nous devons donc demander aux autorités canadiennes d'intervenir.»

Le reportage de «The Fifth Estate» démontre que M. Zundel entretient des contacts étroits avec M. Ewald Althaus, un leader néo-nazi de Munich.

Zundel fournit à Althaus du matériel tel que des livres niant l'existence des chambres à gaz, et des vidéocassettes faisant l'éloge d'Hitler.

Le reportage cite aussi un fonctionnaire allemand qui estime que M. Zundel est l'un des six plus importants éditeurs et distributeurs de documentation haineuse en Allemagne.

Lors d'une visite effectuée en Allemagne en 1991, il a été arrêté, condamné pour incitation à la haine raciale, et condamné à une amende d'environ 25000 \$. Il a porté ce jugement en appel.

Le reportage révèle également que Zundel est devenu le gourou intellectuel de l'extrême-droite allemande.

Zundel affirme que ses activités n'enfreignent pas les limites imposées par la constitution canadienne.

«J'ai le droit d'exporter ces idées en Allemagne», dit-il. «Je suis un cadeau offert à ce monde.»

Mais dans le cadre de l'émission, une association juive a indiqué que, selon les lois canadiennes, Zundel devrait être accusé de promouvoir la haine.

«Refuser de l'accuser équivaudrait à confirmer à la communauté en général et aux racistes extrémistes que ces derniers peuvent poursuivre leurs activités en toute impunité», dit Manuel Prutsch, du Congrès juif canadien.

BCI REER
AU MEILLEUR TAUX* **8.10%** PAR ANNEE
TAUX GARANTI PENDANT 60 JOURS LORS D'UN TRANSFERT REÇU POUR FINS D'IMPOT INSTANTANE

Taux modifiable sans préavis
BANQUE COMMERCIALE ITALIENNE DU CANADA
*Taux applicable aux personnes âgées de 60 ans et plus sur des transferts de \$15 000 et plus pour un terme de 5 ans

2042, RUE PEEL 284-3627 | 5156 EST, RUE JEAN TALON 376-9860 | 5757, BLVD DES GRANDES PRAIRIES 323-1661

UNIX
Centre de formation autorisée SGO
Prochaines sessions de formation:

- Introduction au Système V
1^{er} et 2 mars
8 et 10 avril
20 et 21 avril
3 et 4 mai
13 et 14 mai
3 et 4 juin
10 et 11 juin
- Gestion du Système V/386 pour administrateurs
5, 12, 19, 26 mars et 2 avril
24, 25, 26, 27 et 28 mai
14, 15, 16, 17 et 18 juin
- Mise à jour à la version 4.0
23 avril
21 mai
- Shell programming
13, 14 et 16 avril
17, 18 et 19 mai
28, 29 et 30 juin
- IPX/SPX
7 mai
7 juin
- Basic System V Communication
5 et 6 mai
- Sco System V pour utilisateurs
21, 22 et 23 juin

Une formation sur mesure est également accessible à tout organisme qui en fait la demande.
Pour de plus amples renseignements, composez le 332-3000, poste 313

Collège de Bois-de-Boulogne
L'avenir de la formation.

Mao passait le temps avec une jeune danseuse

Agence France-Presse
PEKIN

Une jeune danseuse a été chargée de tenir compagnie à Mao Tsetoung au cours de ses dernières années, bavardant avec le «Grand Timonier» dans sa chambre à coucher et plaisantant même à propos de ses manifestations intempestives d'aérophagie, a indiqué un journal chinois.

Meng Jingun avait été engagée pour soigner Mao avant sa mort, survenue le 9 septembre 1976, et habitait la même enceinte que lui, affirme l'édition de ce week-end de la revue *Informations culturelles*.

Mao la jugeait «simplette» et les deux avaient une relation «très harmonieuse», selon des extraits d'un nouveau livre décrivant la vie privée de Mao, tabou pendant de longues années.

Les extraits du livre, *Les dernières années de la vie de Mao Tsetoung*, ont été publiés pour commémorer le 100^{ème} anniversaire de sa naissance.

Le récit, illustré par une photo de Meng, jeune et souriante, soutenant un Mao à l'apparence extrêmement frêle, raconte comment Mao avait une fois demandé à la danseuse de lui lire un de ses poèmes qui contenait le vers *Il est interdit de péter*.

«Camarade, vous avez écrit *Il est interdit de péter*, mais vous avez péter 28 fois aujourd'hui», aurait dit Meng, en riant. «J'ai compté pour vous».

«Êtes-vous en train de dresser une liste noire sur moi?» aurait demandé Mao, et tous les deux auraient éclaté de rire.

Un médecin coupable d'une série d'avortements sanglants

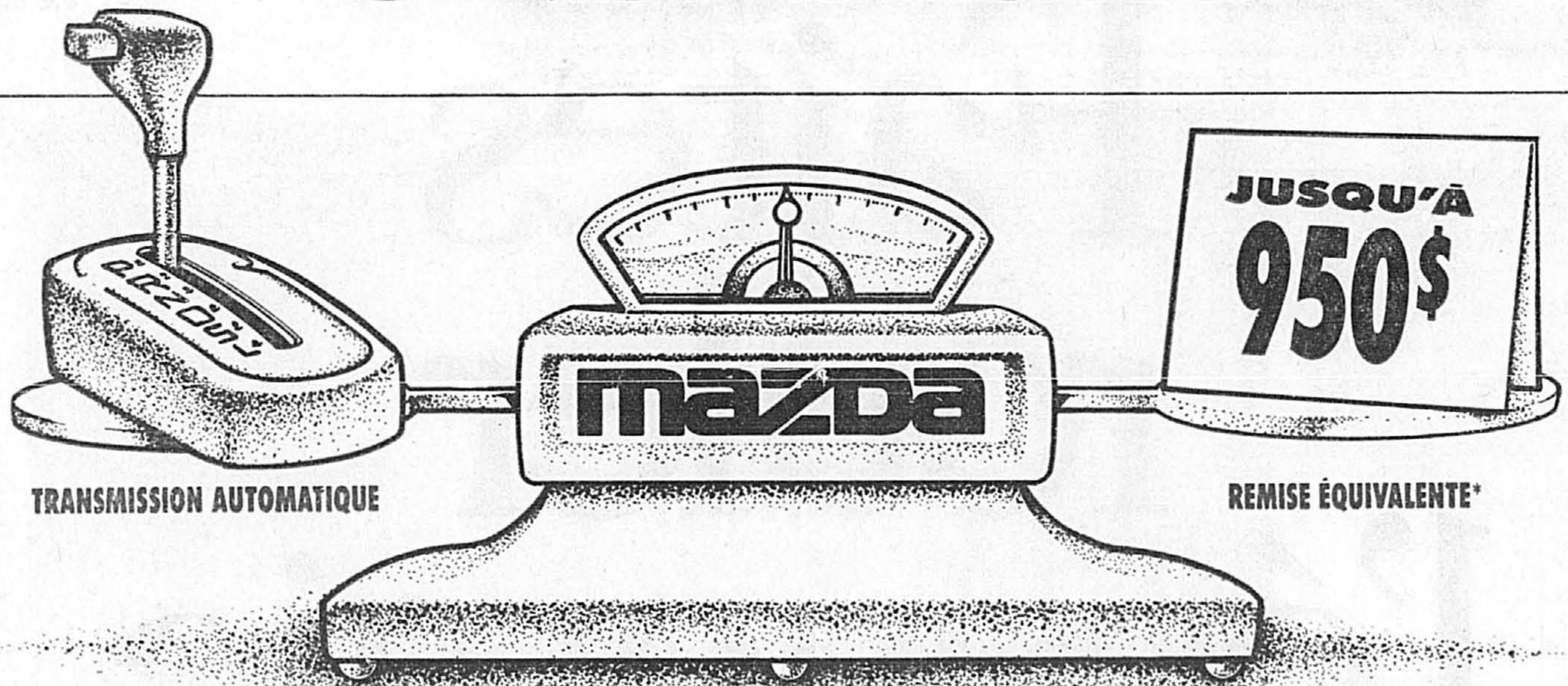
Agence France-Presse
NEW YORK

Un médecin new-yorkais, surnommé le «boucher de l'avenue A», a été reconnu coupable hier par un tribunal de New York d'avoir pratiqué des avortements dans des conditions inhumaines et blessé plusieurs patientes. Il pourrait aussi être poursuivi ultérieurement pour viol.

Le tribunal annoncera le 15 mars la peine infligée au docteur Abu Hayat, âgé de 63 ans, qui sélectionnait sa clientèle parmi les pauvres et les nouveaux immigrants aux États-Unis. Il est passible de 15 à 45 ans de prison.

En septembre 1990, il avait pratiqué un avortement sur une jeune fille de 17 ans qui était morte d'infection huit jours plus tard. En mars 1991, il avait interrompu un avortement en cours et avait mis à la porte une de ses patientes dont le mari venait de lui annoncer qu'il ne pouvait pas payer la totalité des soins. En octobre 1991, il avait pratiqué un avortement sur une femme enceinte de huit mois et l'enfant était né peu après avec un bras en moins.

DEUX RAISONS DE «PENCHER» POUR UNE MAZDA



OBTENEZ DÈS MAINTENANT LA TRANSMISSION AUTOMATIQUE OU UNE REMISE DE VALEUR ÉQUIVALENTE À L'ACHAT DE CERTAINS MODÈLES MAZDA.

Pour un temps limité, obtenez la transmission automatique ou une remise équivalente à l'achat de nouveaux modèles Mazda comme la brillante et nerveuse **323**, la compacte au plus grand intérieur de sa catégorie. Ou comme l'économique **Protégé**, la japonaise qui offre le plus d'espace de sa catégorie. Ou encore la **626 Cronos**, la berline qui combine luxe et conduite sportive. Ou encore la très très spacieuse

MPV, la fourgonnette importée la plus vendue. Ou, enfin, les robustes **camionnettes Mazda** (Cabine normale et Cabine Plus), les camionnettes importées les plus vendues au Canada.

LA GARANTIE LEADERSHIP MAZDA

Toutes les Mazda sont dotées d'une garantie pare-chocs à pare-chocs de 3 ans/80 000km, sans franchise, ainsi que d'une garantie 5 ans/100 000km des composantes principales.



* Cette offre s'applique aux véhicules Mazda neufs achetés et en inventaire chez les concessionnaires participants du 4 février au 2 mars 1993. L'offre consiste en une transmission automatique ou une remise de 750 \$ pour les camionnettes 2 roues motrices, 800\$ pour les camionnettes 4 roues motrices, 850\$ pour les 323 et les Protégé et de 950\$ pour les 626 Cronos; la transmission manuelle n'est pas offerte sur les MPV; dans ce cas, une remise de 850 \$ est offerte. Les quantités sont limitées et les modèles en inventaire peuvent être différents d'un concessionnaire à un autre. Cette offre ne peut être jumelée à une autre offre.

mazda

Je me sens bien



Albi Mazda
3300, boul. Ste-Marie
Mascouche
474-2481/2

Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay
692-9600

Armand Quéria
Automobiles Ltee
1530, Chomedey Blvd.
Laval 688-4767

Autonor Inc.
2344, Labelle
Lafontaine
436-8211

Avo Auto Inc.
4815, Buchan
737-7373

Blondin Automobiles Ltee
6464, boul. Henri-Bourassa Est
324-9100

Bourassa Mazda
1625, boul. St-Martin est
Laval
385-9595

Concept Mazda
1540, rue Ampère,
Boucherville
449-7929

Delisle Auto Ltee
2815, rue Sherbrooke Est
523-1122

Fort Chambly
Automobiles (1979) Inc.
830, boul. Périgny,
Chambly
658-6623

Garage Blanchette Inc.
900, rue St-Laurent Ouest
Longueuil
677-6347

Gareau Mazda
10175, rue Papineau
381-3967

Jacouto Ltee
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
626-8120

Lachine Mazda
2895, rue Notre-Dame
Lachine
637-1153

Lachute Mazda
20 Principale, Lachute
562-8808

Lacroix Automobile Ltee
400, Route #117
Val-David
322-3937

Le Domaine de l'Auto
P.A.T. Ltee
12210, Sherbrooke Est
Point-aux-Trembles
645-1694

Les Automobiles
Mazda de Repentigny
782, rue Notre-Dame
Repentigny
654-7111

Mazda 2-20
1, boul. Don Quichotte
Ile Perrot 453-7220

Mazda de Blainville
738, Boulevard Labelle
Blainville 437-8000

Mazda Casavant
3190, Cusson
St-Hyacinthe
774-1345

Mazda Gabriel
5333, St-Jacques Ouest
484-7777

Quintin Automobile Inc.
385, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
349-6767

St-Constant Auto Ltee
48, rue St-Pierre
St-Constant
632-0700

Les Automobiles
Daniel Blanchette Inc.
2305, Rte. Marie-Victorin
Tracy
743-1211

Mazda Drummondville
1325, boul. St-Joseph
Drummondville
477-5566

Mazda Joliette
560, Route 131
752-1212

Mazda Valleyfield
3333, Mgr. Langlois
Valleyfield
377-5833

Tornades, neige et pluie ravagent plusieurs États

d'après PC et AP
NEW YORK

Des tornades dans le sud des États-Unis ont fait trois morts et une centaine de blessés tandis que des voyageurs étaient bloqués dans les Rocheuses par des avalanches et des tempêtes de neige. La côte ouest, battue par la pluie et la neige, a connu une accalmie hier, ce qui a permis aux communautés inondées de renforcer les berges à l'approche d'une nouvelle délugé.

Une demi-douzaine de tornades se sont abattues dimanche dans l'est du Tennessee. Des habitations ont été entièrement rasées, des dizaines d'autres endommagées et des milliers de foyers étaient toujours privés d'électricité hier. Le bilan est d'un mort — une femme âgée — et une centaine de blessés.

La Géorgie n'a pas été épargnée par les tornades qui ont fait deux morts — deux hommes, dans des caravanes — et une trentaine de blessés. Dans cet État aussi les dégâts sont importants et l'on ne compte plus les arbres déracinés bloquant les routes.

Des dégâts causés par les vents violents ont également été signalés en Caroline du Sud.

Des inondations se sont produites en Virginie où la neige s'est transformée en pluie glaciale tandis que le nord-est des États-Unis était sous la neige qui a provoqué des accidents de la route.

Dans le Colorado, les sauveteurs recherchaient toujours cinq skieurs, portés disparus depuis samedi. Près de 300 avalanches ont été signalées et des dizaines de personnes étaient bloquées dans leur maison.



Des amis se sont réunis à Lenoir City, au Tennessee, pour aider Ken Flynn, dont la blanchisserie a été complètement démolie par une tornade. Flynn a réussi à sauver trois clients pris dans les décombres.

Les Français sont plus infidèles que les Françaises

Agence France-Presse
PARIS

En France, les hommes sont deux fois plus infidèles que les femmes, selon une enquête réalisée entre juillet 1990 et février 1992 auprès de 20 000 personnes par une équipe de sociologues, démographes, économistes et épidémiologistes sur la vie sexuelle des Français, publiée hier par l'INED (Institut national des études démographiques) dans la revue «Population et sociétés».

Selon cette enquête, tous âges confondus, 20% d'hommes contre 10,5% des femmes ont eu des relations extra-conjugales au cours des 5 dernières années. La proportion est de 18% d'hommes et 11% de femmes entre 20 et 29 ans, de 23% - 14% entre 30 et 49 ans, et de 15% - 5% à plus de 50 ans.

Les Français ont en moyenne 12 partenaires du sexe opposé au cours de leur vie et les Françaises 3,2. Comme le recours à la prostitution féminine ne peut entièrement expliquer cet écart, l'INED estime que les hommes s'attribuent «vraisemblablement plus de partenaires qu'ils n'en ont eues», alors que «les femmes sous-estiment une vie sexuelle diversifiée».

L'activité sexuelle, en aug-

mentation jusqu'à 25-29 ans, diminue rapidement après 50 ans, et la fréquence des rapports est deux fois moindre après 60 ans qu'entre 30 et 50 ans.

La durée moyenne du rapport sexuel (préliminaires compris) entre 30 et 49 ans est de 31 minutes au dire des hommes, et de 26 minutes selon les femmes. L'âge moyen au premier rapport tourne autour de 17 ans pour les hommes et 18 ans pour les femmes.

5% des hommes de 20-29 ans ont déclaré avoir eu recours à la prostitution ces 5 dernières années, contre 25% en 1970.

Les trois-quarts des femmes et des hommes déclarent avoir expérimenté la fellation et le cunnilingus, proportion qui s'élève à 90% chez les 25-39 ans. En 1972, seuls 60% des hommes et 55% des femmes avaient connu ces pratiques. Seuls 30% des hommes et 24% des femmes ont expérimenté la sodomie au moins une fois et 3% des Français la pratiquent souvent. La masturbation est pratiquée par 84% des hommes et 42% des femmes.

Enfin, 4% des Français (5% en 1972) et 2 à 3% des Françaises (chiffre stable) ont déclaré avoir eu des relations homosexuelles. Des résultats du même ordre ont été obtenus à l'étranger, indique l'INED, notamment en Grande-Bretagne.

Les Américains ont-ils vraiment peur du sida?

d'après PC et Reuter
NEW YORK

Les Américains n'ont plus peur du sida et ont repris une vie sexuelle plus débridée, selon une étude qui est mise en vente mardi.

Avec leur «Rapport Janus sur le comportement sexuel», Samuel et Cynthia Janus affirment avoir réalisé l'étude la plus approfondie sur les moeurs sexuelles des Américains depuis le rapport Kinsey des années 40.

À partir d'un échantillon de 8000 personnes âgées de 18 à 80 ans étudié durant neuf ans, les époux Janus ont passé en revue les comportements et pratiques sexuelles de leurs compatriotes durant les années 80, marquées par la peur du sida, et le début des années 90.

Pour eux, cette dernière période marque une «seconde révolution sexuelle» car 62 pour cent des hommes et 66 pour cent des femmes âgés de 18 à 26 ans ont une vie sexuelle plus active à présent qu'il y a trois ans.

Quarante-huit pour cent des célibataires masculins et 45 pour cent des célibataires féminines affirment avoir davantage fait l'amour à une époque où les morts du sida commencent à se compter par dizaines de milliers.

Certes 80 pour cent des sondés se disent préoccupés par les maladies sexuellement transmissibles mais pour eux le sida est «d'abord un problème de classes pauvres et de la communauté gay». Le rapport Janus n'étudie pas le comportement des homosexuels ni ne fait mention du préservatif comme principale protection contre le sida.

Il montre en revanche que le phénomène de croissance de l'activité sexuelle se retrouve chez les quinquas, sexa et septuagénaires et que des personnes de 65 ans et au-delà font parfois autant l'amour, sinon plus, que celles de la classe d'âge de 18 à 26 ans.

Rolls Royce sort sa voiture la plus chère

Agence France-Presse
LONDRES

Une longueur de 6,45 mètres, un bar avec six coupes de champagne en cristal, un humidificateur de cigares et des boiseries en noyer: le nouveau cabriolet Rolls-Royce Phantom VI State sera en vente à partir du mois de mars pour la somme de 2,1 millions de livres.

La nouvelle Phantom VI, qui sera présentée au salon de Genève le 2 mars, est l'automobile la plus spacieuse et la plus chère construite par le prestigieux constructeur britannique depuis sa fondation en 1904. À l'origine, ce modèle avait été conçu par le designer italien Pietro Frua uniquement pour les chefs d'État, mais Rolls-Royce a décidé de le proposer aux particuliers.

La Phantom VI State offre cinq configurations, de la limousine au cabriolet totalement convertible, et peut accueillir sept personnes. Celles-ci pourront regarder une vidéo, profiter du bar avec réfrigérateur et seuil à champagne ou utiliser une table de pique-nique pliable en marqueterie suédoise. Deux porte-draperies sont en outre prévus à l'avant du véhicule.

Pesant 3,5 tonnes, ce modèle est le dernier de la lignée des Phantom commencée en 1925 par Rolls-Royce.

HONDA

PLAN DE ROULEMENT ÉCONOMIQUE
LES HONORABLES HONDA

Faites rouler l'économie

228\$ Par mois*

Berline Civic LX 1993



Faites vite, parce qu'il est rare — très rare — qu'une mensualité aussi basse soit offerte pour une berline Civic LX aussi bien équipée: direction et freins assistés - banquette arrière à dossier rabattable - serrures de sécurité à l'arrière - porte-gobelet - colonne de direction réglable - moteur 1,5 litre de 102 chevaux - pneus radiaux toutes saisons et bien plus encore.

FAITES VITE. LA DURÉE ET LES STOCKS SONT LIMITÉS.

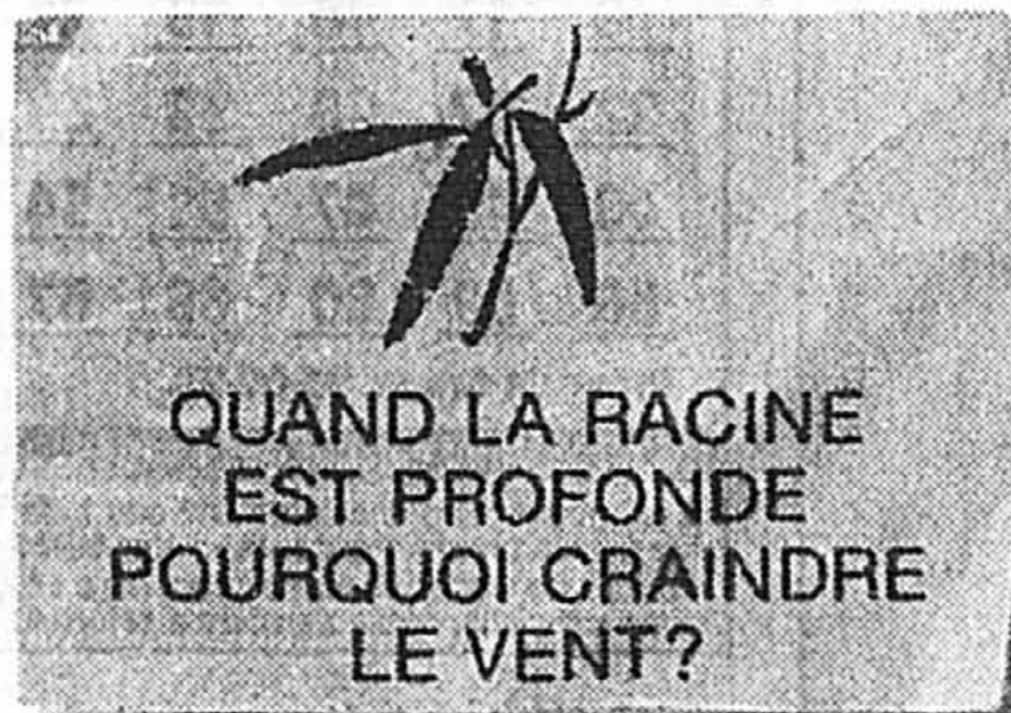


* Informez-vous chez un concessionnaire participant. Fondé sur la location d'une berline Civic LX (EG854P) à cinq vitesses durant 48 mois à 228 \$ (total: 10 944 \$). Acompte de 300 \$ et dépôt de garantie de 275 \$ exigibles. 96 000 km inclus (102 le km supplémentaire). Option d'achat offerte. Sur approbation du crédit. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix du concessionnaire peut être inférieur.

La ceinture de sécurité, on s'y attache.

La Banque Hongkong du Canada, c'est la force d'une tradition. La sagesse d'une philosophie. La distinction d'un savoir-faire.

En tant que membre du groupe HSBC, l'une des institutions financières les plus importantes au monde, nous offrons à notre clientèle une expérience de 125 ans à travers l'Asie, l'Amérique du Nord, l'Europe et le Moyen-Orient. Plus de 3 300 établissements répondent aujourd'hui aux besoins financiers des gens de partout.



Établie depuis 1981, avec plus de 100 bureaux d'un océan à l'autre, la Banque Hongkong du Canada est la septième banque d'importance au pays. Elle offre aux Canadiens et aux Canadiennes toute la gamme des services bancaires commerciaux et personnels. Parmi eux, le régime enregistré d'épargne retraite (REER) vous permet de payer moins d'impôt et d'épargner pour votre avenir.



À la différence des autres institutions financières majeures, nous offrons, depuis 4 ans, les meilleurs taux sur le marché; c'est-à-dire dépassant ceux affichés par la Banque Royale du Canada, la CIBC, la Banque de Montréal, la Banque Scotia et la Banque Toronto-Dominion. Vous profitez en plus d'un avantage inégalé: peu importe leur montant, tous les dépôts sont entièrement et inconditionnellement



LA BANQUE HONGKONG
DU CANADA :
L'INSTITUTION FINANCIÈRE
QUI GARANTIT
LES MEILLEURS TAUX*
D'INTÉRÊT SUR LES REER.

garantis par le groupe Hongkong and Shanghai Banking Corporation Limited.

En plus de bénéficier des taux les plus élevés sur votre REER à taux fixe, rachetable, vos fonds ne sont pas immobilisés. Vous pouvez demander en tout temps le remboursement d'un certificat à terme dans le cadre de votre régime. Évidemment, un taux d'intérêt particulier s'applique aux remboursements anticipés. Il va sans dire que vous apprécierez la flexibilité de nos termes, selon l'évolution de vos besoins. Et sous réserve de l'autorisation du service du crédit, vous pouvez toujours obtenir un prêt à taux avantageux pour contribuer à votre REER.



Avec cette ouverture d'esprit qui fait notre réputation, nous vous aidons à déterminer et à atteindre vos objectifs financiers par le biais d'un service rapide, efficace et adapté à la particularité des besoins de chacun.

Car la Banque Hongkong du Canada ne craint pas les différences qui font que tous les clients sont uniques, et possèdent une vision distincte de leurs racines, de leur fortune et de leur avenir.

Chicoutimi, 136, rue Racine Est (418) 543-0245	Montréal, 88, boul. René-Lévesque Ouest (514) 393-1626
La Salle, 8600, boul. Newman (514) 364-3134	Saint-Laurent, 9900, boul. Cavendish (514) 956-8003
Laval, 1707, boul. Saint-Martin Ouest (514) 687-6920	Saint-Leonard, 8810, boul. Langelier (514) 327-9370
Longueuil, 430, rue Saint-Charles Ouest (514) 674-4991	Sainte-Foy, 2795, boul. Laurier (418) 656-6941
Montréal, 500, boul. René-Lévesque Ouest (514) 866-2841	Sherbrooke, 2785, rue King Ouest (819) 566-8393
Montréal, Place Victoria, 800, Square Victoria (514) 875-8790	Trois-Rivières, 1182, rue Royale (819) 375-7341

* Nos taux sont plus élevés que ceux affichés par la Banque Royale du Canada, la CIBC, la Banque de Montréal, la Banque Scotia et la Banque Toronto-Dominion sur les REER à taux fixe rachetables. Renseignez-vous au comptoir pour tous les détails.



Banque Hongkong du Canada

Rendez-vous du délire collectif, le défilé des écoles de samba de Rio

Agence France-Presse
RIO DE JANEIRO

Sur les gradins 60 000 paires de bras haut levés semblent implorer le ciel tandis que sur la piste les flots incessants et colorés des danseurs se succèdent au rythme frénétique des batteries: l'aube qui commençait à poindre hier matin sur le monumental Sambodrome n'arrivait pas encore à dissiper la magie de la première nuit de folie du Carnaval de Rio.

Ni la pluie ni la fatigue n'ont eu raison de la résistance et de la patience des spectateurs en liesse qui continuent de danser et de chanter tout leur saoul.

« Amor, sublime amor, Meu sonho eu vou realizar » (Amour, sublime amour, mon rêve va se réaliser): les meilleurs passages des *enredos* (refrains) des Sambas sont repris en chœur aussi bien dans les loges — où le prix des places peut atteindre le millier de dollars — qu'en haut des gradins ou les places les plus hautes du poulailler s'arrachent pour l'équivalent de 15 dollars.

Rendez-vous planifié de délire collectif, le défilé des Ecoles de samba, dites du groupe spécial, confirme, année après année, son immense succès populaire et le pouvoir formidable d'une bonne samba.

Peu importe, semble-t-il, aux Cariocas (habitants de Rio) que



Des danseuses de samba s'en donnent à cœur joie.

PHOTO AP

la magnificence des chars allégoriques et des costumes de la plupart des Ecoles de samba soit due aux millions de dollars du trafic de drogue ou des jeux clandestins.

Dimanche, les spectateurs ont pu voir défiler sept des 14 écoles du groupe spécial. Le passage de chaque groupe obéit à des règles strictes qui n'évoluent que très

peu et permet à un jury de spécialistes désigné par la municipalité d'attribuer le titre envié d'école championne du Carnaval.

Chaque école compte entre

3000 et 5000 danseurs divisés en une trentaine « d'ailes » (ou groupe de danseurs) vêtus de la même façon.

En tête, vient la Commission

de Frente, un groupe de 12 à 16 danseurs aux très riches costumes qui annonce le thème du défilé et lui imprime sa cadence par une chorégraphie souvent très élaborée.

L'âme de l'école est sa « batterie », ensemble de percussions regroupant de 300 à 400 musiciens.

Poussés à la main par leurs servants, avancent majestueusement les chars allégoriques — entre dix et vingt par école — qui illustrent l'un des thèmes de la samba.

Dimanche, le char le plus extraordinaire, de l'école *Mocidade de Padre Miguel* représentait, sur 20 mètres de long et huit de large, un enfant géant passionné de jeux vidéo dont les yeux étaient remplacés par des écrans de télévision diffusant des images de synthèse.

Autre élément traditionnel et essentiel du défilé: la porte-drapeau et le maître de danse, en costume et perruque du dix-huitième siècle.

Les *Bahianaises* portent de larges robes à volants qu'elles font tourner lentement et majestueusement. Cette « aile » regroupe les « dames » les plus âgées de l'école.

Dormez là-dessus.

	<p>En période de récession, ce n'est pas la peine de réfléchir trop longtemps avant de saisir une offre aussi tentante. Pour repartir du bon pied, l'Hôtel des Gouverneurs vous invite, du 12 octobre 1992 au 30 avril 1993, à profiter de son confort et de son service réputés, à des prix qui font rêver. Pour réserver, composez sans frais, le 1 800 463-2820 ou communiquez avec votre agent de voyages.</p> <p>* Occupation simple ou double. Ces tarifs sont offerts aux individus, sans limite et sans condition.</p>		

HÔTEL DES GOUVERNEURS

RÉSERVATIONS
1800 463 2820

TIMKEN
GENERAL BEARING SERVICE

Montréal 937-7423 Laval 668-5330 St-Léonard 326-0471
St-Laurent 744-2721 Longueuil 679-2550 Mir-Est 254-6038

RÉSULTATS
Foto-Québec

PANCO Tirage du 93-02-22

9	17	18	19	21
22	27	28	32	39
40	45	47	51	54
56	59	60	66	67

Prochain tirage: 93-02-23

T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Je choisis
Chez **BETTER** RESTAURANT

"... la frite Chez BETTER fait l'unanimité: c'est l'une des meilleures en ville."

M.F. Bazzo, Via

LA 401



OU LA DÉTENTE



AVEC LES TARIFS D'HIVER VIA POUR TORONTO.

Glisse d'un côté, glisse de l'autre, stress ici, stress là, faites le compte... ça ne vaut pas la peine de vous rendre à Toronto en voiture. Surtout que VIA a maintenant une nouvelle offre spéciale pour les voyages en VIA 1 et propose ses populaires jours-rabais en coach. Avec six trains rapides tous les jours de semaine. D'un centre-ville à l'autre. Fiable. Confortable. Et plus abordable que jamais avec ses repas exquis en VIA 1 ou ses repas légers en coach, inclus. Pour tous les détails et pour vous renseigner sur les horaires de fin de semaine, appelez votre agence de voyages ou VIA Rail^{MC} au 871-1331.

<p>OFFRE SPÉCIALE PREMIÈRE CLASSE VIA 1 (VALABLE JUSQU'AU 7 AVRIL SEULEMENT)</p> <p>150\$</p> <p>ALLER-RETOUR</p>	<p>TARIF RÉDUIT COACH (TOUS LES JOURS, SAUF LES VENDREDIS ET DIMANCHES)</p> <p>90\$</p> <p>ALLER-RETOUR</p>
--	--

VIA 1. Le billet aller-retour doit être acheté avant le départ initial. Offre valable tous les jours de la semaine. Achat des billets au moins 5 jours à l'avance. Le nombre de places est limité. Billets entièrement remboursables si non utilisés. Si le billet est partiellement utilisé, le remboursement de la portion non utilisée équivaudra au prix payé de l'aller-retour moins le coût du plein tarif VIA 1 de la portion utilisée. Taxes en sus.

COACH. RABAIS de 40 % applicable aux jours-rabais. Billets aller simple disponibles. Achat des billets au moins 5 jours à l'avance. Le nombre de places est limité. D'autres conditions s'appliquent. Taxes en sus.

Rabais supplémentaire de 10 % pour les aînés et les étudiants.

VENEZ VOIR LE TRAIN AUJOURD'HUI

MétéoMédia
"TOUT LE TEMPS"

VIA^{MC}